

« Mon corps m'appartient[®] »... du contrôle à l'émancipation

([®] Slogan féministe du MLF)

Colloque du 17 novembre 2015

Mission Droits des femmes et égalité de genre

Ville de Strasbourg



PROGRAMME

OUVERTURE DU COLLOQUE

- Mine GÜNBAY, Adjointe au Maire en charge des droits des femmes et de l'égalité de genre..... 6

Comprendre le continuum des violences contre les femmes

- *Les blagues sexistes, ça tue*, Anne-Cécile MAIFERT 11

Les violences contre les femmes : un regard historique

- Mathilde DUBESSET 15

Le consentement sexuel et sa (non) traduction juridique

- Marilyn BALDECK 23

Table ronde : Le corps des femmes contrôlé, exposé, mutilé..... 31

(Modératrice : Marisa MARTINEZ, Association La Lune)

- *Les violences sexistes symboliques publiques (insultes et publicités) :*
Florence MONTREYNAUD 31
- *Du corps « sculpté » au sexe mutilé :*
Marie-Jo BOURDIN 43
- *De la violence à la reconnaissance symbolique de l'amour entre femmes:*
Marie-Jo BONNET 52

Table ronde : Regard particulier sur des violences spécifiques 58

(Modératrice : Dominique GUILLIEN, Association SOS Femmes Solidarité)

- *Femmes à l'épreuve de la rue*
Monique MAITTE..... 59
- *Femmes en situation de handicap*
Maudy PIOT 63
- *Femmes en situation de migrations*
Françoise POUJOLET 68

Table ronde : Espace public / genre et sentiment d'insécurité 76

(Modératrice : Isabelle MEHL, Association Planning Familial 67)

- *Femmes et self défense*
Yvette PALATINO 76
- *Egalité dans la rue et dans l'espace public*
Patricia LEGOUGE et Gilles DIETERLEN 83

CONCLUSION ET CLÔTURE DE LA JOURNÉE

- Anna MATTEOLI, Association CIDFF 97
- Mine GÜNBAY 100

■ OUVERTURE DU COLLOQUE

[Ouverture avec le chant « L'hymne des femmes »¹]

Eléna SUZAT, Animatrice de la journée

Bonjour à toutes, Bonjour à tous,

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tout le monde, on sait que c'est des conditions difficiles, en ce moment². Beaucoup de classes devaient être présentes aujourd'hui et ont annulé du fait du plan Vigipirate et des consignes de sécurité dans les établissements scolaire. Bien sûr, on comprend. Vraiment merci d'être là, aujourd'hui, pour cette sixième édition du colloque sur les violences contre les femmes.



Cette année dédiée à la question du corps, ce corps qui m'appartient : du contrôle à l'émancipation. Rappelons-le : Mon corps m'appartient, c'est un slogan féministe du MLF (Mouvement de Libération des Femmes).

Mais avant de commencer cette journée, je voudrais me présenter très rapidement : Je m'appelle Eléna SUZAT, je suis agente territoriale à l'Eurométropole de Strasbourg, et l'année dernière, certains et certaines d'entre vous, m'ont déjà vue animatrice dans ce rôle gratifiant de « faire la montre » et d'embêter tous nos intervenants-es. Je voudrais dire merci à Mine GÜNBAY, à Bernadette GEISLER ainsi qu'à toutes les associations organisatrices d'avoir renouvelé leur confiance cette année en moi.

Je suis également, à titre personnel, engagée en tant que déléguée régionale de S.O.S. Homophobie en Alsace. Donc tous ces sujets sont - bien évidemment - des sujets qui me tiennent à cœur !

Ce colloque est organisé par la ville de Strasbourg et par des associations féminines et féministes du territoire. Un grand merci à elles pour leur participation à ce projet.

Il faut savoir que même si on est un peu moins nombreux et nombreuses qu'attendu : il y avait quand même plus de 1 000 inscrits-es, il faut savoir que 50% d'entre vous sont présents-es à titre personnel, 50% à titre professionnel. Ça signifie quoi ? Ça signifie qu'on n'est pas du tout sur un sujet « d'entre soi », on est bien sur un sujet universel, qui touche tout le monde.

(Rappel de quelques consignes pratiques)

Je voudrais vous souhaiter à nouveau une très bonne journée. Merci sincèrement d'être là malgré les événements.

¹ Paroles en fin de document

² Attentats meurtriers à Paris le 13 novembre 2016

Mine GÜNBay, Adjointe au Maire en charge des droits des femmes et de l'égalité de genre, de la démocratie locale et de la participation citoyenne

Mesdames et Messieurs les élus-es, Chers-es collègues,
Mesdames et Messieurs les agents et agentes de la ville de
Strasbourg, Chers partenaires associatifs, Chers amis-es,
Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à vous saluer au nom de Roland RIES,
Maire de Strasbourg, qui n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui.
Cinq jours après les attentats meurtriers qui ont frappés la France,
nous sommes tous et toutes encore choqués-es, tristes, émus-es
et en tension. Le nombre d'absents, d'absentes aujourd'hui en
témoigne.



Mais, néanmoins, nous sommes prêts-es à résister, à notre manière, dans notre
quotidien pour un autre monde. Nous sommes nombreux et nombreuses à lutter contre
l'obscurantisme en ayant fait le choix de l'éveil des consciences, en ayant fait le choix de
l'égalité, en ayant opté pour l'approche interculturelle comme outil de la reconnaissance de
l'Autre. Mais aussi, en s'autorisant une critique objective des systèmes de domination et de
pouvoirs qui engendrent les guerres et la violence.

Cette secte morbide, fanatique et meurtrière propage la terreur partout dans le
monde. Si leurs victimes n'ont pas de sexe, car leur haine de l'humanité est leur leitmotiv, le
traitement réservé aux femmes est particulièrement moyenâgeux par la systématisation de
l'esclavage sexuel, par l'enlèvement de jeunes filles, la lapidation et le viol comme arme de
guerre. Le corps des femmes devenant ainsi un champ de bataille et de torture à lui seul.

A la veille du 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences
contre les femmes, je vous propose de dédier ce colloque à toutes les femmes qui, à travers
le monde, sont victimes de ces barbares, mais aussi à toutes celles et ceux qui, parfois au
prix de leur vie, luttent avec courage pour la liberté.

Dans le cadre du deuil national qui a été décrété, nous avons eu à plusieurs reprises
l'occasion de nous retrouver pour faire une minute de silence en hommage aux victimes de
Paris. Ces moments collectifs sont précieux. Ils sont essentiels. Ils nous permettent de nous
rappeler que nous sommes inscrits-es dans l'humanité face à cette horreur.

J'aimerais vous inviter aujourd'hui, pour celles et ceux qui le souhaitent, à une
minute de bruit, une minute de bruit pour rendre hommage aux victimes de Paris, qui
étaient dans le bruit au moment des événements. Une minute de bruit en hommage à
toutes les victimes de l'obscurantisme dans le monde, une minute de bruit pour sortir du
silence pour être dans la vie et pour rendre hommage à toutes les femmes réduites au
silence à travers le monde. Faisons du bruit pour réaffirmer que nous sommes debout,

mobilisés-es, que nous ne lâcherons rien sur nos principes en matière de nos droits humains en général et pour les droits des femmes en particulier. Je vous propose que nous fassions du bruit.

[Applaudissements et cris]

Je vous remercie pour elles et eux.

Afin de lutter contre le caractère inacceptable des violences sexistes et sexuelles, la première étape reste et demeure la prise de conscience sur la réalité et l'ampleur des violences contre les femmes. C'est l'étape préalable pour saisir la loi et pour aller vers l'accompagnement, vers des structures spécialisées. Ce colloque « *Mon corps m'appartient® : du contrôle à l'émancipation* », a pour objectif d'approcher de manière globale et pluridisciplinaire le continuum des violences.

Il a vocation à définir les concepts, à illustrer les propos par des expériences locales et surtout à vous donner des pistes d'action. Le format, vous le connaissez, nous étions mille personnes inscrites et toutes les questions ne pourront pas être posées en plénière mais tout a été pensé, pour que tout au long de la journée, vous puissiez rencontrer les associations et avoir réponse à vos questions.

Permettez-moi, à ce stade, de remercier chaleureusement l'ensemble des membres du comité d'organisation pour le travail de fond, que nous avons réalisé l'année passée. Vous trouverez affiché derrière moi l'ensemble des logos des partenaires qui ont contribué à cette journée. Merci à vous pour ce partenariat unique et sorore. Merci à Isabelle MEHL, à Ayfer ASLAN, Dominique GUILLIEN, Nicole GREIB, Karine KLEIN, Carole ELY, Marisa MARTINEZ, Anna MATTEOLI, Isabelle COLLOT, Irène TABELLION, Françoise POUJOLET, Diabou DIATTA et Josiane PETER.

Pour cette sixième édition et au moment où nous célébrons les quarante-cinq ans du Mouvement de Libération des Femmes, nous avons voulu réfléchir à partir d'un slogan fondateur des luttes féministes à savoir « *mon corps m'appartient®* ». Dans le contexte de l'époque, ce slogan affirmait combien le corps des femmes est un objet politique où se jouent des rapports de pouvoir et en particulier en matière de reproduction. C'est d'ailleurs à partir de ces mobilisations que nous obtiendrons l'interruption volontaire de grossesse.

Il était important pour le comité d'organisation de rendre hommage à ces féministes parce que nous revendiquons cet héritage ; mais aussi parce que leur combat a trop souvent été caricaturé, « *invisibilisé* », effacé, oublié des logiciels et de la mémoire de l'Histoire des luttes de France. Nous souhaitons l'évoquer pour réaffirmer que le féminisme n'est pas un gros mot, qu'il n'est pas un mot à bannir de notre vocabulaire, bien au contraire. Il est une manière de vivre, de penser et d'agir. Et les humanistes devraient revendiquer cela plus que jamais. Et puis, il faut être lucide, que l'on se conforme aux injonctions patriarcales ou qu'on les rejette, ce que font les féministes, eh bien, on paye le prix ! On paye le prix fort quand on aspire à être une femme libre : alors bon ! Tant qu'à payer le prix fort, autant vivre en conformité avec ses valeurs.

Reste que quarante-cinq ans plus tard le slogan « *mon corps m'appartient*[®] » est toujours d'actualité. Même s'il charrie aujourd'hui des approches différentes de la conception de l'émancipation et de la liberté des femmes à disposer de leur corps.

En effet, si les mouvements féministes partagent un même idéal, celui de l'égalité femme-homme, les moyens et les finalités pour l'atteindre divergent. Aussi des débats très vifs existent au sein des mouvements féministes, et c'est très bien ainsi. Il ne faut pas les nier, sur la gestation pour autrui, la prostitution, la pornographie, le voile, le viol. Nous ne pourrions pas, en une journée, aborder tous ces sujets, car vous l'aurez compris, cela recouvre cinquante ans de l'histoire du féminisme.

Mais, néanmoins, nous avons sollicité des intervenantes, dont nous avons pensé qu'elles pourraient nous éclairer de manière intéressante sur certains sujets trop souvent ignorés. Je les remercie chaleureusement d'avoir accepté notre invitation.

Les violences sexistes et sexuelles n'ont ni couleur, ni religion, ni origine, ni classe sociale. Elles sont le lot de toutes. Cependant, pour pouvoir se libérer et cesser d'être une victime, il faut d'abord accepter d'avoir été une victime, puis être reconnue comme telle par la société. Sachant qu'une manière de survivre est parfois de nier les violences subies, parce qu'il est difficile quand on est seule, de penser autrement des situations difficiles, d'où l'importance des espaces collectifs et bienveillants. Mais pour cela, il faut avoir des leviers d'action et il est vrai que nous ne sommes pas toutes égales devant l'accès aux droits, la capacité d'agir, les moyens et les réseaux. Cette journée vise aussi cela : permettre que tout le monde soit au même niveau d'information, que des réseaux de solidarité et de sororité se mettent en place. Combattre ces violences, c'est d'abord les nommer et partager cette culture commune. C'est forcément réfléchir à l'articulation entre responsabilités individuelles et responsabilité collective.

La question de la responsabilité est évidemment à replacer dans le système patriarcal, c'est-à-dire un système où tout est pensé par les hommes et pour les hommes, un système dans lequel la domination masculine n'est plus à prouver. Et donc, il en va de notre responsabilité collective, et donc politique, d'agir face à cela, parce que notre constitution, nos textes de loi, font de la dignité humaine et de l'égalité femme-homme un préalable. Notre responsabilité collective est de s'interroger et de dénoncer l'inversion du sentiment de culpabilité et de honte. En effet, c'est nous qui sommes humiliées, menacées, injuriées, et pourtant, c'est nous qui avons honte. C'est nos corps qui sont « Photoshopés », harcelés, ignorés, invisibilisés. Et pourtant, c'est à nous qu'on demande d'être calmes et dociles.

C'est nos corps qui sont mutilés, vendus, violés ; et pourtant, régulièrement, on va nous dire que les revendications féministes sont agressives. Ce sont nos corps qui sont voilés, dévoilés puis aux corps et aux regards de tous exposés, et pourtant, c'est à nous qu'on demande d'arrêter d'exagérer. Suis-je la seule à penser qu'il y a une inversion des rôles qui est problématique ? Inacceptable ? Non, je ne le crois pas. Quand une femme est assassinée par son mari, il ne s'agit pas d'un drame familial. Il s'agit d'un meurtre, d'un féminicide. Quand un homme s'exhibe dans le train et que la rubrique « faits divers » titre « une rupture sentimentale difficile », nous devons réagir.

Tout cela relève aussi de notre responsabilité collective. Chacune et chacun, nous pouvons être attentif-ve aux récits personnels qui permettent de donner une réalité collective aux violences contre les femmes. Imaginez un instant que chacune d'entre nous, nous nous retournions vers notre voisin ou notre voisine ici, et nous racontions les situations de violences masculines que nous avons déjà vécues, beaucoup plus librement et publiquement que nous le faisons déjà. On nous dirait quoi ? « *Mais ça ne va pas ?! C'est de la vie privée ! Taisez-vous !* ». Mais qu'est-ce qui est privé ? Le viol ? La violence au sein du couple ? Les mariages forcés ? Le harcèlement ? La prostitution ? Les agressions lesbophobes ?

Renvoyer cela vers notre vie privée permet de mieux dissimuler le fait que le domicile est bien le premier lieu de l'oppression des femmes. Cachées derrière le mur, en silence et dans la honte. Non ! Tout cela n'est pas privé, parce que pour reprendre un autre slogan du Mouvement de Libération des Femmes, « *le privé est politique.* », et donc public, et c'est pour cela d'ailleurs que le législateur est entré jusque dans nos maisons pour dire « *cette femme a beau être ta femme, elle n'en est pas ton objet pour autant et tu n'as pas de pouvoir de vie ou de mort sur elle.* » Ce qui est privé, c'est la manière dont je décide de m'habiller, la hauteur de mes talons, si je veux un enfant ou pas, si je me marie, si je divorce ... Et les hommes là-dedans ? Et bien les femmes, tout comme les hommes, ne sont pas des catégories homogènes.

Aussi, ce n'est pas parce que nous sommes des femmes, que nous partageons toutes les mêmes valeurs. Donc oui, les hommes ne sont pas tous machos, violents et tout ça, et tout ça. Et je le dis tout de suite en préalable pour qu'on nous évite les mises en accusations systématiques de notre rejet et de notre rejet des hommes. Non ! Les féministes n'ont pas la haine des hommes. L'idée n'est pas de nier ou d'invisibiliser la souffrance des hommes. Mais l'analyse féministe des rapports sociaux de sexe nous invite et invite les hommes à comprendre et à accepter qu'ils sont partie intégrante d'une réalité sociologique oppressive, qu'ils le veuillent ou non, qu'ils subissent ou non ce système. Il n'en demeure pas moins qu'il reste largement à leur avantage.

Alors oui, il ne faut pas se tromper de lutte, il ne faut pas se tromper d'ennemi. Les hommes ne sont pas l'ennemi. Il s'agit cependant de s'atteler à déconstruire et à démonter le système patriarcal, qui s'est structuré par la domination masculine. Du coup, pour nos hommes qui se disent nos alliés, cela implique évidemment une perte de pouvoir, et nous en sommes convaincues, dans le même temps, un gain de liberté. Et c'est cela qu'il nous faut expliquer. On demande aux femmes de briser le silence et c'est très bien. Mais j'aimerais que nous disions plus souvent aux hommes, qu'ils n'ont pas autorisation sur nos corps. Que « non », c'est « non » ! Que la honte doit changer de camp. Et penser l'égalité femme-homme en articulation avec l'ensemble des luttes permettrait, sans aucun doute, d'appréhender différemment notre regard sur les violences. L'égalité femme-homme sera à notre portée si, et seulement si, nous agissons collectivement en articulant les luttes sociales antiracistes et antisexistes.

Pour conclure, je voudrais remercier, encore une fois, les associations féministes partenaires de ce colloque et leur dire combien le travail que nous menons ensemble est la

plus grande source de satisfaction de mon mandat. Je voudrais que chacune et chacun mesure dans cette salle combien ce sont ces associations qui, au quotidien, changent des vies. Elles font un travail inestimable dans notre ville et cela tout au long de l'année.

Merci aussi à l'ensemble des intervenantes et artistes qui ont acceptées notre invitation et nous ont fait l'honneur de partager leur expertise. Merci à la mission droits des femmes égalité de genre, Bernadette GEISLER et Nathalie BAHL, mais aussi à tous et toutes les agents, agentes mobilisés-es pour cette journée. Merci à vous aussi, public d'être toujours aussi nombreux et nombreuses à participer à cette journée, car c'est par votre mobilisation que nous arriverons à être dans une expérience collective, inclusive pour favoriser la transformation sociale de la société. Vous l'aurez compris, c'est toujours avec cette même détermination que nous sommes mobilisés-es, portés-es par le désir profond de changer la société, portés-es par l'envie de construire une société plus juste et plus égalitaire, d'irriguer la ville d'une culture de l'égalité.

Il nous faut, certes, lutter contre l'approche communautariste, contre toutes les formes de régression et notamment les oppressions religieuses qui gagnent du terrain et notamment sur les territoires relégués de notre République. Mais attention, attention aux amalgames, au racisme ou à la xénophobie. En matière de droits des femmes, rien n'est jamais acquis. Et il me semble que nous aurions beaucoup à gagner à analyser cette lutte sur un prisme plus international. Et les événements tragiques de ces derniers jours nous l'ont rappelé. Car si l'universalité des droits humains est encore un long combat, le système de domination masculine lui, par contre, est universel. Partout dans le monde, les femmes sont les premières victimes de la violation des droits. Elles sont les premières à faire les frais des lois liberticides, des oppressions religieuses ou sociales, des politiques d'austérité ou encore de l'obscurantisme.

Face à tout cela, la lutte féministe est un rempart indéfectible. Aujourd'hui plus qu'hier, nous devons prendre soin de nos droits, nous devons les brandir comme des étendards non négociables, nous devons refuser tout compromis ou consensus sur les questions d'égalité. Parce qu'il en va de notre dignité. Aujourd'hui, plus qu'hier, nous devons réaffirmer que la dignité des femmes n'est pas une variable d'ajustement dans nos sociétés. Partout dans le monde des femmes résistent, elles sont debout, actrices de vie. Des femmes et des hommes se mobilisent pour porter une voix d'espoir. Cette journée se veut modestement une lueur d'espoir dans la lutte universelle pour la dignité. Parce qu'à chaque fois que nous faisons avancer les droits des femmes, c'est toute la cause de l'humanité qui avance.

Strasbourg y prend sa part avec humilité mais force. Et nous pouvons le faire, parce que collectivement tout est possible et qu'il n'y a pas d'utopie, qui ne puisse un jour devenir concrète.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

■ Comprendre le continuum des violences contre les femmes

« Les blagues sexiste, ça tue »

Anne-Cécile MAILFERT

Ancienne porte parole d' « Osez le féminisme ! »



Je vous propose de faire un petit exercice d'anticipation. Nous sommes en 20250 et les féministes ont pris le pouvoir : « waouh-ou, on a gagné ! » trop cool.

Alors la première chose qu'on va faire - extrêmement logiquement : c'est demander réparation aux hommes. On va commencer par décider que les femmes ne feront plus que 20% de tâches ménagères, qu'elles seront payées 27% de plus que les hommes. On décide un nouveau quota : à l'Assemblée Nationale on sera désormais 76%. Et puis on va s'approprier 99% de richesse mondiale. Mais ça, ce n'est que le début, on va rentrer dans le « lourd » là.

Ensuite, on va décider d'abattre tous les trois jours un homme en mémoire de toutes les femmes qui sont tombées sous les coups de leurs conjoints ou ex-conjoints. On va aussi, quand on aura besoin de réaffirmer notre féminité, violer des hommes : 75 000 par an et puis on ne va pas trop punir tout ça, parce qu'après tout on en a besoin ! La communauté scientifique, composée majoritairement de femmes, va trouver le moyen d'implanter des utérus dans les corps des hommes. Des hommes pauvres qu'on va payer pour porter nos enfants. Enfin des bébés filles parce que des bébés garçons, on est d'accord, déjà ça coûte cher, en plus ça craint, ... c'est un peu la honte d'avoir des garçons.

Alors, je sens il y a des petits rires, un peu de gêne, qu'est-ce qu'elle raconte ?

C'est terrifiant, c'est un peu oppressant, angoissant : en fait, c'est juste la situation inverse de ce qui se passe dans le monde pour les femmes. Et quand on dit qu'on est féministe, souvent il y a des gens qui nous disent « *Attends ça veut dire quoi ? Tu veux renverser une domination par une autre ?* ». En fait, non, on ne veut pas du tout ça. On ne veut rien du tout de ce que je viens de raconter. Et je pense que vous en êtes toutes conscientes, et tous conscients : il y a plein de gens qui ne sont pas conscients de ça. Ce n'est pas du tout ça que l'on veut quand on est féministes.

Quand on est féministes ce qu'on veut : c'est tout simplement l'égalité. C'est la fin de la guerre qui est faite aux femmes. C'est la paix. C'est tout ! Et quand on dit « *l'égalité* », ça peut être quelque chose d'aussi simple que : les mêmes opportunités pour les femmes et pour les hommes de développer leurs talents, développer leurs compétences.

Qu'est-ce que ça voudrait dire pour l'humanité dans un monde féministe dans lequel on aurait les mêmes opportunités de développer nos talents, nos compétences ?

Ça voudrait dire par exemple : deux fois plus de cerveaux, pour imaginer, pour créer, pour découvrir. Imaginez combien de maladies, on pourrait guérir ; combien d'œuvres d'art, on pourrait voir créées ; combien de planètes découvertes, de mystères résolus,... Imaginez le nombre de drames, qu'on éviterait, et ou - tout simplement - le nombre de petits bonheurs en plus pour chacune ou chacun d'entre nous. Cette société-là, cette société féminine, cette société de l'égalité, c'est la société pour laquelle je me bats et je pense que beaucoup,... beaucoup d'entre vous, ici se battent aujourd'hui.

Une bataille, d'ailleurs ? Quand on y réfléchit bien : qui n'a jamais tué personne, qui n'a jamais commis aucun attentat, une révolution 52% de la population sans aucun attentat, aucun mort - jamais - une révolution pacifiste, une révolution féministe. Cette révolution, je la mène, je l'ai menée jusqu'à très récemment en tant que porte-parole d'« *Osez le féminisme !* ». Et dans cette organisation, ce qu'on faisait, c'était qu'on se battait à la fois - et qu'on se bat toujours - contre les inégalités salariales, contre le viol, contre la taxe tampon, contre les féminicides, pour la parité, et on se battait en même temps pour tous ces combats-là.

Quand je racontais ça et - quand je le raconte d'ailleurs encore aujourd'hui - des réactions que j'entends parfois, ce sont des réactions qui me disent « Mademoiselle, vous ne croyez pas qu'il y a des trucs plus importants que d'autres, là, dans votre liste ? Il n'y a pas des hiérarchies à faire ? Il n'y a pas des choses à faire en premier ? A faire avant ? » Alors, c'est vrai, que quand on me dit cela, ce que j'aime bien répondre c'est : « *Déjà appelez-moi Madame* », on va commencer par le début et ensuite « *non* », en fait. Tout cela c'est important, parce tout cela est lié.

Tout ce que je vous expliquais, forme ce qu'on appelle le « *continuum* » des violences. Eh oui, ça va de quelque chose d'aussi anodin qu'une pub sexiste jusqu'au meurtre de femmes. Je vais vous expliquer pourquoi finalement, on peut même penser qu'une publicité sexiste ça tue.

Ça commence par quelque chose de très, très anodin comme un truc un peu marrant : « *télécharger aussi vite que votre femme change d'avis* », la petite blague, ah lala ... ils ont de l'humour hun ?...Donc « *téléchargez aussi vite que votre femme change d'avis* », c'est assez simple, ça se distille, ça s'instille...les petites filles l'entendent, les garçons aussi, et les grands les répètent. Ça forge l'idée qu'en fonction de nos organes sexuels, on aurait des qualités, des compétences qui seraient totalement différentes. On pourrait même avoir des personnalités radicalement différentes juste parce qu'on aurait des organes sexuels différents.

Les petits enfants le croient et les grands aussi. Donc si une femme change d'avis tout le temps, ça veut donc dire qu'elle ne sait pas prendre de décisions bien fermes. On a besoin de quelqu'un qui sait prendre des décisions bien fermes quand il s'agit de diriger une entreprise, une armée, un pays. On ne va peut-être pas trop le laisser gérer à des femmes. Et puis les petites filles l'entendent, peuvent le croire, l'intériorisent et ne se sentent, peut-être pas tout à fait, légitimes, ni tout à fait capable de diriger ces entreprises, ces armées ou ces pays.

Et si une femme change d'avis tout le temps, quand elle dit non à un garçon, peut-être qu'en fait elle voulait dire oui ? Peut-être qu'en fait elle peut changer d'avis ? Peut-être qu'en fait si je la fais boire un peu, elle changera d'avis ? Peut-être qu'en fait si je la pousse un peu elle changera d'avis ? Peut-être que, si je la force un peu, je pourrais lui dire moi même son avis ?

Vous voyez finalement qu'une publicité sexiste, la parité ou le viol ça forme un tout.

Alors, je vais vous parler d'une autre publicité pour voir à quel point c'est lié également, qu'on peut aller plus loin que le viol et qu'on peut aller jusqu'au meurtre, magnifique campagne publicitaire pour Téfal. On y voit une femme couchée à terre qui est en train d'être frappée par la chemise, une chemise d'homme, qu'elle était en train de repasser, d'être menacée par son fer à repasser et frappée par la chemise. Le message de Téfal en anglais c'est « *respect your clothes* » traduction : « *respectez vos vêtements* ». Les associations féministes et au premier rang desquelles « les Chiennes de garde » avaient dénoncé cette publicité. La réponse de Publicis ? « Mais attendez, il n'y a pas de problème, c'était juste un prototype de campagne »... Il faudra m'expliquer l'esprit malade dans lequel a germé cette publicité immonde quand même.



Mais il y en a d'autres qui sont vraiment sorties auprès du grand public. Vous vous rappelez ? « *Babette, je la lis, je la fouette, parfois elle passe à la casserole* » la coquine Babette. Mais ça va, c'est léger, c'est de la crème fouettée, c'est une blagueOuais...

Avec ces deux publicités vous pouvez voir, comment ou combien, on associe les femmes à l'intérieur, à la cuisine, aux arts ménagers et surtout à la violence. 10% des femmes en France dans notre pays sont victimes de violences de la part de leur conjoint ou de leur ex conjoint, des hommes qui ont vu depuis petits ce genre de publicité, ce genre de discours, des hommes qui ont peut-être vu d'ailleurs leur père frapper leur mère.

Dans le monde aujourd'hui, la violence des hommes est la première cause de mortalité chez les femmes entre dix-huit et quarante-quatre ans. Bon, maintenant que j'ai bien, bien plombé l'ambiance on m'avait demandé d'introduire alors je me suis dit : « *je vais bien, bien plombé comme ça en début de matinée, ça va être sympa en parlant de femmes violées, battues, mortes et tout... on va peut-être se projeter dans l'avenir* ». Que faire, comment est-ce qu'on peut ensemble transformer les choses ?

Alors comment est-ce qu'on s'en sort ?

La première chose, on s'en sort en ouvrant les yeux. Vous êtes ici. En ouvrant les yeux en se rendant compte que le machisme, le sexisme c'est une idéologie. Ce sont des choses qui sont très liées les unes aux autres. C'est ce continuum de violence, une idéologie de haine comme le racisme, comme l'antisémitisme, une idéologie dangereuse parce qu'elle mène au meurtre.

Et puis, on peut également agir, chacun à notre niveau, en faisant des petites choses, en faisant des grandes choses. On peut commencer par le b.a.-ba et là je m'adresserai aux hommes.

Alors déjà ce qu'il faut faire c'est : 1. Ne pas violer, 2. ne pas frapper, 3. ne pas acheter de femmes. Ca vous fait un peu rigoler, mais s'ils l'avaient compris direct, on ne serait pas là.

Et nous les femmes ?

Ce qu'on peut faire évidemment, c'est reprendre ce qu'on nous a ôté, reprendre confiance en nous, reprendre notre dignité, aller chercher l'augmentation qu'on mérite, aller chercher le mandat qu'on a envie de briguer, ne plus avoir honte d'avoir été violée et on peut également faire des tas de choses.

Vous verrez tout au long de la journée des femmes formidables qui ont fait des choses extraordinaires dans des associations et vous pouvez tout à fait les rejoindre, les soutenir, les applaudir.

Vous pouvez également, et c'est ce que je vous proposerai comme conclusion, leur donner les moyens de faire encore plus. Leur donner les moyens de faire encore plus parce que je vous annonce avec grand plaisir la création de « La Fondation des Femmes ». Elle sera lancée le 8 mars 2016 avec pour objectif de collecter des fonds auprès du grand public, - pour donner les moyens à celles et ceux qui se battent de continuer d'agir et agir encore plus et encore mieux parce que le nerf de la paix pour les femmes c'est aussi l'argent.

Merci !

[Applaudissements]

■ Les violences contre les femmes : un regard historique

Mathilde DUBESSET

Historienne, spécialiste de l'Histoire des femmes et du genre



Bonjour à vous toutes et à vous tous,

J'étais chargée de faire un petit retour sur une histoire longue, très longue, celle effectivement des violences contre les femmes puisque cette réalité est très ancienne. Je démarrerai très rapidement sur une réalité très ancienne qui est la guerre.

Vous avez ici un beau vase grec de l'Antiquité grecque, qui nous montre des guerriers - et il faut savoir quand même - que toute l'Histoire, que notre culture européenne est très baignée des traditions et de ce qui nous est venu de la Rome et de la Grèce antique. Le thème du guerrier, de la violence masculine légitime à travers la guerre qui était effectivement un monopole masculin depuis la nuit des temps a façonné aussi des manières de penser les rôles des femmes et des hommes dans la guerre de Troie -Un grand moment de la mythologie grecque -. On a des hommes guerriers, des femmes passives, victimes, qui observent ou qui attendent comme Pénélope son Ulysse bien longtemps.



Violences légitimes de ces hommes qui ont le monopole des armes, monopole de la violence et légitimité à exercer la violence.



Vous allez peut être un peu choqués-es par la photo suivante parce qu'il est arrivé que des femmes aient accès à cette violence, mais très précisément, quand elles étaient en charge de la défense du groupe. C'est un tableau du célèbre peintre italien Le Caravage : Judith tuant Holoferne après l'avoir séduit, le tuant dans son sommeil. Le tableau est assez terrible : Il montre que des femmes ont pu exercer aussi la violence. A ce moment-là c'était très strictement dans la

seule mesure où la femme pouvait défendre le groupe.

Un cas en France. Elle n'a pas tué. C'est Jeanne d'Arc. Grande héroïne du Panthéon national, une des rares héroïnes féminines, du Panthéon national qui a porté les armes, mais elle avait une sorte d'autorisation dans la mesure où elle était dans la défense du groupe.

Le viol, dont on a parlé, - dont vient de nous parler effectivement la précédente intervenante - le viol, effectivement, c'est la violence emblématique du pouvoir des hommes sur les femmes depuis la nuit des temps. Il est intéressant de noter que dans la Grèce ancienne, le viol de Lucrece, c'est une histoire romaine,

Il est quand même intéressant de voir que dans la Grèce ancienne, il n'y a pas de mots pour le viol. On n'a pas de traduction, pas de mot, tout simplement parce qu'effectivement, cet acte-là, n'était pas forcément perçu comme un problème en soi et ne l'a pas été pendant très longtemps. Effectivement, il allait de soi que les femmes ne pouvaient pas refuser une relation sexuelle. Elles n'étaient pas des sujets. Elles ne l'ont pas été pendant très longtemps. Il faut attendre quasiment le 20ème siècle pour qu'une femme soit sujet, et donc, ayant le droit de dire non, comme on vient de l'entendre.

Le viol - le mot n'existe pas - et pourtant dans la mythologie grecque, il y a énormément d'enlèvements de jeunes femmes, lors des conflits - en général - entre communautés, et d'ailleurs je rappelle que Europe avait été enlevée effectivement et, le nom de l'Europe, nous provient d'une jeune femme enlevée effectivement lors d'un combat entre deux populations. Dans les sociétés anciennes, il est quand même vrai que parfois le viol, même s'il n'était pas nommé, pouvait être puni d'amendes mais tout dépendait du statut social de la victime. Pour les esclaves, les femmes du peuple, les femmes de classes sociales très modestes, leur viol ne posait aucun problème. Par contre, il pouvait y avoir des amendes voire même des punitions quand il s'agissait de femmes de rang social plus élevé.

Alors le cas de Lucrece, le tableau Lutécien, aussi un peintre italien, nous sommes au 16ème siècle, il ne faut pas oublier que nous sommes dans une période de Caravage Lutécien, où l'Europe avait été traversée par des violences collectives terribles - dont les guerres de religions - mais pas seulement celles-ci. Lucrece avait été violée par le fils de son mari, un certain Tarquin, c'était dans la Rome ancienne mythologique. Et Lucrece va se suicider. Elle va se suicider parce que sa vertu a été bien sûr bafouée. Les suicides de femmes violées ou les suicides de femmes pour éviter un viol était assez fréquents. Et là, on retrouve effectivement le problème terrible du viol, qui est le crime masculin par excellence, et qui pourtant fait que la victime violée ne devient non seulement la victime, mais devient aussi la coupable, puisqu'elle est bien sûr la garante de la vertu et de l'honneur du groupe.



Alors le viol était quelque chose de très courant dans les temps Anciens. On sait très bien que dans l'époque moderne, avant la Révolution française, et on le sait par un certain Sébastien Mercier, dans ses tableaux de Paris décrivant le quotidien de la population dans la région parisienne, les filles troussées, c'était très courant. On troussait des filles. Des jeunes

gens qui étaient en goguette, baladant dans la campagne, ou dans certains quartiers de Paris trouvaient une fille à leur goût : ils la troussaient. Trousser la fille, ça voulait dire effectivement la violer. Il y a beaucoup, beaucoup d'exemples qui nous montrent que cette violence-là était très banale.

Ceci dit la violence peut être la plus commune : c'est bien cette violence domestique, moins visible, considérée tout-à-fait comme normale pendant des siècles, puisque le mari avait le droit de correction sur son épouse. Ici, vous avez un tableau du 17^{ème} siècle, une gravure plutôt d'un certain Abraham Bosse. On voit ce monsieur avec un fouet qui est en train de morigéner sa femme, de lui expliquer qu'elle a fauté. Voyons les postures intéressantes : l'homme debout, qui morigène sa femme, qui lui dit que c'est une très mauvaise femme, et la dame à genoux, décoiffée et l'enfant qui observe.



Cela fait le lien avec ce qui a été dit précédemment : l'habitude de voir les femmes battues et la légitimité pour un mari de battre sa femme. Le mari avait tout pouvoir au plan juridique car la loi et les usages du temps leur en a donné tous les droits. C'est quelque chose qui a traversé les siècles jusqu'au 20^{ème} siècle. Les femmes et les enfants battus sont légions dans les romans du 19^{ème} siècle, chez Victor Hugo, chez Zola, chez Dickens en Angleterre. On considérait comme normal de corriger une femme, qui n'avait pas obéi ou fait ce que son mari lui demandait.

Les dictons populaires sont remplis de petites allusions au fait que le mari doit porter la culotte et que la femme doit obéir. Ceci dit, on s'aperçoit quand même, que dans les sociétés anciennes, donc je me place, par exemple un peu avant la Révolution française, il y a quand même des gens qui s'interrogent. Il y a des femmes en particulier - mais pas que des femmes - qui peuvent dire que ce n'est pas normal quand même que l'on traite les femmes de cette manière-là.

L'historienne Arlette Farge a beaucoup travaillé sur les archives judiciaires dans le Paris d'avant la révolution française. Elle a montré comment parfois, il y avait des plaintes et des témoignages du voisinage -et en particulier des femmes- de la femme battue sur la violence absolument inacceptable de ce mari qui avait pu effectivement tabasser sa femme de manière parfois très évidente. La tolérance sociale à cette violence faite aux femmes va quand même reculer et reculer de manière inégale. Elle va reculer et, au 19^{ème} siècle, on verra quand même, comme par hasard au moment où apparaissent ce qu'on va appeler les premiers mouvements féministes, des textes, des prises de position publiques de femmes, parfois aussi soutenues par un certain nombre d'hommes.

Là, on va voir comment cette violence masculine considérée comme légitime va être remise en cause quand émerge la revendication de l'égalité entre les hommes et les femmes et donc les premiers mouvements féministes.

Pour autant, peut-on dire que le 20^{ème} siècle serait un temps de recul des violences ?

Comme je l'ai indiqué ici, la demande d'égalité entre hommes et femmes a été portée par les grandes vagues féministes du 20ème siècle : grande première grande vague du féminisme des années 1900/1920, vague pour l'émancipation des femmes pour les droits civils, les droits politique, le droit de vote évidemment.

La deuxième grande vague, plutôt les années 1970/80 jusqu'à aujourd'hui, qui, elles, surtout dans les années soixante-dix, a beaucoup insisté sur la question du corps, « *mon corps m'appartient* » et les droits personnels-y compris ceux spécifiques parfois des femmes elles même (cf. I.V.G.). Cette demande d'égalité s'est traduite quand même dans le droit et dans la loi. Mais les décalages subsistent malheureusement - c'est pour cela que nous sommes ici aujourd'hui- entre le droit, la loi, ce qui est écrit dans les textes et la réalité.

Alors, à propos de la réalité, je voudrais quand même rappeler, puisque le temps est un peu court, que l'on a souvent des périodes de crise, des périodes de difficulté, de crise économique et sociale, de renforcement des violences contre les femmes, de la violence en général et contre les femmes en particulier.

Le 20ème siècle a été un théâtre de grandes violences collectives, a vu la pratique du viol dans les temps de guerre, de nouveau très, très visible. Première guerre mondiale, on l'a un peu oublié, dans les zones occupées par l'armée allemande, il y a eu beaucoup, beaucoup de viols de femmes, de femmes civiles qui sont bien sûr désarmées dans tous les sens du terme face à ses troupes d'occupation. Guerre civile d'Espagne, combien de femmes républicaines les « rouges » ont été violées par les troupes franquistes ? Avec le discours dans les troupes du franquisme disant qu'il fallait absolument faire payer, à ces femmes, la honteuse République Espagnole. Et durant la deuxième guerre mondiale, les viols de guerre ont été aussi une réalité. Peut-être avez-vous entendu parler de ce qui s'est passé à Berlin ? Quand l'armée rouge est entrée à Berlin : plus de cent mille femmes ont été violées et obligées de vivre parfois avec des soldats. Obligation ne serait-ce parce qu'elles n'avaient rien à manger. Ces femmes se sont tues pendant très longtemps. Ce n'est que récemment que des très vieilles dames en Allemagne ont pu dire le drame qu'elles avaient vécu dans cette occupation. D'autres armées comme l'armée rouge bien sûr avait fait la même chose. Mais là encore, c'est un phénomène dont on a parlé que relativement récemment.

Et puis malheureusement, à propos du viol de guerre, vous le savez toutes et tous, dans l'ex-Yougoslavie, la Yougoslavie déchirée dans les années dans 1990 : viols massifs - absolument massifs et délibérés - des femmes bosniaques, en particulier, le plus souvent des musulmanes par les milices serbes. Et on sait que ces soldats de Bosnie étaient de grands utilisateurs de vidéos pornos.

Quand on parlait tout à l'heure des formes de violence, n'oublions pas que ces hommes, ces jeunes hommes armés avaient tout pouvoir sur les femmes qui étaient effectivement en situation de grande vulnérabilité. Ces hommes ont déployé parfois un raffinement assez terrible dans la violence faite à ces femmes. Le comble c'est aussi qu'il faut se rappeler que pour beaucoup d'entre ces femmes de Bosnie, elles n'ont pas pu retrouver leur famille, tant le problème de l'honneur familial - je dirai « mis en cause » - par leur viol a été une catastrophe. Tout contact avec la famille est devenu impossible.

Quand on parle de violences faites aux femmes en temps de guerre, je voulais aussi signaler le cas de ce qui s'est passé en France au moment de la libération 1944/45 : Les femmes vont pouvoir voter. Les femmes vont devenir citoyennes. Dans le même temps on a ces cérémonies, assez morbides et assez rudes, de milliers de femmes tondues en France pour collaboration horizontale, disait-on. Ce sont des femmes qui avaient eu des enfants effectivement avec des soldats. C'est vrai il y a quelques-unes qui en ont eu, mais en fait,



elles n'avaient pas été des collaboratrices au sens strict, elles n'avaient pas forcément dénoncé, joué le jeu de la collaboration, qu'ont joué beaucoup de messieurs. Il y avait parfois des amourettes - ça peut exister - et on a eu une espèce de dévouement collectif. Le corps des femmes a été exhibé. Elles ont parfois été baladées nues, on leur coupait les cheveux, on les rasait. C'était une humiliation terrible, c'était public, avec une population dans laquelle d'ailleurs des femmes insultaient et vociféraient contre d'autres femmes victimes de ces cérémonies morbides.

Cela n'est pas sans rappeler ces espèces de cérémonies expiatoires, qui ont pu exister dans des temps difficiles : La chasse aux sorcières, qui a été très forte en Europe, dans l'Europe Moderne ; et dans les Alpes françaises - entre autres - c'était souvent un moment de dévouement collectif pour exorciser un malheur. C'était sur les femmes que retombait, en général, cette violence terrible. Là, on a ce paradoxe : l'année où les femmes deviennent citoyennes, on tond et on dénude et on humilie publiquement des femmes. Beaucoup de résistants de la dernière heure d'ailleurs se sont illustrés en général dans ces cérémonies-là.

Les violences, elles sont de tout type pour les femmes y compris au 20ème siècle.

Il y a quelque chose que je tenais à dire : c'est qu'il y a une violence qui a été celle des femmes pendant si longtemps ne pas pouvoir accéder à un contrôle de sa fécondité, à la contraception et puis à l'IVG, qui sont des droits effectivement essentiels pour les femmes aujourd'hui. Rappelons quand même que si on est arrivé à la loi Veil -que Simone Veil a défendu



avec ténacité -c'est grâce à des mouvements féministes importants, ou d'ailleurs un



mouvement mixte comme le « MLAC », le mouvement pour la libération de l'avortement et la contraception. C'est parce que des gens avaient été témoins, des femmes mais aussi des hommes, de la grande violence faite aux femmes dans les hôpitaux français, par exemple dans les années 1950. C'est là que la prise de conscience se fait. Des femmes mouraient dans des conditions atroces, à la suite d'avortements clandestins. Elles arrivaient à l'hôpital et le personnel parfois les traitait très mal.

Il y avait les femmes qui en réchappaient, mais qui avaient entendu des choses terribles. Puis il y avait les femmes qui en mouraient : ça c'était une violence terrible ! Une violence contre laquelle effectivement ont combattu, celles et ceux, qui ont lancé l'idée de la régulation des naissances, la possibilité de réguler les naissances, de choisir. Ca passe par deux étapes :

L'accès à la contraception suite au travail de terrain qui a été fait par des mouvements en particulier comme le planning familial, qui avait d'abord « maternité heureuse », devenu « planning familial » en 1960. Et cela grâce à la pression, d'une majorité de femmes et des militants-es pour cet accès effectif à la contraception, à ce « *birth control* » comme disaient les Anglo-Saxons, qui avaient déjà une longueur d'avance sur ce domaine -là.

On arrive à 1967, d'ailleurs défendu par un homme, Lucien Newirth, qui a été assez courageux et la loi qui porte son nom. Loi dont les décrets d'applications ont été très tardifs. On voit donc au début des années 70, une nouvelle mobilisation et cette fois-ci, ce sont les féministes des années 1970, mais aussi à leur côté, des associations à côté d'elles, qui obtiennent avec beaucoup de ténacité, que le Parlement légifère. C'est Simone Veil, femme qui a dû louvoyer un petit peu et être sur le plan politique, assez fine, pour obtenir une majorité pour la loi qu'elle défendait. Et cette loi est passée, et nous avons donc aujourd'hui la possibilité, en France,- et d'autres pays l'ont- mais pas tous les pays d'Europe. Je rappelle que ce n'est pas le cas aujourd'hui pour le Portugal et la Pologne.

Cette possibilité qui a été quand même une vraie révolution puisque « *mon corps m'appartient* » c'était aussi l'idée de « *je veux un enfant ou je ne veux pas, et même si une grossesse est entamée, je veux pouvoir arrêter cette grossesse* ». La grossesse obligée, obligatoire était une forme de violence faite aux femmes. Il faut le rappeler.

Quand je parle des mobilisations féministes, les féministes des années 1970 ont eu comme particularité par rapport à leurs aînées des débuts du 20ème siècle d'insister beaucoup sur cette question du corps : corps violenté, corps maltraité et la volonté de vivre bien dans son corps et d'avoir une prise sur soi-même et d'être une liberté dans la façon de vivre avec son corps. Elles ont d'ailleurs volontairement choqué, à l'époque, en mettant sur la place publique, ce qui était effectivement de l'ordre du privé. Elles ont dit des choses qui étaient de véritables tabous. Elles ont parlé de la violence conjugale au sein des familles. Elles ont parlé du viol. Elles ont parlé de toute une série de violences qu'on taisait clairement. Il y avait un grand silence là-dessus. Elles se sont emparées de ces questions-là et on a eu toute une série de campagnes. J'ai retrouvé cette affiche, parmi d'autres, qui dit bien avec cette attitude masculine, cette manière de traiter une femme. Mais il faut quand même savoir que la lutte contre le viol était reprise en main par beaucoup d'associations, que la loi à quand même évolué dans le bon sens, puisqu' une loi de 1980 a donné une définition précise du crime du viol. Je rappelle que



tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise constitue un viol.

Les plaintes pour viol étaient rarissimes, puisque d'avouer qu'on a été violée était honteux. Les plaintes se sont faites plus nombreuses, des associations et je pense bien sûr à la fédération « *Solidarité femmes* » et beaucoup d'autres, ont accompagné des jeunes filles ou des femmes pour porter plainte. Ceci dit les condamnations ont été assez lourdes, il faut le reconnaître. Il y a eu quand même une volonté de marquer le coup. Mais en même temps, on sait très bien qu'aujourd'hui une bonne partie des viols ne donnent pas suite à une plainte, et que la réalité est quand même encore là : les viols sont très fréquents.

Quand on parlait de violences, du quotidien. Je vais passer une pub. J'avoue que je ne sais pas si c'est une pub ou pas parce que sur internet on trouve des tas de choses, Pub de Darty : elle confirme complètement ce que disait tout à l'heure Anne-Cécile Mailfert. Si la pub est véridique, effectivement, tout est dit : l'image des femmes qui sont incapables de se débrouiller avec les technologies. Ces pubs sexistes, dont je rappelle qu'elles sont très nombreuses, sont trouvées rigolotes par beaucoup. Le public n'imagine pas ce que ça veut dire quand même profondément de la façon de parler des femmes.



Alors « *la Meute* » et « *les Chiennes de garde* » ont été évoquées tout à l'heure, efficacité très importante de ces actions coups de poing de ces associations. Dans ce domaine-là, je voudrais dire que quand même en France, on s'y est pris un peu plus tard. Dans d'autres pays, je pense à l'Angleterre, aux Etats-Unis, les réseaux féministes sont immédiatement sur le pont et arrivent à faire retirer des affiches très rapidement.

Et parfois, je me souviens d'étudiantes lorsque j'enseignais à l'université de Grenoble, étrangères, en particulier nordiques ou du monde anglo-saxon, étaient très surprises de voir certaines pubs sur nos abribus et me disaient : « *Mais chez nous, en une semaine, tout ça aurait disparu* » tellement elles trouvaient cela choquant. Je pense à Yvette ROUDY³ qui avait proposé une loi antisexiste et qui s'attaquait, entre autres, aux pubs. Elle a échoué parce que le lobby de la pub a été très puissant, l'a emporté et les parlementaires ont trouvé qu'évidemment c'était un sujet pas très sérieux.



Des réalités d'aujourd'hui autour des violences, vous avez aussi bien sûr beaucoup d'associations qui sont sur le pont et des réseaux se constituent. Il se trouve que je tenais à montrer cette petite affichette parce qu'à Grenoble, où j'ai participé aux activités du planning familial, on était incluse dans ce réseau de lutte contre les mariages forcés, violence minoritaire non généralisée dans notre société d'aujourd'hui, mais réalité assez terrible, auquel on a été confronté.

³ Femme politique française, ministre aux droits de la femme durant la période 1981-1986

Il y a aussi des coopérations internationales dans la lutte des violences faites aux femmes. Je peux témoigner, mais très brièvement, de ce que le planning familial de l'Isère a fait avec une association de lutte contre les violences faites aux femmes au Sénégal où nous sommes allées plusieurs fois : nous travaillons avec des femmes, qui n'avaient pas de moyens du tout. Et pourtant une énergie et une volonté d'y arriver dans un pays où se pratiquent l'excision, les mariages forcés, les mariages précoces, sans accès à la contraception (qui commence à arriver), avec une interdiction de l'IVG. A priori donc un tableau très sombre et en même temps des femmes d'une énergie, d'une vitalité et avec lesquelles c'était un bonheur de travailler. Et ces femmes du Sénégal, encore à l'abri des commandos ont l'inquiétude du fanatisme islamique et des terroristes du Mali, pays voisin.

Le travail à l'international est aussi, me semble-t-il très important, et je peux en témoigner de cette expérience que nous avons faite avec le Sénégal.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

■ Le consentement sexuel et sa (non) traduction juridique

Marilyn BALDECK

Déléguée générale de l'AVFT

(Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail)



Bonjour tout le monde,

Je voulais commencer par dire que je suis absolument ravie d'être là, et tout à fait impressionnée par la mobilisation que la mairie de Strasbourg a réussi à faire autour de cette journée. Nous sommes extrêmement jalouses vu de Paris.

Il y a quelques jours, j'ai terminé un livre formidable avec un titre formidable : « *Nous sommes des oiseaux de la tempête qui s'annonce* » de Lola LAFON⁴. Je suis tombée sur un petit paragraphe qui était directement en lien avec le thème de mon intervention. Au détour de la page 77, j'ai lu « *Je n'ai pas bien compris, pas entendu, elle ne l'a pas dit, en tout cas, pas très fort, peut-être qu'elle a dit « non » mais pas « non, non, non. » Alors tous ensemble, ils se mettent à compter mes « non », évaluent la portée de la voix, de la clarté de cette requête de « non », cette nuit de septembre. »*

Voilà, vous avez compris de quoi je vais parler. Je parle au nom d'une association qui s'appelle AVFT⁵ que je n'ai malheureusement pas le temps de vous présenter, qui existe depuis trente ans et qui a une expertise inestimable, collectée au fil de toutes ces années sur la question des violences sexuelles et donc sur la question du consentement. Mon propos va être nourri de considérations théoriques, mais également de l'expérience très concrète de l'AVFT dans les procédures judiciaires de femmes victimes de violences sexuelles.

Alors, pourquoi cette question du consentement sexuel en droit ? Parce que c'est la question du droit dont je vais vous parler. Pourquoi est-elle essentielle ? Elle est essentielle en raison d'une réalité que vous connaissez probablement toutes et tous, c'est que la plupart des viols sont commis par des proches. Et ces proches-là, ne nient généralement pas l'existence de l'acte sexuel en lui-même. Ils se défendent en arguant du consentement de la plaignante. C'est donc la question centrale de 90% ou même encore plus, des procès pour violences sexuelles et singulièrement des procès pour viol à la cour d'assise.

Je voudrais commencer par un petit point de vocabulaire. Sur ce mot de « consentement ». Quand on y réfléchit, fonder la possibilité d'avoir ou pas des relations sexuelles sur la base d'un consentement, ce n'est pas extrêmement réjouissant. Imaginez cinq secondes « je consens à faire l'amour avec toi », ce n'est pas follement excitant.

⁴ ISBN : 2330032765 - Éditeur : ACTES SUD (2014) autrice Lola LAFON, écrivaine, chanteuse, compositrice, féministe et libertaire française

⁵ Avft : association contre les violences faites aux femmes au travail - <http://www.avft.org>

Etre d'accord pour avoir une relation sexuelle avec une autre personne, ce n'est pas tout à fait la même chose que d'avoir envie d'avoir une relation sexuelle avec cette personne, d'en avoir le désir. On pourrait penser que dès qu'on parle de consentement sexuel, c'est que déjà il y a un petit peu un problème dans la relation. C'est qu'on en n'a pas vraiment envie, mais que l'on est d'accord et que surtout ce que ça veut dire, c'est que c'est une personne qui propose et une autre personne qui est d'accord ou pas d'accord. En tout cas la relation sexuelle n'est pas d'une relation consensuelle spontanée.

Le problème, c'est que le droit, il a quelques difficultés à cerner ce que c'est le désir. Il semble en effet assez malaisé pour un juge d'évaluer le degré de non-désir d'une plaignante, et donc de juger la légalité d'un acte sexuel à l'aune de ce non-désir. D'autre part, on peut follement désirer quelqu'un, mais ne pas consentir à avoir des relations sexuelles avec cette personne. Pour tout un tas de raison : parce que ce n'est pas le bon moment, ce n'est pas le bon endroit,..., pour toutes les raisons possibles. Donc le problème, c'est que le désir, d'abord c'est compliqué en droit, mais en plus, ce n'est pas un critère suffisant juridiquement. Il faut le désir, mais il faut aussi un consentement. S'il n'y a ni désir, ni consentement, l'acte sexuel est extorqué, il est donc illégal. Reste donc à cerner ce qu'est ce fameux consentement.

J'ai commencé par faire un exercice simple. Je vais regarder ce que dit le dictionnaire sur ce terme-là. Toutes les définitions tournent autour de la même idée d'autorisation, d'accord donné. Le consentement c'est l'acceptation totale et réfléchie. C'est l'acte libre de la pensée par lequel on s'engage entièrement à accepter ou à accomplir quelque chose. On peut en déduire qu'il n'y a pas de consentement sans réflexion mais surtout il n'y a pas de consentement sans liberté. Du coup, la question qui se pose « comment est-ce qu'on peut garantir la liberté de consentir ? »

Le consentement, comme je vous l'avais déjà dit, c'est un concept qui n'est pas sans défauts, il s'inscrit dans une logique contractuelle entre les individus, qui n'est pas forcément garante des droits fondamentaux des personnes. Par exemple, vous le savez tous et toutes, il n'est pas impossible (rien n'empêche en droit) de contractualiser entre inégaux par exemple le contrat de mariage, par exemple le contrat de travail. Là, singulièrement on a un employeur, un salarié avec une asymétrie de pouvoir totale et pourtant on contractualise bien entre inégaux, particulièrement dans un régime libéral. Il faut donc un droit qui garantisse à la fois les conditions du contrat de ce consentement, mais donc qui puisse considérer comme nul le consentement qui a été donné par une personne pour qui il a été impossible de refuser de consentir ou quand la finalité de consentement est attentatoire à la dignité.

Des contrats de fait, qui sont attentatoires à la dignité, il y en a plein, vous en connaissez plein. La vente d'organes, par exemple, le sadomasochisme, ou ce qu'on appelle (je mets plein de guillemets) « *la gestation pour autrui* », c'est-à-dire la location de femmes pauvres.

J'en viens à mon point suivant. Qu'est-ce que dit le droit du consentement sexuel des femmes ? Est-ce que ce droit garanti un consentement réfléchi et libre ?

Le consentement qu'on dit libre et éclairé : regardons ce que dit le droit. Petit avertissement, faute de temps, je ne traiterai pas la question du consentement des mineurs-qui est une question à part entière. Par ailleurs, je suis spécialiste des violences sexuelles commises contre les femmes adultes. Dans mon intervention, je vais parler d'hommes pour parler de l'accusé et de femmes pour parler de la victime parce que c'est une réalité statistique et politique, mais vous décoderez éventuellement la mise en cause peut être une femme, la victime peut-être une femme. Toutes les configurations sont possibles.

Quand on pense à la question du consentement sexuel, on pense automatiquement à la définition du viol. La plupart des personnes qui ne connaissent pas le droit s'imaginent que la définition légale du viol c'est une relation sexuelle non consentie. Pourtant, il suffit d'ouvrir un code pénal pour se rendre compte que rien n'est moins vrai. La définition du viol vient de vous être citée par l'intervenante précédente (Mathilde DUBESSET) : c'est un acte de pénétration sexuelle - de quelque nature qu'il soit - commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise.

J'ai beau regarder dans tous les sens, le terme même de consentement, n'existe pas dans cette définition. Il n'est nulle part. Le consentement, c'est véritablement le fantôme du droit pénal de violences sexuelles. Le fait que les femmes soient les principales victimes de ces violences sexuelles, n'y est peut-être pas tout à fait pour rien. Leur consentement ou leur absence de consentement compte historiquement pour du beurre, ça vient également de nous être dit.

Le consentement ne fait donc pas partie des éléments de définition du viol en France. Seul, le comportement de l'accusé est pris en considération pour déterminer s'il y a viol ou s'il n'y a pas viol. Le comportement de l'accusé, c'est le fait qu'il ait usé de violences, de contraintes, de menaces ou de surprises. Et en réalité c'est de ces éléments-là, qu'ont fait découler le défaut de consentement de la plaignante. Et vous voyez bien qu'il y a là un énorme problème logique. Le consentement des femmes dépend, non pas de ce qu'elles ont décidé, elles, mais de qu'il a fait, lui. Il s'agit même d'une inversion causes-conséquences, d'une mystification intellectuelle et chronologique. La justice dit pour déterminer qu'il y a bien viol : « Madame, il a usé de menaces, donc vous n'étiez pas consentante » alors qu'en réalité c'est l'inverse qui s'est passé. Il a usé de menaces parce qu'elle n'était pas consentante. Donc c'est très important de saisir cette nuance et l'inversion auquel le droit français, le droit pénal français procède actuellement dans notre code pénal.

En conséquence, la conséquence logique de cette analyse du droit c'est qu'une pénétration sexuelle consentie n'est pas nécessairement un viol en droit français. Un homme n'a, en effet, pas besoin d'user de menaces, de violences, de surprises, de contraintes sur une femme qui est paralysée par la peur. D'autant que ces menaces, violences, contraintes ou surprises, qu'il faut prouver ont des définitions très restrictives (On pourrait faire un colloque entier sur chacun de ces mots) et qu'elles doivent être exercées concomitamment aux viols. Et ça, c'est la jurisprudence qui le dit.

Par conséquent, la justice peut tout à fait considérer qu'une femme violentée physiquement, molestée par un homme, peut avoir ensuite avoir consenti à des actes sexuels avec lui, a pu nier l'existence de l'intention criminelle et écarter, en conséquence, la qualification de viol. La Cour d'appel qui, tout en retenant à la charge du prévenu les violences dont il s'était rendu coupable à l'encontre de la victime, a pu déduire que le prévenu avait pu croire à son consentement aux rapports qu'il avait eu avec elle.

C'est un arrêt de la cour de cassation de 1978. Vous pouvez penser que c'est ancien, mais le problème, c'est qu'il est toujours cité dans le code pénal Dalloz 2015, comme étant la jurisprudence en vigueur. Et parfois les juges ne se contentent pas des éléments légaux constitutifs du viol, donc une pénétration sexuelle et les modes opératoires de l'agresseur : violence, menace, contrainte ou surprise. Ils vont rechercher une résistance jugée défailante de la victime pour dédouaner l'agresseur alors que la définition du viol ou de l'agression sexuelle ne l'exige pas.

Je vous cite un tout petit attendu de l'arrêt de la cour d'appel de Paris dans l'un des dossiers de l'AVFT : *« Il n'est pas résulté de l'enquête »* et là je vous demande de vous concentrer sur chacun des mots que je vais lire *« il n'est pas résulté de l'enquête, et notamment des propres déclarations des parties civiles, la manifestation ferme, non équivoque et renouvelée d'un refus absolu des comportements imposés par l'accusée »*

Donc vous voyez où on met la barre dans l'expression de l'absence de consentement par les femmes. Je n'ai pas le temps de vous expliquer de quoi il retournait, mais c'était évident pour ces femmes qui étaient terrorisées par cet homme. Elles étaient plusieurs. C'était un prof de théâtre. C'était impossible d'exprimer une manifestation ferme, renouvelée absolue de leur absence de consentement sinon elles craignaient pour leur intégrité physique voire pour leur vie.

Par conséquent, en droit français, céder c'est consentir. Elle a été amenée à céder du fait de la relation hiérarchique. C'est une attitude de soumission par définition consentie. Il n'y a donc pas viol. Ce sont les réquisitions de l'avocat général, Tribunal de Grande Instance d'Amiens, il y a deux ans - vous voyez, ce n'est pas le Moyen Age- c'était hier. *« Attendu que l'agression sexuelle pour être constituée, suppose que la mise en cause a eu la conscience d'imposer à sa victime des rapports auxquelles celle-ci ne consentait pas »*

En l'espèce, *« Madame P. ne conteste pas avoir été (à l'exception du tout début de la soirée où même son refus peut être considéré quand même comme ambigu), d'une absolue passivité sous l'effet de la sidération qu'elle a ressentie. Que l'attitude de la jeune femme, décrite comme très réservée et incapable de position directe, n'a pas été, quelque soient les sentiments réellement éprouvés à ce moment, de nature à exprimer clairement et sans ambiguïté un refus à Monsieur D, décrit pour sa part, comme peu à l'écoute des autres. Attendu que dans ces conditions le crime de viol n'est pas constitué dans tous ces éléments, ordonnance de non-lieu du Tribunal de Grande Instance de Rennes, 2011 ».*

Un acquittement du chef de viol ne postule nullement le consentement de la victime. Il peut se justifier par le défaut d'intention de l'auteur ou par un simple doute sur la réalité de cette intention.

Le défaut d'intention pouvant résulter de cette circonstance prouvée ou présumée, ou simplement présumée, que l'accusé s'est mépris ou a pu se méprendre sur les dispositions véritables de la femme et estimé, à tort, que sa résistance n'était pas sérieuse. C'est la jurisprudence du « *le pauvre, il n'a pas compris* ». C'est la cour d'assise du Haut-Rhin en 1959, c'est loin mais toujours cité dans le code pénal 2015 comme étant la jurisprudence en vigueur. C'est donc, sans surprise, que certains prévenus ne contestent pas la réalité des refus des femmes. Ils peuvent le dire, mais ils savent qu'ils sont protégés par le droit.

Vous vous souvenez de Gérard DUCRAY ⁶? Cet homme qui a fait abroger le délit de harcèlement sexuel. Il avait été condamné, il a déposé une question prioritaire de constitutionnalité. C'était un avocat, un homme politique, un ancien ministre....etc. Je vous lis un extrait d'un P.V. d'audition de la gendarmerie. Ils disaient qu'il a commis l'erreur de penser que le refus de la plaignante n'était que de pure forme. En résumé, le consentement positif des femmes, comment elles ont dit « *oui* » n'est jamais recherché ou presque et juridiquement n'a pas à l'être.

Au mieux, le juge cherche le comportement de l'agresseur : les violences, les menaces, la contrainte, la surprise et on en déduit le non-consentement de la victime. Au pire, le juge recherche le comportement de l'agresseur : les violences, menaces, contraintes, surprise et le non-consentement de la victime absolu, ferme et non équivoque réitéré. Ça veut dire que théoriquement une femme peut consentir à des actes sexuels forcés et donc ce qui me permet de dire que c'est un droit d'inspiration à la fois sadomasochiste et pornographique. Si on ne recherche pas le consentement positif des femmes, mais qu'au contraire, on recherche leur absence de consentement, cela signifie que les femmes sont, à priori, consentantes jusqu'à preuve du contraire. C'est une présomption extrêmement forte en droit français, qu'il faut combattre dans les procédures pour viol.

D'ailleurs, il n'y a pas si longtemps que ça, cette présomption de consentement a été explicitement inscrite dans le droit par loi du 4 avril 2006 sur les violences faites aux femmes. A l'article 222.22 du code pénal sur les agressions sexuelles, on pouvait lire que la présomption de consentement des époux à l'acte sexuel ne vaut que jusqu'à preuve du contraire. Donc on a inscrit dans le code pénal une présomption légale de consentement des femmes, dans le mariage. Alors, que par ailleurs, des féministes luttaient depuis 1810 contre le devoir conjugal.

C'était donc une belle réactualisation de l'idéal napoléonien inscrit dans le code civil de 1810. Une loi de 2010, donc quatre ans après, a supprimé cette présomption de consentement. L'AVFT avait été la seule association à revendiquer cette suppression après un débat extrêmement houleux à l'Assemblée nationale.

⁶ Ancien élu UMP condamné en 2010 par le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône (Rhône) à deux mois de prison avec sursis pour "harcèlement sexuel" sur trois personnes. Confirmation et augmentation de sa peine en 2011 par la cour d'appel de Lyon. Dépôt d'un pourvoi en cassation précédé d'une question prioritaire de constitutionnalité, procédure à l'origine de la décision du Conseil constitutionnel du 4 mai 2012 d'abroger la loi sur le harcèlement sexuel de 1992.

Voilà pour l'état du droit français, mais évidemment je ne voudrais pas vous quitter sur ces notes aussi pessimistes sans essayer d'envisager l'avenir et d'aller rechercher, quand même, dans quelques actes courageux des juges pour aller à l'encontre des prescriptions légales, des modes d'emploi pour faire mieux.

D'abord, nous, notre idéal, c'est de passer du « *non, c'est non* » au « *oui, c'est oui* » où on passerait d'un système dans lequel la sexualité libre n'est pas définie à contrario, en négatif des violences mais comme un absolu. Lors ce « *oui c'est oui* » on le trouve où ? On le trouve dans le droit étranger notamment dans le droit anglo-saxon, dans tous les pays du Commonwealth qui ont une définition des violences sexuelles dans laquelle on retrouve une définition du consentement positif, du consentement des plaignantes. On recherche un consentement explicite. Par conséquent, c'est le mis en cause qui doit prouver qu'il s'était assuré de manière raisonnable du consentement de sa partenaire.

Dans la jurisprudence de certains Etats américains, le consentement doit être expresse. Il est inscrit dans la loi que l'absence de résistance ne peut en aucun cas être assimilée à un consentement. C'est écrit dans la loi de tous les pays du Commonwealth. Ce droit prévoit également des hypothèses d'exclusions absolues du consentement, c'est-à-dire que le mise en cause ne peut arguer du consentement de la plaignante si son discernement était aboli du fait de la consommation d'alcool ou de stupéfiants ou en dessous d'un certain âge etc. Donc le principe qui prévaut en droit anglo-saxon, c'est que, dans le doute, les femmes ne sont pas consentantes, alors que dans le droit français, dans le doute, elles le sont.

Dans le droit international, on peut aller chercher du côté d'un manuel de législation des Nations-Unies sur les violences faites aux femmes, de 2010, qui recommande la suppression de l'exigence selon laquelle l'attaque sexuelle doit être commise de force. Prenons le principe d'un accord non équivoque et volontaire donc, j'insiste, d'un accord et pas d'un défaut de consentement, d'un accord non équivoque et volontaire et la preuve fournie par l'accusé qu'il a fait le nécessaire pour déterminer si la plaignante était consentante.

Une convention du Conseil de l'Europe dite « *convention d'Istanbul* », que certaines d'entre vous connaissent, dit dans son article 36.2 que le consentement doit être donné volontairement. Et que l'expression du consentement comme résultat de la volonté libre de la personne devra donc être recherché par le juge.

Dans une circulaire française cette fois, c'est la circulaire du 7 aout 2012 sur le harcèlement sexuel qui demande au juge de considérer que le harcèlement sexuel, c'est un comportement qui est non désiré par la victime et que cela peut résider d'un silence permanent. Ce n'est pas un hasard, le harcèlement sexuel a une nouvelle définition qui date de 2012. C'est l'infraction à caractère sexuel la plus récente inscrite dans le code pénal et donc, on a eu énormément, nous, en particulier nous à l'AVFT la voix au chapitre, au moment de la réécriture de ce texte. On a pu convaincre la chancellerie de publier une circulaire qui inverse l'adage que vous connaissez : « *qui ne dit mot consent* » en disant « *qui ne dit mot ne consent pas* ».

Cette façon de voir le droit, on la retrouve aussi dans une jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui condamne l'Etat de Bulgarie en 2003, donc c'était déjà il y a quelques années. *« Conformément aux normes et aux tendances contemporaines en la matière, il y a lieu de considérer que les obligations positives, qui pèsent sur les Etats membres ; en vertu des articles 3 et 8 de la Convention, commandent la criminalisation et la répression effective de tout acte sexuel non consensuel, y compris lorsque la victime n'a pas opposé de résistance physique ».*

Et en France, notre jurisprudence française, j'ai pu retrouver (il y a 2 ou 3) mais un arrêt en particulier, qui nous a beaucoup marqué à l'AVFT, puisqu'on était partie civile dans la procédure, c'est la condamnation d'un élu qui s'appelle Jacques MAHEAS⁷, élu d'une commune de Seine Saint Denis. La victime a toujours dit exactement comment les violences s'étaient passées. Elle faisait sa ronde, c'était la gardienne de mairie. Il la suivait avec des chaussures en crêpe, pour pas qu'elle l'entende arriver, se poster devant elle, lui touchait les seins, l'embrassait de force, lui touchait les fesses. Elle a toujours dit qu'elle avait tellement peur de perdre son travail. Par ailleurs, elle occupait la loge de la mairie, elle perdait aussi son logement si elle dénonçait, qu'elle n'a jamais rien dit, et qu'elle a subi des actes auxquels elle ne consentait pas. Là, c'était un vrai challenge pour nous de convaincre la Cour que ça c'était bien une agression sexuelle avec le droit, dans le cadre du droit français.

La Cour d'Appel de Paris dit que la contrainte est caractérisée par le fait pour le prévenu d'avoir imposé à Madame S. des atteintes sexuelles qu'elle ne souhaitait pas, en ayant conscience qu'elle n'était pas consentante. La rigidité, la pudeur, la retenue décrites par la jeune femme lors des approches dénoncées ne l'ont jamais encouragé dans ces actes et le fait d'avoir toujours repoussé ses avances l'ayant nécessairement conduit à comprendre que celle-ci n'était pas consentante.

La frigidité psychologique de l'intéressée n'ayant pu de surcroît échapper à Monsieur MAHEAS, compte tenu de l'ancienneté de leur relation professionnelle, celui-ci ayant eu au demeurant clairement conscience que le statut professionnel et social subalterne de cette jeune femme, ses difficultés financières par rapport à l'aura qui était la sienne, l'a menée à subir ses agissements non consenti sans les dénoncer. Ça, c'est l'idéal, l'idéal féministe du droit.

Dans les pays dans lesquels le droit a été inversé, c'est-à-dire que les infractions ne sont pas constituées au regard du comportement de l'agresseur mais au regard de la réalité d'un consentement de bonne qualité, donné de manière libre et équilibrée à la victime, les prescriptions légales n'ont pas suffi. Il a fallu aussi accompagner les consciences, forger l'opinion publique et dans les pays anglo-saxons, vous en avez peut être entendu parler, il y a des grandes campagnes en ce moment, où on ne dit pas *« non, c'est non »* mais le *« yes, mean's yes »*, *« oui c'est oui »*.

⁷ Ancien sénateur et maire actuel socialiste de Neuilly sur Marne (Seine saint Denis) condamné en mars 2010 pour agressions sexuelles

Et notamment en Angleterre en ce moment, à l'Université, au Canada, les enseignants peuvent télécharger sur le site du ministère de l'enseignement supérieur de l'éducation nationale, un livret pédagogique sur le consentement, où on explique à quoi ressemble un consentement donné de manière libre et éclairée. Nous devons aussi nous y mettre en France.

Trente-six ans après la définition du viol en 1980, il est temps de réfléchir à la réformer, parce qu'en trente-six ans nous avons aussi changé et sommes passé du « non, c'est non » au « oui, c'est oui ».

[Applaudissements]

■ Table ronde : Le corps des femmes contrôlé, exposé, mutilé

Intervenantes : Florence MONTREYNAUD, Marie-Jo BOURDIN, Marie-Jo BONNET

Marisa MARTINEZ, association La Lune

Modératrice de la table ronde

Je voudrais dire merci à Marie-Jo BOURDIN, d'avoir accepté d'intervenir au dernier moment à la place d'Isabelle GILLETTE-FAYE, Directrice générale de la fédération national GAMS (Groupe de femmes pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles) qui malheureusement ne peut pas être avec nous, pour parler d'un thème qui nous tient énormément à cœur, qui est les mutilations génitales des femmes.

Cette année nous avons retenu comme titre de ce colloque un slogan du MLF, Mouvement de Libération des femmes. Vous pouvez imaginer que je suis ravie, émue, très contente d'avoir à cette table des femmes, qui chacune à sa façon, ont participé dans cette très belle aventure de féminisme français.

Nous allons parler du contrôle du corps des femmes. Ce corps qui fait peur au système patriarcal de notre société à la fois haï, désiré, violenté avec un seul but : celui de contrôler nos désirs, de travailler notre « liberta », notre liberté et bien sûr de vouloir s'approprier notre capacité de recognition. Nous allons parler de tout cela dans cette table ronde.



Les violences sexistes symboliques publiques (Insultes et publicités)

Florence MONTREYNAUD

Historienne, fondatrice des Chiennes de garde

C'est aussi l'autrice d'ouvrages, son dernier livre s'appelle « Chaque matin, je me lève pour changer le monde »⁸ et maintenant elle est dans une nouvelle aventure, celle de l'association « Zéro macho »⁹



Les violences sexistes symboliques publiques : chaque adjectif a son importance et je vais le préciser par une définition.

⁸ Edition Eyrolles / 2014.

⁹ Créée en 2011 « Zéro macho », regroupe 3 000 hommes engagés contre le système prostitueur. www.zeromacho.eu/

« *Publiques* » : par opposition à « *privées* », c'est-à-dire ayant lieu dans le cadre familial, ou dans l'intimité du couple. Au contraire, les violences dont je vais traiter se déroulent dans l'espace public, au vu et au su de tous : les insultes sont audibles ou lisibles par des tiers dans la rue, sur Twitter, dans une assemblée d'élu-es ; les publicités sexistes sont imposées à tous sur les murs des villes, aux arrêts de bus, sur les écrans.

« *Symboliques* » : ces violences sont figurées, imagées ; elles ne sont pas « *réelles* », « *matérielles* », comme des coups ou un viol. Le mal qu'elles font est bien réel, avec des dégâts psychiques et sociaux.

« *Sexistes* » : ces violences visent une ou des femmes en raison de leur sexe, de même que « *raciste* » vise des personnes en raison d'une caractéristique physique ou d'une origine ; dans les deux cas, on les identifie à une spécificité, par exemple de femme, ou de Noire, ou de Turque, au lieu de les voir comme des êtres humains égaux à tous les autres en droits et en devoirs.

Qu'est-ce que le sexisme? Un ensemble d'attitudes et de comportements discriminatoires visant une ou des femmes en raison de leur sexe. Le mot a été formé par des féministes aux États-Unis sur le modèle de « *racisme* » et il est entré dans le Petit Larousse en 1976. Il procède du machisme, mot formé sur « *macho* », mâle en espagnol. Le machisme est un système de violences et d'injustices, reposant sur la prétendue suprématie des mâles hétérosexuels. Il s'exprime par l'oppression masculine et la soumission féminine. Il s'enracine dans la haine du féminin, et plus généralement, dans la haine et le mépris de notions qui lui sont associées : petit, mou, tendre, creux, humide, doux, gentil, faible.

Il sépare les hommes en deux catégories : les « *vrais hommes* » et les autres, les « *minus* » ou les « *pédé* », et les femmes en « *mères* » ou « *putains* », opposant la femme légitime, propriété privée d'un seul homme, à la femme publique au sexe ouvert, lieu où peuvent passer tous les hommes. « Femme *publique* » ? Cette expression devrait être l'équivalent d'« *homme public* », mais elle garde un peu de son sens au temps des bordels : « *prostituée* », dont l'étymologie est « *exposée* ».

Le sexisme est tellement répandu qu'il n'a même pas besoin de femmes, réelles dans l'insulte, symboliques dans la publicité. Je vais vous raconter une histoire qui est arrivée à une amie. Au temps où les pompes à essences étaient desservies par des pompistes, elle s'arrête pour faire le plein. Le pompiste dévisse le bouchon du réservoir, décroche le tuyau et s'apprête à introduire le pistolet dans le réservoir. Il a du mal ; il proteste : « *Ah ! Elle se refuse au mâle !* ». Les voitures sont utilisées dans la publicité pour mettre en valeur la virilité. Ici, l'identification est complète : tout substitut féminin est doté d'un trou, tout trou est fait pour être pénétré. Une voiture qui refuse la pénétration n'est pas dans son rôle de femelle. Ce maladroit sauve la face en accusant l'autre, c'est tellement plus facile.

La pénétration sexuelle est au cœur de notre sujet. Elle est considérée comme un droit pour les hommes et un devoir pour les femmes. Réelle ou figurée, elle renforce dans sa virilité celui qui l'accomplit et dégrade celle qui la reçoit : il est un mâle, elle n'est qu'une femelle, c'est-à-dire un trou. La meilleure preuve : *Maintenant je préviens les oreilles*

sensibles que je vais entrer dans les gros mots. (Parce que quand on parle d'insultes, il faut donner quelques exemples, la preuve :...)

L'insulte « *enculé* ». S'il s'agissait d'injurier des hommes homosexuels, « *enculeur* » pourrait faire l'affaire ; mais non, on s'en prend seulement à celui qui est pénétré, qui reçoit. Même à propos d'un homme, c'est donc encore la haine du féminin qui s'exprime ici, la haine, la peur, le mépris du trou, du creux, de l'humide. Pour les machos, la sexualité effective -désir, actes et plaisir- salit les femmes, et les fait déchoir du seul statut respectable, celui de vierge-mère asexuée, comme l'atteste la proclamation « *Toutes des salopes, sauf ma mère !* »

Premièrement je vais traiter des insultes puis des publicités – qui sont la même chose d'ailleurs, ça relève du même...les insultes, ce sont des mots ; les publicités ce sont des images, mais tout ça c'est la haine du féminin.

I. Les insultes sexistes publiques

Quel est le but d'une insulte sexiste adressée à une femme en public ou à une femme publique ? Abaisser la femme, l'avilir, bref lui signifier son indignité. Plus radicale que le dénigrement ou l'intimidation, l'insulte est une mise à mort symbolique, une négation fondamentale de son être, de sa dignité humaine, car elle revient à lui signifier : tu n'es bonne qu'à ça - être pénétrée - mais ça te salit ; tu n'es qu'un trou, une chose nulle et vile, une moins que rien. En réduisant la femme à son corps, à son sexe, à la pénétration qu'elle subirait, et en la salissant, (*redoublé dans l'insulte sale pute*), l'insulteur mâle s'affirme comme seul à détenir la norme ; il se veut un plein, un volume, qui emplit l'espace de son cri. Ces insultes sont fréquentes et banales : quelle femme n'a jamais été traitée de « pute », cette insulte qui impose des limites à la liberté des femmes, de toutes les femmes, cette insulte sans équivalent masculin ?

Résultat : dans l'espace public, les femmes et les filles sont sur la défensive. Non seulement elles ont peur d'un danger réel : être agressée, harcelée, violée, mais elles ont aussi peur des mots qui salissent, blessent, rongent, torturent, ces insultes qui leur signifient : « *Ta place n'est pas ici* », parfois explicité en « *Retourne dans ta cuisine !* »

Comment le système machiste se maintient-il ? Par la soumission des femmes, qui intériorisent la contrainte pour éviter de subir cette honte publique. Elles se construisent donc avec une image d'elles-mêmes mutilée : beaucoup manquent de confiance en elles. Le contrôle qu'elles imposent à leur corps, à leurs vêtements, à leur comportement, par prudence ou pour se conformer aux normes, absorbe leur énergie. Investir dans son image, se soucier de son apparence, mettre en place des stratégies d'évitement du danger nécessitent des efforts considérables, et c'est autant d'énergie en moins à mettre au service de la réalisation de soi-même ou à apporter à une révolte collective.

Les mentalités changent très lentement. Au 20^{ème} siècle et encore au 21^e siècle, nous vivons toujours sur des représentations asymétriques de la sexualité humaine et de ses conséquences sur la réputation, c'est-à-dire l'identité attribuée par les autres. Cela procède

de ce que des féministes du 19^e siècle, nos prédécesseurs, ont nommé « double norme sexuelle ». En gros, l'homme « normal » est actif et la femme « respectable » passive. Une femme sexuellement active est vue comme très dangereuse ; en effet, le désir féminin fait peur à beaucoup d'hommes qui craignent de n'être pas « à la hauteur ».

Quand l'homme drague, quand il se comporte en « mâle à besoins impérieux », il est renforcé dans sa virilité symbolique. Au contraire, une femme prenant l'initiative avec un homme, osant exprimer en public son désir est jugée « facile », « allumeuse », « provocante » ou « chaudasse », tous mots inusités au masculin. Les adolescents sont les plus féroces –il ne faut pas me dire que ça va mieux maintenant - pour stigmatiser une « pute » : alors que celui qui « ne pense qu'à "ça" » et « baise tous azimuts » est salué comme un « chaud lapin » ou un « don Juan », son équivalent féminin est une « une grosse salope », « grosse nympho » qu'« a le feu au cul » et « y a qu'le train qui lui est pas passé d'ssus ». (Moi, ça ne me fait pas rire, mais bon..., ça soulage en effet parce que d'accord, vous vous rendez compte...). Le machisme, qui assimile les hommes à leur érection — « je bande, donc je suis » —, fait peser un tabou sur l'équivalent féminin : « mouiller » n'a rien d'aussi prestigieux. À propos, vous connaissez l'expression très utilisée, y compris par des filles, qui veulent faire moderne « ça me casse les couilles ». J'ai une préférence, quand le sujet est féminin, pour l'équivalent : « Ça me sèche la chatte ! »

[Rires et applaudissements]

Venons-en aux adultes qui insultent des femmes politiques et des militantes. C'est un prix très élevé qu'ils font payer à des femmes prétendant entrer dans le cercle du pouvoir, masculin par essence. La lumière fait briller les hommes, elle salit les femmes. Dès qu'une femme est visible, cela déclenche les attaques de machos. Une femme qui prend la parole en public sait qu'elle n'est pas entendue pour ce qu'elle a à dire, mais d'abord vue, c'est-à-dire examinée et évaluée sur son apparence. Parmi mille exemples dont la vie politique regorge, le cas des affiches est frappant. En période de campagne électorale, elles sont souvent taguées. Sur celles d'un homme, vous pouvez lire « salaud », « vendu », « pourri ». Pour une femme, c'est toujours la même insulte : « pute » !

Toutes les femmes politiques ont subi ce traitement. Voici un exemple récent en Grèce. De février à octobre 2015, le parlement a été présidé par une femme de 38 ans, Zoé Konstantopoulou. La presse populaire s'est déchaînée contre elle : « L'homme de Zoé ne peut-il pas la museler ? » ou « Zoé est du domaine du psychiatre », l'utilisation du seul prénom étant typique de la familiarité qu'on se permet avec les femmes, politiques ou non. En outre, des députés ont lancé un appel à son mari, qui est capitaine de la marine marchande : qu'il « débarque au plus vite pour la calmer », tandis que d'autres l'attaquaient avec des insultes comme « Orang-outan mal baisée » !

« **Mal-baisées !** » L'insulte typique, adressée à toutes les femmes qui cherchent à agir, comme si ce désir d'action procédait d'une frustration sexuelle, par exemple les féministes. Les machos déplacent le débat du politique au sexuel, de la tête à l'entrejambes. Avec violence.

Quel rapport entre un orgasme, événement individuel, et nos demandes qui se placent sur un plan éthique, politique et social ? Nous demandons « À travail égal salaire égal ! », ils rétorquent : « *Bande de frustrées ! Vous n'avez jamais joui avec un homme !* » Étrange logique ! Selon eux, si ces femelles frustrées étaient « *bien baisées* », c'est-à-dire convenablement « *fourrées* » ou « *ramonées* », - *j'espère qu'il n'y a pas d'enfants* – (Rires) Elles s'écraseraient, domptées, reconnaissant la supériorité de ces messieurs, devenues de « *vraies femmes* », c'est-à-dire dociles et surtout muettes. – *Encore raté*

Ces assauts ignobles participent d'un rituel sadique, d'un lynchage symbolique des femmes, nouvelles venues dans un monde où depuis toujours des hommes font la loi. Les injures ne salissent que leurs auteurs. Quand ils crachent leur bile, c'est d'eux qu'ils parlent, de leur petitesse, de leur bassesse, de leur peur des femmes. Pour eux, la femme idéale serait une poupée gonflable faisant le ménage et apportant la bière au sifflet. Ce sont eux, les frustrés, les peine-à-jouir, les mal-baisants. Ces petits garçons n'ont pas dépassé la terreur de leur mère toute-puissante ; s'ils craignent les femmes réelles, c'est qu'ils manquent de confiance en eux ; en cas d'affrontement à armes égales, ils ne sont pas sûrs d'être à la hauteur. En lançant de gros mots très fort, ils croient faire la démonstration qu'ils sont grands, qu'ils ne sont pas des « *p'tites bites* » ! – *qui est leur obsession à eux*

Dans la rue, avec une inconnue, ou dans l'anonymat de Facebook, ils attaquent lâchement, à la maison, ils se croient les plus forts parce qu'ils s'attaquent à des femmes terrifiées, devant des enfants épouvantés. Ce n'est pas le courage qui les étouffe : n'ont-ils jamais traité un grand balèze de « *couilles molles* » ? Ont-ils jamais dit à un inconnu : « *Eh ! Toi, là, le négro, t'as pas de couilles !* » ? *Non, ils s'attaquent aux femmes, aux faibles*

Que faire ? Comment réagir ? Qu'a-t-on enseigné aux femmes ? « *Fais comme si tu n'avais pas entendu ! Va ton chemin sans te laisser ébranler par ces minables !* » On nous a appris à ne pas répondre, à ravalier notre colère, à nier notre souffrance, et surtout à « *être au-dessus de ça* ». Où cela nous a-t-il menées ? À devoir supporter pire ! Si nous ne réagissons pas, — nous, c'est-à-dire les femmes et les hommes engagés pour l'égalité des sexes et le respect de la dignité —, nous ne toucherons jamais le fond, car il n'y a pas de fond à la bassesse, à *cette indignité*, pas de limites à la haine pour les femmes et le féminin.

Les mêmes qui peuvent être choqués qu'un Maghrébin soit traité de « *sale bougnoule* », estiment que « *sale pute* » adressé à une femme, c'est « *quand même moins grave* ». Il se trouve que, depuis la loi antiraciste de 1972, « *sale bougnoule* » a été effectivement puni par la justice, ce qui a pu rendre prudents certains racistes, tandis que ceux qui lancent des « *sale pute* » n'ont pas à s'inquiéter, puisqu'aucune condamnation n'a encore été prononcée. Avec les Chiennes de garde, le mouvement que j'ai lancé en 1999 pour défendre des femmes insultées, et d'autres associations (*quatre autres associations féministes*), nous y travaillons : nous avons intenté un procès dont le jugement fera, je l'espère, jurisprudence.

Nous avons intenté un procès à un type qui disait des « Sale pute ! » et la justice suit son cours, qui est très, très lent mais nous espérons y arriver et dans ce cas-là, ça s'arrosera ! Que « sale pute » lui vaut au moins une amende, et que combien ça coûte de dire « Sale pute ! », 1.500 euros d'amende, ça serait vraiment bien.

Ah ! La France, pays d'origine des « droits de l'Homme »... Nous agissons pour qu'elle soit un pays où soient respectés les droits humains, les droits de tous les humains : ces droits n'ont pas de patrie, car ils sont universels. Encore un effort et, dans quelques siècles, on comprendra que traiter une femme de « sale pute » est tout aussi grave et inacceptable que de proférer une insulte raciste.

« Ça s'était les insultes racistes, les modèles sexistes et maintenant ce sont les publicités sexistes, et là je ne vais pas faire comme Anne-Cécile, qui l'a fait, vous en avez vu, comme Mathilde...vous en avez vu, des images, moi personnellement, politiquement, je ne les montre pas ...Je considère qu'elles font du mal. Elles sont très bien pensées, très bien agencées pour entrer dans nos cerveaux et donc je ne contribue pas à leur diffusion, vous pourrez donc seulement voir « ma bobine » avec un âge canonique, nettement pas celui des pubs sexistes ou à partir de 22 ans, la viande fraîche n'est plus assez fraîche... »

II. Les publicités sexistes

Je vous ai dit beaucoup de « gros mots » mais maintenant pour parler des publicités sexiste, je ne vous montrerai pas de reproductions. L'expérience m'a appris quel pouvoir de nuisance ont ces images, et je refuse de participer à leur diffusion. Vous en avez tous vu. Partout, sur les murs des villes ou sur Internet, des publicités montrent le corps de femmes jeunes comme de la viande à consommer, utilisé comme appât pour vendre n'importe quoi. Sur des milliers d'affiches, sur des millions d'écrans, s'étale le grand livre d'images du sexisme.

Pourquoi ? « Parce que nous l'avalons bien ! »¹⁰ ! Ceci est un superbe détournement de « Parce que je le vaux bien », slogan de l'Oréal parmi les plus pernicious : de quelle valeur et de quel « je » est-il question ? Est-ce que ma valeur est égale à celle d'une marchandise ? Un achat banal — la marque l'Oréal est vendue dans des magasins populaires — est présenté comme l'exercice d'un privilège, avec un slogan censé rehausser l'estime de soi.

Souvenez-vous des publicités racistes du temps des colonies, avec le cliché du chocolat associé à la peau noire ! L'image d'un Noir au large sourire vantant la poudre chocolatée Banania inspire au poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui la découvre lors de son arrivée en métropole, ce cri de révolte : « *Je déchirerai les rires Banania de tous les*

¹⁰ Graffiti sur une sucette, action anti-publicité, Auch, 24 décembre 2010. <http://juralibertaire.over-blog.com/categorie-677769.html>

murs de France. »¹¹ Et nous, qu'attendons-nous pour nous révolter contre cette dictature d'images ?

Si depuis les années 70, la situation s'est améliorée dans les pays nordiques et en Amérique du Nord, c'est grâce aux actions et à la pédagogie de féministes qui ont fait évoluer l'opinion.

Chaque féministe se souvient d'une publicité sexiste qui l'a particulièrement choquée, décidant parfois de son engagement. Des femmes peuvent n'avoir pas pris conscience du système machiste, avoir été épargnées par les violences réelles, mais un jour une publicité d'un sexisme insupportable déclenche une réaction d'indignation. Beaucoup citent un spot pour une voiture- que je ne vais pas citer, une voiture avec un slogan, énoncé par une voix de femme sur un ton d'évidence cynique : « *Il a l'argent, il a le pouvoir, il a une (Audi)... il aura la femme* ». *Comment des femmes peuvent consentir à leur propre abaissement. Comment on peut trouver cela bien, la voiture et la femme comme un trophée ?*

Pour moi, le choc décisif a été en 1996 une affiche vue dans une rue de Paris, avec une femme noire nue, Naomi Campbell et ce slogan : « *Vous dites non, mais on entend oui.* » Cette publicité pour du chocolat Suchard joint le machisme au racisme, à cause du rapprochement entre corps noir et aliment. Jamais je n'avais vu une réclame aller aussi loin dans l'incitation au viol : quand une femme dit non, se montrer sourd à son refus est la tactique des hommes pour qui leur désir est la seule loi.

Parmi les milliers de lettres adressées aux Chiennes de garde, un bon tiers concernait des publicités sexistes. En 2000, j'ai lancé avec des Chiennes de garde La Meute contre la publicité sexiste. De ces 15 ans d'engagement, je retiens trois exemples particulièrement sexistes. Avril 2000. Dans toute la France, sur 5 000 panneaux de 12m², une image de femme en jupe courte, sans tête, dotée d'attributs de ménagère, cuiller en bois, fouet de cuisine et tablier sur lequel est écrit le slogan « *Babette, je la lie, je la fouette, et parfois elle passe à la casserole* ». Babette : ce diminutif d'un prénom féminin est le nom d'un produit de la marque Candia. « Semi-épaisse », seule précision donnée, peut faire allusion au corps mince de la femme ; l'humour, lui, est épais, avec un slogan qui joue sur le double sens de mots désignant des violences. Cette publicité, qui banalise la violence contre les femmes, suscite des réactions indignées. Pour se défendre, les publicitaires recourent à leurs arguments habituels : « *C'est de l'humour* », ou « *Il faut le prendre au second degré* ».

Je vais faire un sort à ce deuxième degré avant le deuxième degré, il y a le premier degré et quand on est dans une foule, notamment quand on s'adresse avec une affiche à une foule dans la rue, c'est du premier degré. Le second degré, c'est entre personnes qui sont déjà d'accord sur le premier degré.

2004. Une carte publicitaire pour Club-Internet est diffusée dans des commerces à des dizaines de milliers d'exemplaires. On y voit les jambes d'une femme allongée sur le sol, chaussée de sandales à hauts talons. Le reste du corps est masqué par la porte ouverte d'un

¹¹ Léopold Sédar Senghor, *Hosties noires, Poème liminaire, 1940 in Poèmes, Seuil, 1985, p. 55.*

lave-vaisselle. Texte : « À la place de mon match, elle voulait voir un documentaire sur les étoiles filantes. Elle les a vues. » On comprend qu'à la suite d'un désaccord sur le programme de télévision, « il » l'a tabassée et « elle » est restée sur le carreau. Comment peut-on impunément utiliser la violence conjugale masculine comme argument publicitaire ?

Enfin, banalisation de la prostitution. 2005. Affiche pour le train Thalys. Une rue, de nuit, mal éclairée par une lumière rouge ; dans la vitrine d'une boutique, un renne femelle exhibe ses cuisses, un homme ventru déguisé en père Noël, les yeux cachés par des lunettes noires, s'apprête à pousser la porte. Slogan : « *Cet hiver, visitez Amsterdam !* »

« *Comment peut-on ?...Parce que nous l'avalons bien...* ». Il faut nous révolter. Il faut agir, et d'abord réfléchir. Je pose 3 questions. Comment nous délivrer de l'emprise qu'exerce sur nous la publicité, nous libérer du conditionnement sexiste associé à cette propagande commerciale ? Que font nos élus, garants de l'ordre public, face au trouble manifeste que constituent ces images porteuses de dégradation des femmes, en contradiction avec le principe d'égalité sur lequel est fondée notre République, ou même avec le respect humain ? Comment résister collectivement à cette agression¹², faire comprendre les dangers de ce mélange de commerce et d'idéologie, appelé hypocritement « *communication* » ?

1. Comment nous délivrer de l'emprise qu'exerce sur nous la publicité, nous libérer du conditionnement sexiste qui accompagne cette propagande commerciale ?

Sujet consensuel entre féministes, la publicité sexiste figure déjà dans le Programme commun des femmes lancé par Choisir en 1978. Dès les années 70, j'ai fait miennes les analyses féministes¹³ des modèles machistes : oppression masculine et soumission féminine.

La publicité impose aux femmes l'alternative « *ménagère ou prostituée* », autrement dite « *maman ou putain* » avec la variante pour jeunes filles : « *vierge ou salope* » ; elle oppose donc la « *pureté* » (l'abstinence sexuelle) à la « *souillure* » (la vie sexuelle), qui toutes deux ne concernent que les femmes. La vénération qui s'adresse à la mère étant l'envers de la fascination-répulsion visant la prostituée, les images apparemment positives de maman attentionnée se révèlent tout aussi sexistes, car elles sont réductrices. Tant que l'homme est le seul sujet sexuel actif, toutes les femmes sauf une, la mère, censée avoir renoncé à la sexualité, sont vues comme des objets sexuels, et sommées de se conformer à des normes physiques impitoyables.

Nous ne mesurons pas à quel point notre inconscient est imprégné par la publicité sexiste. Peut-être ne prêtons-nous pas attention à ces images, mais elles s'imposent à nous, par exemple avec la répétition de la même affiche à chaque arrêt d'autobus. Voir des enfants fascinés par un spot de télévision a de quoi inquiéter ; les entendre réciter des slogans publicitaires montre bien qu'ils les retiennent mieux que leurs leçons !

¹² Résistance à l'agression publicitaire (RAP) est le nom d'une association d'opposants à la publicité en général, fondée en 1992. Site : <http://www.antipub.org/>.

¹³ Voir bibliographie sur le site de La Meute <http://www.lameute.fr/documents/lien.php3>

Les mécanismes par lesquels la publicité nous manipule ne sont pas bien connus. On peut supposer que ces images féminines ont pour but d'inspirer du désir, désir sexuel chez les hommes hétérosexuels, désir d'identification chez les femmes. La frustration qui s'ensuit susciterait, par déplacement sur le produit vanté, le désir de l'acheter.

Des sommes énormes sont en jeu, et les entreprises ne dépenseraient pas autant d'argent si les « cibles », métaphore qui en dit long pour désigner les clients(es), n'étaient pas atteintes, c'est-à-dire tentées d'acheter les marchandises vantées.

Avec La Meute, nous avons défini deux catégories de publicités sexistes, qui constituent un appel à la discrimination, au mépris ou à la violence envers les femmes.

- Premier type :

Il s'agit de clichés enfermant femmes et hommes dans des rôles traditionnels. Pour les stéréotypes féminins, c'est la « *maman* » préparant le goûter ou s'occupant du linge ; exemple récent : « *5 € pour faire laver son linge par maman, c'est Isi* » (autocars Isilines, 2015) ; la femme stupide : slogan d'Ikea pour une cloche à fromage « *Elle est cloche mais au moins elle est belle* » (2015) ; la collection de clichés dans une série de spots vidéo pour la voiture Twingo (février 2015) et sa « *vérité sur les filles* » : mise en scène de contradictions prétendument féminines, avec un hashtag invitant les femmes à lister elles-mêmes les raisons pour lesquelles les femmes sont tartes/futiles/chieuses.

Quant aux hommes, ce sont le professionnel seul compétent en matière technique, le sportif au ventre plat, le séducteur aux tempes grisonnantes, etc. « *on est dans le royaume des clichés* »

Quand elle met en scène des enfants, la publicité oppose des petites filles passives, coquettes et jalouses à des garçons actifs et sociables. Elle ne montre pas d'amitié féminine, mais au contraire des femmes rivalisant entre elles pour vanter la propreté de « *leur* » carrelage, ou attirer le regard masculin, le seul qui soit valorisant. Même dissimulé sous un vernis moderne ou humoristique, transpire du monde montré par la publicité le mépris — voire la haine — des femmes et du féminin, admis et banalisé dans notre culture. « *Ça se veut humoristique est moderne et en fait c'est ringard de chez ringard* »

- Deuxième type :

Celui qui réduit les femmes à un physique « *sexy* » : mannequin aux jambes de poupée Barbie (allongées par logiciel), « *blonde idiote* » à gros seins, et autres femmes maigres, voire squelettiques, unique modèle proposé à des Françaises dont la moitié s'habillent en taille 44 et au-delà ! L'utilisation de la nudité féminine, avec des représentations qui se veulent érotiques, est aussi ancienne que la « *réclame* » dans les périodiques, soit un siècle et demi — donc on peut changer cela. Mais depuis les années 70, les publicitaires recourent à des scènes explicites de sexualité ou de violence, associées à un produit sans aucun lien de sens.

Dans leur monde fantasmagique, il suffit aux femmes de prendre une douche ou de manger un yaourt pour être au bord de l'orgasme, tandis que la puissance sexuelle virile est

valorisée par l'offre systématique d'une jeune femme dénudée avec une voiture. Montrer les femmes comme des objets sexuels, c'est aussi mépriser les hommes, en voulant faire croire que tous ne pensent qu'à « ça ». Ce sont plutôt les publicitaires qui ne pensent qu'à « ça » : ils (et elles) font la preuve de leur paresse intellectuelle et de leur mépris pour « les gens ». Ils se flattent de leur prétendue créativité, alors qu'ils ne font que recycler de vieux clichés ! Le matraquage de leur propagande est une forme de viol psychologique : nos fantasmes sont formatés par une incitation permanente au voyeurisme.

La publicité nous impose un monde saturé de sexualité. Pire : les codes de la pornographie nous imprègnent, et influent sur notre apparence, voire sur notre intimité. En effet, ils sont devenus des normes dans l'habillement des femmes et des filles depuis le plus jeune âge, et aussi dans les invites et les jeux sexuels.

La répression sexuelle des années 50 et 60 était une violence, et les féministes ont travaillé à en libérer la société ; inversement, cette sexualisation précoce en est une autre. Comment les filles apprendront-elles que la liberté sexuelle ne consiste pas à être « sexy », c'est-à-dire à s'offrir au regard évaluateur des hommes comme un objet sexuel, mais à devenir le sujet de son propre désir ?

La diffusion massive, depuis les années 70, de la pornographie explique aussi cette assimilation du corps féminin à une marchandise exposée et offerte, sa réduction à du matériel humain, à des rondeurs, des morceaux (seins, fesses, bouche), l'assignation à des normes physiques (minceur, beauté, jeunesse) impossibles à atteindre, la banalisation de fantasmes d'agression et de viol. Elle impose ses représentations simplistes, violentes et dégradantes de la sexualité, comme si elles étaient la norme sexuelle, l'unique voie vers la jouissance. En réponse, la solution qu'on attend d'une démocratie est une information sur la sexualité humaine, mais à l'école celle-ci est en France d'une faiblesse désastreuse. Pourtant, seule une éducation digne de ce nom pourrait enseigner aux adolescents-es à décoder ces images, à en percevoir le caractère fictif et fallacieux, à développer leur esprit critique ; elle donnerait aux adultes de demain les éléments nécessaires pour mener leur vie sexuelle et leur recherche de plaisir sans se laisser manipuler par les fantasmes des autres.

Refus féministe

Quand la publicité utilise autant la sexualité et la pornographie pour pousser à la consommation, la réponse féministe, qui se veut politique, est taxée de moralisme. Or nous refusons cette injonction adressée aux filles et aux femmes d'offrir un corps parfait, aseptisé, sexy et sous contrôle. Pour nous, une sexualité pleinement humaine est liée à l'intime, à la relation humaine, au partage, à la rencontre des désirs. L'évolution récente révèle un nivellement par le bas : loin de rhabiller les femmes, la publicité exhibe de plus en plus d'hommes nus, uniquement jeunes et beaux. Les hommes vont-ils finir par se sentir concernés ?

Les êtres humains ne sont ni des marchandises à acheter ni des objets à prendre. La sexualité n'est pas à vendre. Beaucoup réagissent individuellement ; La Meute des Chiennes de garde l'affirme à titre collectif. C'est un réseau que j'ai fondé qui lance des campagnes contre la publicité sexiste

2. Que font nos élus-es ?

Même si Pascale Boistard, secrétaire d'État aux Droits des femmes, semble très motivée, même si bien des analyses féministes sont partagées par des personnes de pouvoir, la situation française n'est pas brillante. L'autodiscipline tant prônée par les publicitaires est une escroquerie, il n'y a qu'à voir le résultat.

Nous avons espéré trouver dans la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE, créée par la loi de 2004 et fondue en 2011 avec d'autres institutions sous l'autorité du Défenseur des droits), l'instance officielle qui manque en France pour s'opposer à la toute-puissance de l'industrie publicitaire. La Meute a écrit plusieurs fois au sujet d'affiches particulièrement sexistes, constituant selon nous un trouble à l'ordre public et une discrimination exposée à la vue de tous.

Dans sa réponse du 22 juin 2009, le président Louis Schweitzer nous donne une satisfaction théorique : « *Je partage pleinement votre analyse sur le fait que la marchandisation, comme le dénigrement de la femme dans la publicité, est l'une des causes essentielles des phénomènes discriminatoires constatés notamment dans le monde du travail, et un frein puissant à la nécessaire évolution des mentalités.* » Mais les discours sexistes, argue-t-il, ne sont pas de sa compétence. « *Seul le législateur serait en mesure de modifier cet état de fait.* » Allons-nous attendre le bon vouloir de ce fameux législateur ?

(En cas de scandale manifeste, les élus peuvent intervenir auprès des annonceurs et des diffuseurs. Ainsi, il y a quelques jours, une campagne dans le métro parisien vantait le Palais Omnisport de Paris Bercy, renommé Accor Hôtels Arena, avec pour slogans « *Le seul lieu où on peut peloter les stars sans se soucier des conséquences* », ou « *Le seul lieu où les femmes sont à vos pieds* ». Sur l'intervention de l'adjoint à la maire de Paris, elle a été retirée le lendemain de son lancement le 23/10/2015.)

Je crois qu'il faut résister collectivement et en particulier résister, ce dont je vais vous parler maintenant

3. Comment résister collectivement ?

Résister, cela veut dire faire prendre conscience aux consommateurs et en particulier aux femmes, qui font la majorité des achats quotidiens, de leur pouvoir : celui de dépenser leur argent pour acheter tel produit plutôt que tel autre. Et aussi de leur responsabilité : de même qu'acheter des jouets ou des textiles fabriqués dans des conditions indignes, c'est participer à l'exploitation de la main-d'œuvre de pays pauvres, de même, acheter un objet vanté par une publicité sexiste, c'est cautionner le système machiste et ses représentations de violence. Face aux publicitaires qui ont envahi l'espace public avec leur discours totalitaire, il nous reste un droit : ne pas acheter.

Résister, cela veut dire dans mon cas faire quelque chose d'illégal : écrire sur des affiches. Je réagis à des images sexistes en taguant des slogans féministes. Par exemple, sur des femmes nues ou presque : « *Ni voilées ni exhibées : habillées.* » Ma riposte préférée : fin 2002, le comique Jean-Marie Bigard se montre nu, sur des affiches dans le métro parisien ; il

tient devant son bas-ventre un panneau portant le titre de son spectacle, « Des animaux et des hommes », et la photo d'une énorme moule, ouverte dans sa demi-coquille. Avec des camarades de La Meute, nous écrivons sur l'affiche : « *Quand les moules auront des dents...* »

[Applaudissements]

Résister, cela veut dire présenter au gouvernement une demande précise, la seule solution efficace au problème de la publicité sexiste : créer une instance chargée d'examiner toutes les publicités avant leur diffusion dans l'espace public ; composée à parts égales de représentant(es) du peuple (élu(es), associations) et de professionnels, elle serait dirigée par une personnalité indépendante. Oui, avant leur diffusion. Oui, une censure. Oui, j'assume, et j'explique.

Aucun film ne peut sortir en France sans un visa officiel ; pourtant, personne n'est obligé d'aller au cinéma ni d'acheter un DVD. Aucun spot publicitaire pour la télévision ne peut être diffusé sans avoir fait l'objet d'un contrôle *a priori* ; pourtant, on peut se dispenser de télévision. Alors, pourquoi les publicitaires ont-ils toute liberté pour imposer dans l'espace public des images dégradantes, dévalorisantes ou déshumanisantes ? Leur droit à l'expression prime-t-il sur le droit de chacune à ne pas subir de telles agressions ?

Laisser cette profession agir sans contrôle est irresponsable. Un pouvoir aussi étendu exercé sans autre contre-pouvoir que les voix de petits groupes militants devient une tyrannie et donc un danger pour la démocratie.

Nous revendiquons le droit de vivre sans être exposés en permanence à des clichés sexistes, des slogans abrutissants, des images de violence, et en particulier de violence sexuelle. Des images aux insultes, des insultes aux coups, des coups aux meurtres, il y a un continuum de la violence machiste.

Deux mots pour conclure : **ÇA SUFFIT !**

[Applaudissements]

Du corps « sculpté » au sexe mutilé

Marie-Jo BOURDIN

Directrice adjointe du centre Minkowska, Responsable de MEDIACOR et du pôle formation

Le MEDIACOR et le pôle formation est un dispositif de médiation, d'accueil et d'orientation du Centre François MINKOWSKA à Paris. C'est un centre médico psycho social recevant des migrantes et des réfugiées.



Elle a publié son dernier livre, qui s'appelle : « Les blanches ne sont pas frigides, traumatisme, scission, norme de la sexualité ». Elle va nous parler des mutilations sexuelles des organes féminins

Merci à vous, merci pour cette invitation.

Le Centre Minkowska est un centre de psychiatrie transculturel et nous y recevons des migrants du monde entier. Des migrants –hommes et femmes – et parmi les femmes, nous recevons un grand nombre de femmes qui sont victimes de viols de guerre. Des femmes bosniaques et en ce moment, toutes les femmes de la République Démocratique du Congo qui sont victimes de viols – quel que soit leur âge – Cela va des bébés jusqu'aux femmes de quatre-vingt, quatre-vingt-cinq ans.

Nous rencontrons des femmes victimes de mariages forcés avec le cortège de viols conjugaux, et sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, victimes de l'excision sur lequel je travaille depuis plus de trente-cinq ans.

Alors, sans vous abreuver de chiffres, je voudrais vous dire qu'il y a à peu près 100 à 140 millions de femmes à travers le monde qui ont subi ces mutilations. Ce sont des chiffres de l'INET de 2007. On considère qu'il y a près de six millions de nouveaux cas par an. A l'heure et au moment où je vous parle et depuis que nous avons commencé cette journée, on peut considérer que toutes les quinze secondes dans le monde, une fillette ou une femme, a été victime de cette mutilation.

En 2013, cent vingt-cinq millions de femmes restent concernées. Il y a une baisse à travers le monde - mais qui est vraiment infime - ce sont les chiffres des Nations Unies - : en octobre 2013, à Rome : 2 % seulement.

Toutes ces mutilations (qu'on va appeler MGF) perdurent dans une trentaine de pays d'Afrique subsaharienne ainsi que dans les circuits concernés par l'immigration. Il faut savoir qu'il existe aussi des localisations extra Africaines. Ce sujet, je le dis et je le redirai beaucoup, et c'est la psy que je suis qui parle, doit être abordé avec une grande prudence, car nous sommes là dans un conflit de culture, une confrontation de modèles et de représentations culturelles du corps, de l'intégrité corporelle, du statut de la femme, de la sexualité, de la

domination masculine, bien sûr, et de la loi coutumière, qui malheureusement encore, a droit de cité dans certains pays, et confrontée chez nous à la loi républicaine.

Les ères géoculturelles, une trentaine de pays d'Afrique subsaharienne pratiquent ces mutilations sous différentes formes que l'on va voir mais il existe, je vous l'ai dit, des localisations extra Africaines que ce soit en Asie, en Indonésie, en Malaisie, au Yémen, au sultanat d'Oman et même en Amazonie péruvienne et vénézuélienne, ce qui fait bondir mes collègues latino-américains.

On retrouve donc ces mutilations dans tous les milieux animistes, chez les chrétiens également, par exemple, les Coptes d'Égypte, chez les juifs, les Falachas d'Éthiopie. Par contre, dans tous les grands pays musulmans tels que les trois pays du Maghreb, la Turquie, l'Iran, ces mutilations n'existent pas. On voit toujours les autres comme des barbares, mais nous, nous n'avons pas échappé à ces mutilations puisque, elles ont été pratiquées en Europe, et même en France, à des fins médicales.

Au 19^{ème} siècle, début même du 20^{ème}, c'était pour des bonnes raisons, puisque c'était pour soigner la névrose hystérique, ou pour empêcher les petites filles de se masturber (on leur cautérisait le clitoris).

- **Les origines et les fondements socioculturels :**

Traditionnellement, l'excision, comme la circoncision, était un élément constitutif des rites de passage qui ont été développés par l'ethnologue VAN GENNEP et qui avaient pour mission de transformer l'enfant à l'adulte : c'était le passage de l'enfance à l'âge adulte. Actuellement, l'excision est en général pratiquée très tôt, est dépouillée de tout élément éducatif et est toujours considérée comme un déterminant identitaire majeur marquant plus la différenciation du sexe que celle du genre. Alors quand je dis que c'est fait très tôt, il faut savoir que dans certains pays, c'est quand même fait encore tardivement : j'étais en Tanzanie, il n'y a pas longtemps, et il y avait des rituels d'excision de jeunes filles de quinze, dix-sept ans qui étaient fait en groupe.

L'origine de cette pratique est une grande incertitude. Elle serait depuis des temps immémoriaux, pratiquée depuis vingt-sept siècles - bien avant les religions révélées - et elle remonte à l'époque pharaonique puisque on a retrouvé des momies excisées (et notamment Néfertiti) grâce aux travaux d'égyptologues. Les mythes, les justifications varient- vous savez que l'Afrique est plurielle - d'un pays à l'autre et- à l'intérieur d'un même pays - d'une ethnie à l'autre. On peut voir différentes problématiques, c'est-à-dire, qu'on ne peut pas se marier si on n'est pas excisée. On est une, ce qu'on appelle une « Bilacoros » - je ne sais pas si certaines ont vu le film « *Molade* » -, on parle de « *Bilacoros* », c'est un sujet à moquerie, c'est un terme malinké qui signifie, si on le traduit littéralement, « rester en l'état ».

Il y a aussi

- la préservation de la virginité (juguler la sexualité des femmes),
- la question de l'esthétique, parfois encore aussi abordée,

- la question de la religion : malheureusement encore, beaucoup croient que c'est une prescription inscrite dans le Coran : or, c'est faux,
- la bisexualité originelle : enlever à l'homme par la circoncision le prépuce sa partie féminine et à la fille le clitoris qui est assimilé à un mini pénis. Enlever pour rendre les hommes parfaitement hommes et les femmes parfaitement femmes.

Il y a différentes explications mythiques : mythe Dogons qui a été beaucoup défini par Marcel GRIOL, la croyance chez les Bambaras que le clitoris peut être assimilé à un dard qui peut tuer l'homme pendant le rapport sexuel ou, si on est enceinte, tuer l'enfant au moment du passage. Et il y a tous les rites autour de la croyance gémellaire etc., etc... : Voilà un tableau qui vous montre un petit peu toutes ces données socioculturelles d'ailleurs que montrent souvent Isabelle GILLETTE-FAYE.

• **Excision et religion**

La place de l'Islam : on a vu que c'était des pratiques antéislamiques et l'avènement de l'Islam n'a apporté aucune modifications intégrant ces coutumes. Il aurait même eu une attitude ambiguë, parce que sans les prescrire ni les proscrire, il serait un facteur de pérennisation. Bien souvent encore, malheureusement on entend dire que c'est la religion, c'est écrit dans le Coran. Alors que le Coran n'évoque pas du tout cette problématique - sauf - qu'un des hadiths, qui désigne les actes et les paroles du prophète, évoque cette excision, et il y a actuellement un grand débat autour des imams.

Il y a en ce moment au Sénégal un imam qui fait tous les villages, on l'appelle l'imam pèlerin,- qui dit qu'il a des filles qui ne sont pas excisées, que ce n'est pas dans le Coran et, croyez-moi, quand les imams le disent, ça marche ! En fait le prophète aurait- ce que les féministes ont beaucoup contesté - assisté à une excision d'une jeune et il aurait dit à la matrone : « *réduit mais ne détruit pas* ». C'est la seule chose que l'on peut mettre outre que ce hadith est très -très - contesté.

L'excision est un sujet tabou. On en parle très peu - même entre sœurs. Je le vois avec mes patientes : elles ont des sœurs, ne savent pas si elles ont été excisées ou pas. Par ailleurs, en parler avec les anciens reste quelque chose de complètement inenvisageable.

• **La législation**

Elle a beaucoup évoluée, en France, en Europe et dans les pays africains. Ne nous leurrons pas - quand il y a des lois dans les pays d'Afrique, c'est pour faire plaisir à l'Occident, et elles sont, - comme vous pouvez l'imaginer- bien peu appliquées. Durant la période coloniale, il n'y a pas de politique répressive à l'égard de ces pratiques. J'avais assisté à un procès et le mari de l'accusé me disait : « *mais le Mali a été français et pourquoi quand vous étiez chez nous vous nous l'avez pas dit ?* »

Et oui !... Qu'est-ce que je pouvais lui dire à cet homme ? Qu'il avait bien raison ? Mais à l'époque nos administrateurs assistaient aux grandes fêtes de l'époque de l'excision. Ils se préoccupaient peu du clitoris des petites filles. De même que le Pape avait envoyé dans

certaines pays des délégations, les populations ont menacé de ne plus baptiser les petites filles. La délégation est bien vite repartie à Rome en disant : « *Ecoutez, on ferme les yeux, mais surtout, continuez à baptiser* ». Vous voyez que ce n'est pas une affaire très simple.

Du point de vue de la législation, ce sont les mouvements féministes des années 1970 qui ont amené les premières affaires en France et l'excision est devenue criminelle en 1983. Elle est devenue criminelle pourquoi ? Sur une jurisprudence, alors qu'une femme française d'origine bretonne avait dans un accès délirant excisé sa propre fille. Dès lors, l'excision des femmes africaines est devenue criminelle.

Et depuis 2006, la législation a évolué et une loi du 4 avril a modifié le code de procédure pénal afin d'assurer la protection des étrangers résidant sur le territoire français : il y a tout ce qui le cortège de la levée du secret professionnel pour dénoncer les MGF et, aussi, la possibilité pour les victimes de saisir la justice vingt ans après leur majorité. Ce n'est pas si simple que ça, pour une fille, d'aller porter plainte contre ses parents, contre la coutume... Je peux vous dire qu'il y en a une femme qui l'a fait. Cela a été un procès très médiatisé. Ce que l'on n'a jamais dit par la suite, c'est qu'elle était en pleine décompensation psychologique parce que, bien sûr, elle était en rupture totale avec sa famille et avec son pays, et cela n'est pas facile à vivre. Donc il faut – à tous les niveaux - être prudent lorsque l'on aborde ce sujet-là.

Contrairement à la France, certains pays occidentaux ont légiféré en adoptant des lois, mais des lois spécifiques à l'excision. Elle était carrément nommée. Ce fut le cas de la Suède en 1982, la Suisse en 1983 et l'Angleterre etc. Et donc tous avaient une loi et peu de procès. Nous, en France, on n'avait pas de loi, mais on a eu beaucoup de procès. Des procès, qui ont coûté des fortunes et qui n'ont pas toujours apporté l'exemplarité attendue. Moi-même j'avais interviewé la première condamnée à trois ans avec sursis, qui avait deux filles. Quand je l'ai vu, j'ai passé une journée avec elle. Cette femme m'a dit : « *les Blancs ont dit ce n'est pas bon pour les filles mais toi est-ce que tu pourrais me dire pourquoi ce n'est pas bon ?...* ».

Vous savez ce qu'est un procès en Assises, c'est lourd. La presse de toute l'Europe était là. Quand on c'est ce que c'est un procès Assises, on se dit « Mon Dieu, à quoi ça sert ? » S'il n'y a pas quelque chose de pédagogique derrière. Parce que ces procès, c'était un peu des procès schizophrènes au départ, c'était : « Vous êtes les barbares et on est les civilisés, il faut faire comme nous ». Je pense que cela doit aller un peu au-delà de cela. Le dernier pays africains à avoir légiféré est le Nigeria, très récemment, en juin 2015. Il se passe néanmoins autre chose : le déplacement des femmes et filles dans les pays voisins pour pratiquer l'excision : au Mali, il faut savoir que c'est la prévalence est de 95%, au Sénégal, les femmes vont avec leur fille en Gambie où le dictateur en poste a dit qu'il ne toucherait jamais à cette coutume : il la prône même, dit que c'est bien pour les petites filles. Donc les femmes africaines et sénégalaises vont en Gambie exciser leur petite fille. Cela n'est pas sans nous rappeler, même si ce n'est pas du même ordre, les IVG, nous lorsque nous allions en Hollande ou en Angleterre.

- **L'introduction des mutilations sexuelles**

L'introduction des mutilations sexuelles donc selon la définition, de l'OMS : toute intervention faite sur les organes génitaux. Il s'agit de l'ablation ou la détérioration d'une partie du sexe anatomique au sens psychosensoriel avec une altération de la sexualité féminine.

Il existe quatre types d'excision. Une classification que j'ai reprise, qui est la dernière à l'OMS en 2000.

- **Donc le type I :** pour aller vite, c'est celle dite « *sunna* », c'est celle que l'on dit souvent légère, et c'est celle avec laquelle, on fait le rapprochement avec la circoncision, parce qu'on ne coupe que – il ne faudrait pas dire que – le capuchon du clitoris ou le clitoris lui-même.
- **Le type II :** complète « *clitoridectomie* » avec l'ablation du clitoris et une ablation partielle des petites lèvres.
- **Le type III :** c'est la plus drastique, qui est, qui est encore appelée « *circoncision pharaonique* » en référence à ce que je vous ai dit par rapport à l'Égypte et que l'on appelle « infibulation ». Il s'agit d'une excision complète à la suite de quoi, on fait une suture : on ferme l'orifice vaginal pour ne laisser passer que les urines et le sang menstruel. Vous pouvez imaginer, ce que cela peut faire. Dans certaines ethnies, on cousait à la grandeur du sexe de l'homme pour qu'il ait plus de plaisir et c'était l'homme qui ouvrait au moment des rapports sexuels et souvent,
- **Le type IV :** concerne toute autre intervention sur les organes génitaux externes tels que les piqûres, les perforations, l'incision sur le clitoris, les petites lèvres, la cautérisation, les brûlures etc.

Bien sûr, ce n'est pas sans avoir des conséquences médicales avec des conséquences immédiates et à plus long terme. Elles sont multiples et parfois très graves et représentent les éléments fards de la dénonciation de cette pratique. Cependant, il est important de ne pas les présenter comme inéluctables, car elles ne concernent pas toutes les femmes excisées. Il faut se garder de considérer – a priori - les femmes qui ont subi cette mutilation comme des femmes malades, des femmes handicapées ou des femmes frigides, on le verra un peu plus tard.

Les complications médicales peuvent être immédiates comme je vous l'ai dit, ou à plus long terme : le tétanos, l'hémorragie, la septicémie... Je ne vais pas toutes les détailler parce que je pense que je n'aurai pas le temps, mais il y a aussi toutes les conséquences obstétricales, au moment de l'accouchement et au moment du passage. Il faut souvent faire une épisiotomie.

Et, là où je voulais en venir, ce sont les complications psycho-traumatiques. Il existe une forte composante psychologique dans l'émergence des problèmes sexuels des femmes excisées comme si certaines ne s'autorisaient pas à éprouver du plaisir. Cet impact a été essentiellement apprécié dans nos sociétés où les femmes ne se sentant pas « normales »

(j'insiste sur les guillemets) intériorisent le lien qu'il y a entre excision et absence de plaisir, et se sentent, et se reconnaissent frigides. J'ai une patiente qui m'a dit « *ça allait bien ma sexualité en Afrique, depuis que je suis en France, ça ne va pas et je suis frigide.* ». Et comme vous l'imaginez, j'en veux beaucoup, aux journaux féminins et aux médias de montrer une sexualité complètement idéalisée des femmes occidentales.

L'OMS définit le psycho-traumatisme comme étant des troubles présentés par une personne ayant vécu un ou plusieurs événements traumatiques ayant menacé l'intégrité physique ou psychique. Il donne tout un tas d'exemples : les catastrophes naturelles, les tortures, le terrorisme, le viol, les crimes mais j'ajouterai les mutilations génitales féminines car elles peuvent être considérées comme des événements qui, quelle que soit leur gravité, ont fait traumatisme.

Dans la plupart des cas, la mutilation est vécue dans l'effroi, la sidération psychique. Le sujet est alors propulsé, annulé, comme réifié c'est-à-dire qu'il peut ressentir une annulation de lui-même. C'est la fameuse agonie psychique dont parle Boris CYRULNIK, dans son concept de résilience avec lequel nous travaillons au centre MINKOWSKA. Il dit que l'effraction du corps mutilé peut provoquer un choc intense laissant la personne dans l'incapacité d'élaborer psychiquement et dans l'incapacité de donner du sens à l'insensé de cet événement. C'est quelque chose, pour nous, quasiment d'irreprésentable et croyez-moi quand les femmes m'en parlent parce que je suis dite « spécialiste » : elles me livrent l'indicible.

Le but de cet accompagnement psychologique sera donc d'évaluer l'impact traumatique de la mutilation, de favoriser une remémoration élaborée et de permettre l'énonciation de ce qui a pu faire traumatisme. Bizarrement ce n'est pas toujours l'acte lui-même qui est traumatique mais ce qui peut y avoir autour. Une femme me disait, ce qui m'a le plus marqué, ce qui revient, chaque fois que je pense à mon excision, c'est d'avoir été écartelée par ses quatre tantes paternelles qui tenaient chacune un bras, chacune une jambe. C'est cela qui a fait violence. Puisqu'elle était en train de balayer quand elles sont venues la prendre sans qu'elle ait pu réaliser, elle dit que quand elle a vu la fameuse lame de rasoir, la « gilette » dont elle parle, elle n'a pas réalisé ce qu'il allait lui arriver. Ce qui a fait traumatisme et ce qui reste traumatisme, c'est cet écartèlement plus que l'acte lui-même.

Comme tous les traumatismes, toutes les femmes victimes d'excision ne vont pas réagir de la même manière. Il faut donc particulièrement, souligner et insister sur une réalité : toutes les femmes excisées ne développent pas de symptômes ni de névroses post-traumatiques. Elles font même, très souvent, je vous l'assure, et c'est impressionnant, preuve de résilience au sens où l'entend B.CYRULNIK c'est-à-dire cette fameuse capacité de rebondir après un traumatisme : se « re-tricoter »

- **La consultation psychosociale :**

Les motivations, par rapport à la prise en charge psychologique ou par rapport à la chirurgie. Souvent, elles viennent demander par rapport à la chirurgie, qu'il faut faire. Je vous le redis, il faut aborder le problème avec une extrême prudence. Malheureusement, dans certaines associations de femmes et de femmes africaines, j'ai entendu dire – et c'est très traumatisant pour les femmes qui vont les voir – « *T'es excisée, mais à la limite ce n'est pas grave, tu es en France maintenant, on peut être réparée.* » Alors, non ! Non, non et non !

Je peux vous dire que la réparation psychologique est un préalable absolument nécessaire avant la réparation physique. Je travaille avec une unité de soins de femmes excisées, où il y a le chirurgien, la psychologue et la sexologue. Parfois même, quand elles font tout le parcours et qu'elles arrivent à la consultation de la sexologue, parfois, elles renoncent d'elles-mêmes à l'opération parce qu'elles voient qu'elles ont une sexualité normale. Bien sûr, il y a l'expression de la souffrance psychologique qui est en lien avec cette mutilation. Il faut évaluer tout ce qui est séquelles post-traumatiques de cet acte et rechercher parfois d'autres traumatismes. Ce qui est très curieux, c'est que quand on fait l'anamnèse avec ces patientes, on retrouve parfois des violences. Violences, maltraitements de la part des parents, viols, attouchements sexuels, de l'inceste. La prise en charge du psycho-trauma, c'est un travail de déconstruction acquise, qu'il faut faire.

Quand j'ai intitulé mon livre : « *Les femmes ne sont pas frigides* », c'est une femme qui m'était envoyée par une psychanalyste un peu dépassée par les événements, qui était persuadée que « *les occidentales n'étaient pas frigides, ça n'existait pas pour elles* ». Elle avait été opérée, était avec un compagnon occidental, blanc, qui lui disait que tout était parfait, mais elle, dans sa tête- opérée ou pas - restait frigide. Et quand j'ai compris ça je suis sortie un peu de ma neutralité et lui ai dit : « *si je vous comprends bien, si je suis votre cheminement, vous êtes en train de me dire que les femmes occidentales, les blanches- comme vous dites - parce qu'elles ont leur clitoris, c'est chaque fois le septième ciel* ». J'ai levé les bras, j'ai joint le geste à la parole. C'est quand j'ai eu les bras en l'air, j'ai vu son regard complètement effaré et me suis rendue compte de la portée de mon acte. Et elle m'a dit : « *Oui, je ne peux pas vous croire, ça ne peut pas exister chez les blanches* ». Il y a eu un moment de silence et elle me dit « *Ecoutez, je vais demander à ma gynécologue* ». Je lui dis : « *C'est très bien, parce que moi, je ne suis pas médecin, je ne suis pas gynécologue. Et elle vous dira que dans sa patientèle, elle a certainement des femmes blanches et qui sont atteintes de frigidité* ». On a en est resté à trois entretiens. La psychanalyste, deux mois après, m'a appelé, en me disant Mme BOURDIN, je vous appelle pour notre patiente commune : « *Qu'est-ce que vous avez fait avec elle ? Qu'est-ce que vous lui avez dit ?* » Je me suis dit : « *Oh là, là, c'est une grande psychanalyste, est-ce que je vais oser* » ...bon... l'honnêteté m'a poussé à lui dire ce que j'avais fait en lui disant que j'avais joint le geste à la parole et elle m'a dit « *Votre geste a été thérapeutique et clinique, parce qu'effectivement depuis dans la thérapie nous avançons bien* ». Je lui avais donné quand même les coordonnées de la sexologue, qu'elle n'a jamais été voir.

J'ai fait une petite diversion mais je crois que c'est important de montrer comment les choses se passent.

Je vous l'ai dit, cette question est à aborder avec la plus grande des prudences parce que nous sommes là dans un conflit de culture par excellence : on n'est pas là pour être « pour » ou « contre », on est bien sûr « contre », c'est clair.

Cette prévention, la possibilité d'avoir recours à cette chirurgie sont envisagées bien sûr dans une approche de santé publique et avec le préalable de cet accompagnement psycho-social. Deux mots sur cette chirurgie réparatrice. Elle est aussi à aborder avec la plus grande prudence. Je crois que vous l'avez compris, parce qu'elle n'est pas incontournable et elle n'est pas un miracle.

Actuellement en France, une quinzaine de chirurgiens ont été formés par le Dr FOLDES et des consultations se sont ouvertes un peu partout à Paris et en province. Le but de cette technique, qui est maintenant codifiée à la Sécurité Sociale, et remboursée. Il s'agit de se rapprocher le plus possible de l'anatomie initiale même – si bien sûr - vous pouvez l'imaginer un sexe réparé n'aura pas le même aspect qu'un autre. Mais ce que disent les chirurgiens, c'est très simple : il suffit d'une ouverture et de remettre le clitoris en place et de faire une chirurgie plastique autour. Mais il y a un nerf clitoridien, de chaque côté. Quand les femmes ont des infibulations – on n'a très peu en France – ou des pseudos infibulations, l'exciseuse revient quand la cicatrisation ne se fait pas et met de la poudre de « *Perlin-Pinpin* », bande les jambes pendant huit jours. Ça fait une coalescence des lèvres, fait un sexe fermé et il faut alors une ouverture vaginale.

L'information sur la chirurgie réparatrice doit être faite donc prudemment, surtout avec les jeunes filles qui n'ont pas eu de relations sexuelles. Parce qu'elles n'ont pas eu de rapports sexuels donc elles ne peuvent pas savoir si ça marche ou si ça ne marche pas, et dans cette situation, les chirurgiens, bien sûr, ne veulent pas opérer. Néanmoins, les jeunes femmes sont elles-mêmes très demandeuses parce qu'elles ont entendu parler.

Certaines femmes ont tendance à idéaliser la sexualité des femmes occidentales. Ce qui renforce les précautions dont nous, professionnels-les, devons nous entourer pour aborder, informer sur cette possibilité de réparations : pour certaines, cela peut être une véritable coupure (sans faire de jeu de mots) avec leur culture. Par exemple, une femme se fait faire une réparation sans le dire à ses parents. Elle a pris une RTT en disant qu'elle allait chez une copine. Elle était très contente d'avoir un peu transgressé la loi familiale et quand elle est revenue pour les soins postopératoires, elle a décompensé complètement sur le plan psychologique : « *Mais si mes parents l'apprennent qu'est-ce qui va se passer ? Est-ce qu'on va me renvoyer au pays ? Est-ce qu'on va me ré-exciser une deuxième fois ?* » – *ce qui peut arriver* – « *Est-ce qu'on va me marier de force ?* »

- **Quelques exemples**

- Le cas d'Aminata:

Je la suis depuis huit ans. Elle a 32 ans maintenant. Elle ne peut pas avoir de rapports sexuels parce qu'elle fait partie de ces jeunes femmes qui ont été mal cicatrisées. C'était une jeune française. Donc une jeune « *googélisée* » qui est partie au Sénégal pour la première fois pour des vacances avec ses parents mais dans le cadre d'un contexte de violence intrafamiliale. La mère ne voulait pas partir. Quand elle est arrivée à Dakar, les frères de son père étaient là, ont pris tous les passeports français et ont annoncé que pour tous, « *c'est terminé pour vous la France* ». Aminata a été envoyée dans son village paternel. Sa mère est restée à Dakar. Aminata est tombée malade et ce sont ses cousines qui se sont aperçues lors d'une toilette qu'elle n'était pas excisée. L'excision a été faite à onze ans et demi. Je l'ai vue au rythme de trois entretiens par mois. Elle a mis un an avant d'accepter d'aller voir l'équipe avec laquelle je travaille au KREMLIN-BICEPTRE. Je l'ai encouragé à aller consulter cette équipe pour savoir quel type d'excision elle a eu. Il est important de savoir si un geste chirurgical peut ou doit se faire, comment il se fait. Huit ans après, elle n'est toujours pas opérée et elle le sera au début du mois prochain. Et elle m'a dit « *Je crois que c'est là où vous allez commencer à avoir du boulot pour moi* ».

- Le cas de Fatou :

Femme ivoirienne qui a été excisée à l'âge de 10 ans, elle a vécu un mariage forcé et elle a dû fuir son pays parce que son mari trouvait qu'elle n'était pas suffisamment excisée. Il avait organisé une deuxième excision pour elle. Elle a eu le temps de fuir jusqu'à la capitale où il l'a retrouvée. Elle s'est voilée pour se cacher et elle est arrivée jusqu'ici en France.

Je vous remercie

[Applaudissements]

De la violence à la reconnaissance symbolique de l'amour entre femmes

Marie-Jo BONNET

Historienne, spécialiste de l'Histoire des femmes



Marie-Jo BONNET est historienne, historienne de l'Art, historienne de l'Histoire des femmes. En 1979, elle a été la première à soutenir une thèse d'Histoire d'amour entre femmes, qui après a été publiée en 1995 et qui a participé au mouvement MLF, à la Fondation des Fronts homosexuels révolutionnaires et des Gouines rouges. Elle travaille beaucoup sur la Résistance, sur les femmes en camp de concentration et son dernier livre « *Simone de Beauvoir et les femmes* » vient de paraître.

En préparant ma communication, je me suis rendue compte que j'avais choisi un sujet difficile. Car s'il est relativement facile d'identifier la violence physique dont sont victimes les lesbiennes comme le viol collectif punitif en Afrique du Sud ou dans les camps de concentration en Asie quand les lesbiennes allemandes, triangle noir, étaient envoyées dans les bordels pour les remettre « dans le droit chemin ».

Il est beaucoup plus difficile de cerner la violence symbolique. Il faut aller du côté sombre de la vie lesbienne. Au-delà de l'agression verbale du type « *Sale gouine* » qui fuse trop facilement en collège, dans les conflits de voisinage ou au travail mais peut-être plus difficile encore dans la famille du côté du père et souvent de la mère qui refusent de reconnaître dans cette fille à la vie trop différente de leur projection.

Mais si la langue en est le support. Le silence en est la matrice.

Je dirai que **la première forme de violence dont nous faisons toutes l'expérience est le silence**, la gêne, l'invisibilité, le rejet. Soit parce que l'amour de la femme pour la femme n'a pas d'importance socialement parlant : Les lesbiennes sont des femmes sans hommes, des célibataires sans enfants, généralement considérées comme une branche morte dans les familles, qui ne reçoivent pas le soutien que les frères ou sœurs obtiennent dans des situations difficiles de la vie : rupture amoureuse, par exemple. Soit aussi parce que les lesbiennes se cachent encore trop souvent dans leur milieu professionnel par peur des représailles, du chantage ou du harcèlement.

Le deuxième niveau de violence est la négation de l'amour.

Nier la femme sans homme dans sa singularité anthropologique mais aussi nier la valeur anthropologique de la relation d'amour homosexuelle : Comment peuvent-elles jouir sans hommes ? C'est la question qui revient tout au long de l'Histoire. Et cette question, on ne la pose jamais à propos des gays. On ne demande jamais comment est-ce qu'ils peuvent jouir sans femmes ? Tout simplement parce que le phallus est le signifiant du désir comme l'a dit Lacan. Cela veut dire que nous sommes dans l'ordre phallique du désir et de l'amour.

Par ailleurs, il y a l'idée de non différenciation des sujets érotiques qui serait caractéristique de l'homosexualité. C'est un piège par où s'engouffre la violence homophobe comme nous l'avons vu dans la manif pour tous. Parler de non différenciation, c'est ignorer la part importante que prend l'inconscient dans le désir érotique et confondre le corps sexué avec le sujet amoureux. La violence symbolique est donc difficile à identifier car elle est diffuse, insaisissable, étayée depuis des siècles par l'idée de nature.

On a qualifié la sodomie de pratique contre la nature idem pour la tribadie. Les tribabes, c'est-à-dire les femmes qui se frottent, qui s'entre-frottent, d'après le mode grec : Ce sont des femmes qui ont une pratique non naturelle comme on le disait au XVIII e siècle. Cette idée de nature structure la norme dominante et il n'y a pas de plus violent que les gens qui se croient normaux et qui écrasent les autres de leur bonne conscience normative. Ils s'autorisent à humilier les homosexuels souvent impunément parce que, pensent-ils, l'hétérosexualité repose sur l'idée qu'elle est naturelle et plus les homosexuels ont honte d'être différents ou anormaux, plus ils sont le jouet de ces humiliations.

Une chose est sûre en tout cas, la violence symbolique est une agression et elle fait mal. Elle fait peut-être plus mal que l'agression physique car elle corrode le sentiment de confiance en soi indispensable à l'existence. Elle génère une souffrance psychique qui s'exprime généralement à travers des réactions somatiques. L'oppression en est un exemple typique : on respire mal, car on ne donne pas assez d'espace pour vivre. En fait, il n'y a pas de place pour les lesbiennes dans la société alors qu'il y en a pour les gays. C'est une atmosphère hostile, un rejet vague comme si la lesbienne faisait un acte répréhensible. Elle est fautive et donc coupable de ne pas faire comme tout le monde. Il n'est nulle part interdit d'aimer son propre sexe mais en même temps ce n'est pas encouragé, loin de là ! C'est un désir socialement déconstruit. C'est ce que j'appelle « la violence normative »

- **Le paradoxe de la violence symbolique**

Nous sommes donc dans une situation où l'amour lesbien n'est pas interdit mais il n'est pas toléré non plus. Cette contradiction s'exprime dans une sorte de « *double bind* » au sein duquel l'homme envoie aux femmes un double message contradictoire : « *Imite-moi comme modèle mais ne m'imites pas comme rival car je suis seul à avoir le droit de posséder les femmes* », d'où l'impossibilité de décrypter la bonne réponse qui fait que les lesbiennes se retrouvent toujours plus ou moins en faute par rapport à des règles qu'elles n'ont pas établies.

La violence symbolique relève donc du désir mimétique qui a été étudié par René GIRARD¹⁴. Et la violence est d'autant plus forte qu'elle se déploie à l'encontre d'un amour non symbolisé dans la société. La relation d'amour entre femmes a été repoussée dans les marges de la société contrairement à l'amour gay qui est au fondement de la démocratie grecque et qui est sublimé dans notre société à travers les institutions masculines non mixtes.

¹⁴ René Girard, né à Avignon (Vaucluse) le 25 décembre 1923 et mort le 4 novembre 2015 à Stanford en Californie, est un anthropologue et philosophe français,

Le concept de violence symbolique a été élaboré par le sociologue Pierre BOURDIEU¹⁵ pour analyser la reproduction sociale de la domination masculine. Elle correspond au pouvoir d'imposer un système de pensée comme légitime à une population dominée par le biais de l'éducation et des médias. En tant que femmes, les lesbiennes subissent une violente contrainte pour rentrer dans le moule féminin : jouer à la poupée, porter des robes, se marier et avoir des enfants. De plus cette contrainte, se répète de génération en génération constituant l'héritage de toute petite fille arrivant dans une famille. La reproduction est la matrice par laquelle se perpétue la domination masculine. Reproduction de contrainte à la maternité émanant de la mère, reproduction de la violence normalisatrice : « Sois comme moi ta maman », reproduction sexuée.

On peut donc dire en suivant BOURDIEU, qu'il y a une grande différence entre la violence subie par les lesbiennes et les gays. Les gays participent en tant qu'homme à la reproduction de la domination masculine. Cette idée admise dans les années dix-neuf-cent-soixante-dix a été évacuée ces dernières années parce qu'on a appelé le mouvement LGBT¹⁶ : il n'y a plus d'hommes, plus de domination masculine mais des victimes de l'homophobie : La violence serait de nature « hétéro-normée ». Violence d'une majorité à l'encontre d'une minorité sexuelle, expliquant que nous sommes passés d'un combat pour l'égalité entre les sexes à un combat pour l'égalité entre les sexualités dont le mariage pour tous a constitué l'acmé. Or le mariage est une institution hétérosexuelle, une construction historique séculaire, qui s'est appuyée sur l'Eglise, qui en a fait un sacrement et le code civil, qui en a fait un instrument de mise sous tutelle des femmes. C'est donc une norme hétérosexuelle par excellence. Le mariage pour tous n'est-il pas une manière de légitimer la norme hétérosexuelle en l'étendant à l'amour homosexuel ? Je dirai même plus : « Ne s'agit-il de pas renforcer l'autorité symbolique d'un système qui nous a opprimées ? »

- **La violence des biotechnologies de la reproduction**

Je donnerai un nouvel exemple très contemporain de cette domination à travers la revendication de la gestation pour autrui ou des contrats de mères porteuses pour les couples gays et pour les couples stériles aussi, c'est exactement le même problème. C'est-à-dire, ça a commencé avec les hommes stériles.

Dans la GPA¹⁷, c'est-à-dire dans les contrats de mères porteuses, il s'agit de faire appel à une mère porteuse pour fabriquer un enfant qui lui sera arraché afin d'être donné, vendu, à un couple dit stérile. Acte violent pour l'enfant, violent aussi pour la mère puisqu'elle est niée au profit du couple commanditaire d'enfants.

Le père biologique est reconnu dans la filiation mais pas la mère : c'est le mari du père biologique qui devient le parent n° 2. Ce « progrès » rendu possible par le développement des industries de la procréation biomédicale nous confond à un nouveau

¹⁵ Pierre Bourdieu, né le 1 août 1930 et mort le 23 janvier 2002, est considéré comme l'un des sociologues français les plus importants de la seconde moitié du 20^{es}.

¹⁶ LGBT : lesbien, gay, bi, transsexuel

¹⁷ GPA : gestation pour autrui

type de violence qui menace aussi les lesbiennes désirant faire un enfant avec la technique de l'AMP¹⁸ : C'est-à-dire par le don anonyme de sperme pratiqué dans les cliniques pour 5000 euros après traitement hormonal intensif.

- **S'émanciper de l'asservissement des femmes à la maternité**

Pourquoi tant de lesbiennes sont-elles disposées à faire un enfant dans ces conditions aussi dangereuses à la fois physiquement et psychiquement ? Pour réparer la violence qu'elles ont subie ? Parce qu'elles sont mieux acceptées dans leurs familles avec enfant(s) plutôt que sans enfants ? Pour obéir à une pression sociale sans précédent qui manipule le désir d'enfant pour donner à la recherche des biotechnologies des ovules ? Comme si la planète était menacée de stérilité.

De plus, l'AMP pour tous est une revendication très dangereuse car elle ouvre la porte à la mainmise du pouvoir médical sur le corps des femmes et la maternité. Aujourd'hui, c'est probablement la forme de violence la plus perverse, car elle s'appuie le désir d'enfant – désir, universellement partagé – qui est un fondement de la vie pour transformer le corps féminin en unité de production d'ovocytes, véritable usine biologique, destinée à produire le maximum d'ovocytes en une seule fois.

L'AMP était réservée aux femmes stériles. Or, l'industrie de la procréation a besoin de donneuses d'ovocytes. Notre gouvernement vient d'accepter le décret d'application de la loi votée en 2011, qui étend le don d'ovules aux femmes sans enfants. Insigne progrès, car ces jeunes femmes nullipares auront le droit en échange à l'autoconservation ovocytaire de la moitié des ovules qu'elles auront produit à l'issue d'une hyperstimulation hormonale durant quinze jours, puis d'une anesthésie générale destinée à ponctionner six à dix ovules par ovaires : - quatre sont destinés à la donneuse, et cinq à la receveuse. On estime qu'il est nécessaire d'avoir quinze à dix-neuf ovocytes pour une garantie de 60 % de réussite. Dans certains pays, qui ont besoin d'enfants, les jeunes femmes peuvent subir jusqu'à quatre stimulations avec les risques à court et long terme. Sous prétexte de progrès technique, les jeunes femmes homo et hétéro sont ciblées par l'industrie qui leur fait miroiter l'espoir de congeler gratuitement leurs ovocytes pour repousser l'âge de la maternité jusqu'à quarante-trois ans. Le temps que les filles soient rentables dans les grandes entreprises.

Ainsi les jeunes filles sont prises en otage de tous les côtés :

- pression sociale pour faire des enfants, coûte que coûte- y compris avec du sperme anonyme – ce qui pose le problème de la filiation,
- pression des entreprises pour rentabiliser au maximum le temps de travail, de plus en plus court des jeunes,
- pression des cliniques privées qui manipulent l'angoisse de la stérilité pour pousser les jeunes femmes à entrer dans la spirale aliénante du don et de la production d'ovocytes.

¹⁸ AMP : assistance médicale à la procréation

Les lesbiennes sont donc menacées aujourd'hui par des formes de violences biotechnologiques qui visent leur identité de femme. L'idéologie de la croissance fait feu de tout bois et ce sont toujours les femmes qui paient. Non seulement, on occulte les risques d'échec, le prix exorbitant de ces techniques mais on court-circuite la sélection naturelle. Il est donc nécessaire de repenser à la question de la nature, du corps, de son intelligence au lieu d'imposer une volonté du dehors, qui devient mortifère pour tout le monde.

- **La réparation symbolique**

Le chemin de la réparation commence par un retour sur soi. Un questionnement identitaire essentiel : « *Qui suis-je ? Quel est mon désir ? Puis-je assumer le fait d'être différente de la norme admise qu'elle soit hétérosexuelle ou masculine ?* ». Pour ma génération, le MLF a été un formidable agent de réparation symbolique, parce que nous avons pu prendre conscience de notre souffrance, exprimer collectivement notre colère, la relier à celle des autres femmes qui souffraient également de la domination masculine et prendre la parole.

La vie symbolique prend sa source dans le monde des rêves, la parole, l'écriture, l'art, la littérature, l'enseignement. Nous savons aujourd'hui à quel point, elle permet la résilience. C'est pour cette raison que beaucoup de lesbiennes sont créatrices, c'est vital. Dans « *qu'est-ce qu'une femme désire quand elle désire une femme ?* » j'émis l'hypothèse que l'Eros lesbien était un Eros réparateur. En effet, on trouve de nombreuses lesbiennes dans l'enseignement, les assistantes sociales, les médecins, les infirmières, les psys. C'est peut-être aussi pour cette raison que les lesbiennes ont été le fer de lance du MLF, son énergie, sa radicalité.

L'alliance avec les hétérosexuels a été salvatrice. Elle nous a permis de nous réconcilier avec notre identité de femme rebelle et d'inscrire la libido dans une dynamique de transformation sociale. La sexualité lesbienne est sortie de l'alcôve pour construire de nouvelles relations humaines avec les hommes et avec les femmes, car la difficulté principale est de trouver sa place dans la société. Rien n'est prévu pour les lesbiennes. Et je ne suis pas certaine que le mariage soit une solution.

- **Comment dénouer la violence symbolique ?**

Par l'accès au sens de sa vie, qui donne accès à son être profond. Il ne s'agit pas de devenir une femme, mais de devenir soi-même, se connaître, s'accepter comme on est, résister à la pression sociale, construire une colonne vertébrale solide et droite. Le conformisme est asphyxiant. L'homosexualité n'est pas une construction sociale, car tout est fait pour nous en détourner.

C'est une expression du désir naturel.

Merci !

[Applaudissements]

L'humour et la violence envers les femmes (représentation artistique)

Karen CHATAIGNIER

Humoriste engagée

Karen CHATAIGNIER est humoriste, originaire de Strasbourg et est très engagée. Aujourd'hui elle va nous faire des sketches concernant la place des femmes dans le milieu de la comédie, qui n'est pas toujours facile.

Contact: <http://karen-chataigner.com/>



Je tiens à remercier les gens qui organisent ce genre de moment, ce genre d'échanges, ce genre de partages.

Merci Mine, merci la ville de Strasbourg, merci beaucoup aux intervenants, merci à vous public d'être venu et parlez-en quand vous sortez d'ici. Dites-le comme ça l'année prochaine on sera au Zénith.

[Applaudissements]

■ Table ronde : Regard particulier sur des violences spécifiques

Intervenantes : Monique MAITTE, Maudy PIOT, Françoise POUJOLET

Dominique GUILLIEN, association SOS Femmes Solidarité

Modératrice de la table ronde



Je suis particulièrement honorée d'accueillir mes collègues autour de moi pour ce colloque qui pour la 6ème année essaye d'avoir des regards croisés pour essayer de mettre en évidence les différentes problématiques qui balayent les champs des violences faites contre les femmes.

Aujourd'hui « *l'angle d'attaque* », c'est qu'on puisse parler de cette manière-là, c'est l'angle du corps et avec ce magnifique slogan du MLF qui résonne beaucoup dans mes oreilles puisque je suis de cette génération-là et que j'ai fait partie de ces premières combattantes et lutteuses pour défendre le droit des femmes pour le coup « *mon corps m'appartient* ».

C'est dans le cadre de cette question centrale pas très souvent traitée ou abordée lors de colloques ou de séminaires, mais centrales pour moi, pour nous, membres de cette fédération nationale solidarité femmes dans le continuum des violences contre les femmes, que je suis particulièrement honorée d'accueillir aujourd'hui trois femmes engagées aux côtés de femmes victimes de violences spécifiques. On pourrait dire d'ailleurs à cet endroit-là que certaines d'entre elles sont, à ce titre, elles aussi victimes d'une double voire une triple violence.

Donc c'est ainsi que je vais avoir le bonheur de vous présenter Monique MAITTE responsable, porte-parole du collectif SDF créé dans la mouvance du mouvement des Dons Quichotte il y a une dizaine d'années. Monique et ses collègues ont monté ce collectif pour donner la parole à celles et ceux que l'on entend pas pour leur permettre de dire un certain nombre de choses, pour leur permettre de dire surtout que ce sont des êtres humains comme tous les êtres humains et qu'à ce titre, ils ont droit au respect. Ce ne sont pas juste des personnes à la rue mais des hommes et des femmes. Dans le cadre de ces années passées à la rue (environ huit ans), Monique va témoigner auprès de vous de tout cet aspect particulier des violences à l'encontre des femmes contre les femmes particulièrement sensibles dans les milieux de grande précarité notamment à la rue.

[Applaudissements]

Femmes à l'épreuve de la rue

Monique MAITTE

Porte parole du collectif SDF Strasbourg



Bonjour messieurs, bonjour mesdames.

Les femmes de la rue, les femmes sans abris, ça fait peur. Je suis extrêmement heureuse d'être là. On peut remercier les gens qui organisent ces rencontres. C'est la première fois - je crois - ici à Strasbourg que les femmes sans abris vont avoir droit à la parole.

Les sans-abris, ça fait peur : on va parler de femmes privées de leur droit au logement - ce qui est la vérité. Nous sommes privés de notre droit au logement. La plupart des femmes arrivent à la rue déjà par des chemins de violences, de la violence pure et dure. Il y a énormément de femmes qui sont devenues victimes de leur compagnons. A partir du moment où une femme est privée de son droit au logement, elle subit les aléas de la crise - la crise étant, la crise augmentant. Naturellement les personnes précaires sont plus touchées. Les femmes qui étaient jusqu'à présent, on va dire « protégées », qui avaient le droit d'aller dans des lieux d'hébergement pérennes et stables aujourd'hui se retrouvent confrontées à un afflux de personnes, de précarité etc..... Aujourd'hui les femmes isolées, celles qui n'ont pas un homme surtout s'ils l'ont frappée, retrouvent en grande fragilité. Parce qu'être sans logement, c'est une terrible fragilité.

- **Le paysage des femmes à la rue**

La fondation Abbé Pierre parle de 150 000 personnes sans-abris - à l'heure actuelle, dont 40 % de femmes. Ca veut dire que sur cinq personnes à la rue vous avez deux femmes, plus ou moins selon les villes. Ces femmes, on ne les voit pas beaucoup : c'est un fait qu'elles vont se tenir à l'écart et discrètes. Elles vont avoir des comportements pour changer leur look. Elles vont être plus masculines ou très effacées, être dans les bibliothèques, elles vont se cacher parce que, sans toit, sans aucun endroit pour se protéger, en ayant vécu déjà des brutalités voire pire... Double peine, triple peine - je suis tout-à-fait d'accord avec ça. -

Nous avons un autre phénomène de femmes à la rue : la présence de petites filles, d'enfants à la rue nous avons de plus en plus de mineurs, à partir de quatorze/quinze ans. Nous avons deux types d'enfants à la rue, celles qui sont encore chez les parents et qui viennent se frotter aux jeunes que vous pouvez voir place Kléber, parce que c'est sympa, c'est cool, ce sont les « punks à chiens » - qui sont entre deux. Certaines vont retourner chez leurs parents, d'autres vont plonger et rester à la rue. Nous avons des enfants très jeunes à la rue.

Beaucoup, beaucoup de femmes à la rue ont entre dix-huit et trente ans, on a. Elles sont toutes naturellement regardées comme de la chair fraîche. Il n'y a pas d'autres mots. Marion qui vient de fêter ses dix-huit ans à la rue, m'a tout simplement dit vendredi que le plus difficile pour elle était, chaque jour, de devoir éviter le viol. Voilà, chaque jour, elle doit éviter d'être violée. Alors elle est dans un groupe où il y a principalement des hommes puisque sur cinq sans abris il y a deux femmes. Elle est entourée de beaucoup d'hommes. Elle veut plutôt vivre dans un squat, que complètement à la rue abandonnée. On ne lui propose rien. L'Etat lui a proposé un foyer pour filles mais seulement, entre-temps, elle a pris un chien, donc elle est grillée. Il n'y a rien pour elle. On est dans la rue, rarement « *attaché* » à un clan etc

Le temps passe, et dans la rue, on a des enfants, des jeunes, des profils qui diffèrent. La crise augmente mais le temps que les associations fassent leur rapport, fassent remonter ces informations là et que Pierre, Paul, Jacques décident de faire quelque chose, il se passe du temps. Entre-temps on est à la rue, on s'y enfonce, on y est totalement enfermé.

Est-ce que notre corps nous appartient dans ces conditions-là ? Est-ce qu'on a des choix ? Par défaut, uniquement. On va choisir par exemple d'avoir un protecteur. On se choisit un mec, on essaye de prendre le moins bourré, le moins toxicomane ... On va essayer de se trouver un groupe ou alors pour les femmes lesbiennes, essayer de se rapprocher plus facilement des associations.

Si vous êtes une femme sans abri, vous ne souffrez pas particulièrement. Quand vous rentrez dans des circuits plus professionnels, là vous subissez (*je m'en excuse auprès des professionnels, qui pourraient se sentir visés*) la maltraitance administrative. C'est long, on n'a pas le même planning, on a des tas de questions, les réponses ne suivent pas, les travailleurs sociaux sont démunis, les associations sont démunies. C'est incompréhensible, on voit de la maltraitance un peu à tous les niveaux.

Quand vous avez dix-huit ans, moins de vingt-cinq ans, vous n'avez pas le R.S.A¹⁹, vous n'avez pas tout ça. Vous êtes de la chair à pâté, vous êtes totalement livrée aux hommes de la rue et - les professionnels vous le diront- il y a des toxicomanes, des personnes alcooliques, mais il y a des gens qui ont beaucoup de problèmes psy. Vous êtes totalement à leur merci. Vous rajouter à cela les clients de la prostitution qui viennent vous chercher.

Etre une femme à la rue, c'est être livrée à toutes les violences, vraiment toutes. Ça fait peur. C'est d'autant plus important d'avoir été invitée aujourd'hui - vraiment merci ! - à l'unanimité en plus, car nous sommes hors-circuit. Nous ne sommes pas dans les circuits associatifs.

Ce que fait le collectif SDF Alsace, c'est un travail sur toutes les personnes sans-abris, qu'elles aient fait ou non de la prison etc., je dis cela parce que j'ai rencontré quelqu'un qui a fait un travail admirable à la maison d'arrêt- qui est une pourriture, une baraque infâme.

¹⁹ RSA revenu de solidarité active

Nous avons également remarqué qu'il fallait préserver les femmes de toutes ces violences. Nous avons donc un squat qui n'accueille que des femmes parce qu'elles ont aussi besoin de ces lieux uniquement féminins, non parce qu'elles détestent les hommes mais elles préfèrent s'en tenir à l'écart. Tous les hommes étant à leurs yeux des prédateurs et elles n'ont pas tort. C'est une façon de se protéger, de s'en défendre jusqu'à ce qu'elles rencontrent une voie qui soit un peu plus sympathique.

Le travail du collectif de SDF Alsace est également de faire une action chaque premier dimanche du mois à la gare, qui s'appelle « *Hygiène et vestiaire* » : distribuer à tout le monde, homme ou femme, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, des vêtements propres et des produits d'hygiène, qui viennent de dons. Tout ce qu'on nous donne, on leur en redonne. On a fait, grâce à des bénévoles vraiment formidables, un point beauté : des femmes de la rue viennent à notre action le dimanche et viennent à ce petit point beauté où elles sont accueillies par des femmes, par des femmes comme ma voisine, très belle, très apprêtée, très féminine.

La dernière en date de nos clientes du point beauté, c'est Marie-Agnès, il faut le faire, car elle a un vrai look de camionneur. Elle a pris pour se protéger de la rue un look d'homme, de garçon véritablement. Il a fallu l'arrêter en lui disant « *Ne prends pas tout le vernis à ongle ça suffit !* » Nous avons eu la chance de la rencontrer trois jours après son passage au point beauté. J'ai eu un choc pendant cinq minutes, ça a mouliné dans ma tête en disant « *c'est elle ? ce n'est pas elle ?* ». C'était bien Marie-Agnès avec des couleurs un peu partout. On est donc là pour provoquer un déclic. On connaît la rue, on a des gens de la rue qui sont dans cette action. Elle est faite par les gens de la rue -mêlés à ce que nous appelons les « *biens logés* ». On nous appelle des sans-abris alors on a décidé de vous appeler les biens logés. Voilà - c'est comme ça - c'est de bonne guerre.

Il y a ce travail là -point beauté - et surtout l'intimité. Nous distribuons des tampons hygiéniques qui sont d'ailleurs trop chers : il faut véritablement lutter contre la « *taxe-tampon* ». Nous distribuons ces produits-là qui sont inaccessibles, des lingettes aussi. Ce n'est pas écolo mais il faut savoir qu'à Strasbourg nous n'avons pas suffisamment de douches pour les personnes sans-abris. D'ailleurs, nous risquons d'en perdre avec les bains municipaux.

Tout ce qui fait de vous une femme, tout ce qui fait que vous êtes une femme et qui peut quelques fois, on est là pour en parler, vous attirer la violence des imbéciles (on ne peut pas dire autrement) – est strictement impossible à la rue.

Pour être une femme debout, pour être une femme à la rue, pour que notre corps nous appartienne, c'est extrêmement compliqué.

Je pense que nous compterons sur vous maintenant et en deux minutes je veux dire que je compte sur vous tous. Voilà, le top départ a été donné par les gens qui organisent ce colloque. Ce top départ a été donné pour que les femmes de la rue puissent être des femmes, un jour, tout simplement et tout court. Elles sont des femmes victimes et l'accepterons un jour sans doute mais il y a encore du chemin : elles viendront vers vous. La main a été tendue et je vous en remercie.

{Applaudissements}

Reprise de parole par Dominique GUILLIEN :

Merci Monique pour ce témoignage plein d'émotions et en même temps plein de perspectives positives pour l'avenir et je me permets juste un petit lien avec la magnifique intervention de Karen tout à l'heure, pour dire que les femmes à la rue vous en croisez tous les jours- tout comme moi d'ailleurs -, rien ne nous empêche de leur dire bonjour, rien ne nous empêche de causer deux minutes avec elles et rien ne nous empêche de leur sourire.

Femmes en situation de handicaps

Maudy PIOT

Psychanalyste, fondatrice et présidente de l'association FDFA (Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir)



Maudy PIOT, Présidente de « Femme pour le dire, Femme pour agir » qui a été créée en 2003, membre du Haut Conseil à l'Egalité femmes –hommes en tant qu'experte, et membre de la MIPROF²⁰.

Bonjour à toutes et tous,

Je voudrais tout d'abord remercier la ville de Strasbourg, toutes les organisatrices et vous toutes et tous d'être ici présents -es, de venir partager ces moments tellement intenses depuis ce matin. Pour moi, c'est vraiment quelque chose qui se situe au niveau de la solidarité.

Toutes les violences dont on a pu parler touchent les femmes, des femmes différentes et singulières mais comme disant toute à l'heure Karin « partage », moi j'ajouterai « partage et solidarité ».

Je voudrais vous dire quelques mots de l'association très rapidement, surtout vous parler des violences et approfondir les violences que vivent les femmes en situation de handicap. Je vous projeterai trois petits films d'une minute et demi qui vous montreront ce que vivent les femmes en situation de handicap en ce qui concerne les violences. Je ne sais pas si vous le savez, mais quatre femmes handicapées sur cinq vivent des violences. Ce n'est pas un chiffre que je dis à la légère. C'est un chiffre qui a été confirmé par la Commission Européenne et par l'O.N.U. 80 % des femmes handicapées vivent des violences.

Ce matin quand je suis arrivée, une jeune femme charmante, à qui on proposait de parler et d'être interviewée m'a répondu « *mais ça ne me concerne pas* » ou « *je ne connais pas* ». Elle a été très franche, elle m'a dit « *je n'ai jamais entendu parler des violences que vivent les femmes en situation de handicap* ». Et je pense qu'elle n'est pas la seule

Les femmes handicapées sont invisibles. Cette invisibilité, elle arrange tout le monde.

Le handicap est quelque chose qui n'est pas convoité - bien entendu - .

Le handicap n'est pas quelque chose qu'on a envie de subir.

Le handicap n'est même pas quelque chose qu'on a envie de partager.

²⁰ MIPROF : Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains

Le handicap entraîne l'exclusion. Il entraîne le rejet, l'indifférence et surtout la volonté de le cacher. Ne pas voir ! Ne pas voir que l'autre est différent. Ne pas remarquer que la différence de l'autre est une richesse. Et comme l'a dit Tobie NATHAN, dans un de ses livres que j'ai beaucoup aimé, lorsqu'il rencontrait quelqu'un de différent, que ça soit de couleur, de pays, de milieu social, peut-être de handicap, il lui posait cette question : « *que peux-tu me donner toi que moi je n'ai pas ?* ». Je crois que c'est ça la vie dans notre société solidaire. Qu'est-ce que vous pouvez me donner, vous ou moi que moi je n'ai pas ? Et moi, en retour qu'est-ce que je vais te donner ? Et c'est dans cet échange absolument solidaire, merveilleux, inattendu que nous devons construire notre société.

Et les femmes en situation de handicap sont prêtes à donner, à donner leur richesse, à donner leur différence, à donner leur souffrance aussi, à faire partager la difficulté : qu'est-ce que c'est d'être en situation de handicap ?

Là, je ne vous vois pas,- parce que mes yeux se sont ravis - mais je vous regarde ! Et c'est dans cet échange avec vous et moi-même qui nous regardons que je fais passer tout mon militantisme, toute ma force pour vous dire : les femmes en situation de handicap existent et elles subissent des violences.

Pourquoi quatre femmes sur cinq en situation de handicap subissent-elles des violences ? Pour plusieurs raisons :

Ma profession est celle de psychanalyste. J'ai fondé en 2003 l'association « Femmes pour le dire, Femmes pour Agir » parce que je me suis aperçue que ma cécité m'ayant entraîné dans des grandes associations de personnes aveugles avec des présidents tous des hommes et je me suis dit, « *ça ce n'est pas possible !* ». Nous, les femmes, nous avons des capacités, nous avons des valeurs, alors je vais créer une association qui s'appellera « *Femmes pour le dire* » : « *Disons les choses !* » « *Femmes pour agir* » pour « *agissons !* ». Ce choix n'a pas été pas du tout accepté au début. On m'a traitée de sale communiste. Mais ce n'était pas grave et j'ai continué mon combat en disant « *nous allons lutter contre toute forme de discrimination, celle d'être femme et celle d'être handicapée* ».

Ce que veut promouvoir l'association, c'est de dire haut et fort que nous sommes citoyennes à part entière ! Que le handicap n'est pas notre identité, il est dû au hasard de la vie. Et ce matin quand Marylin BALDECK parlait du consentement. Lorsqu'il s'agit des violences concernant les femmes handicapées, le consentement n'existe même pas !

Je suis une femme handicapée, je suis vulnérable, je suis inférieure. L'homme a le droit de faire de la femme handicapée ce qu'il veut. Il n'a jamais traversé l'esprit de personne, qu'une femme handicapée puisse formuler un « *consentement* », Je mets cela entre guillemets parce que j'ai bien entendu ce que Marylin nous a expliqué ce matin. C'est-à-dire que nous, les femmes handicapées, nous sommes vraiment hors normes, nous sommes sur le trottoir ou même sous le trottoir.

Les violences que subissent les femmes en situation de handicap sont dues - peut-être - à un facteur que j'ai moi-même essayé d'analyser puisque j'ai reçu en psychothérapie et dans notre bureau de l'association de nombreuses femmes handicapées. Facteur qui, à mon avis, accentue la vulnérabilité et accentue également, avec le temps, le fait de supporter toutes ces violences.

Dans le monde du handicap, il faut distinguer deux grandes formes : Le handicap de naissance et le handicap par accident, ce qui est vraiment différent dans la manière dont on appréhende la vie, dont on appréhende le vécu. Lorsque des petites filles naissent, on va vouloir les sauver à tout prix. Dès les premières minutes de leur vie, être agressées par les soins médicaux - même si ces soins médicaux sont positifs - même si ces soins médicaux vont permettre aux familles des victimes de garder ce petit bébé qui vient d'être au monde, c'est une violence corporelle. Et vont très vite se mêler les notions de pulsion de vie et de pulsion de mort.

La pulsion de vie, c'est celle qui nous permet de vivre, jour après jour, et on l'a bien vu ce qui s'est passé vendredi à Paris (*NDLR : attentats du 13 novembre*). La pulsion de mort, c'est la pulsion qui fait qu'on frôle la mort de manière incertaine, qu'on ne sait pas comment on va pouvoir retomber sur la pulsion de vie. Et les petits bébés - filles ou garçons - je vous parle ici des filles (je vous dirai que les hommes en situation de handicap subissent très peu de violence, même s'ils en subissent un petit peu) qui dès le départ, subissent des violences corporelles, s'accrochent à cette espèce d'histoire qui pose question et qui m'a beaucoup questionner au cours de ma pratique de psychanalyste.

Si je souffre, je vis. Si je souffre, je ne suis pas morte. La souffrance fait partie de ce que l'on pourrait appeler « *ma sensation d'être vivante* ». Si je reçois un coup de pied, si je reçois un coup de poing, si mon conjoint me tape dessus et bien je suis vivante. Donc, c'est un plus. Donc je vais garder précieusement cette pulsion de vie en moi.

Et le deuxième paramètre qui fait que les femmes handicapées supportent peut être beaucoup plus longtemps que les autres - et encore il faudrait voir- le fait d'être maltraitées, brutalisées, battues, c'est que lorsqu'on est une femme en situation de handicap - comme je l'ai dit tout à l'heure au début - nous sommes exclues de la société. On ne peut pas dire qu'on nous accueille les bras ouverts. Même s'il y a des gens extraordinaires comme ici aujourd'hui, mais ce n'est pas partout comme cela.

Une femme en situation de handicap qui rencontre un homme ou une femme, avec qui elle va faire couple, va supporter l'immense violence de la part de son conjoint et de sa conjointe en se disant « je vis en couple, je suis rentrée dans la norme sociale, je peux avoir des enfants, donc je me tais. Je supporte parce qu'au moins je suis moins exclue, je suis moins rejetée ». Lorsqu'une femme en situation de handicap qui subit des violences s'adresse à sa famille, très souvent la réponse que la famille fait à cette femme « *écoute, estime toi heureuse tu as un compagnon, supporte le et puis toi d'abord avec ton handicap.... Tu sais c'est difficile le handicap. On t'a élevé jusqu'à quel âge ?- ça nous prend du temps -et puis tu n'es pas très agréable à regarder. Alors écoute, s'il te tape de temps en temps, supporte le, c'est mieux que d'être toute seule* ».

Donc les femmes en situation de handicap ont encore beaucoup plus de difficultés à quitter le conjoint ou la conjointe avec qui elles vivent parce que - quelque part - elles ont besoin de se rassurer en se disant 1. Je suis vivante - comme je vous le disais tout à l'heure - et 2. Je fais partie d'une société qui préfère les gens en couple plutôt que les gens seuls. Et puis mon conjoint, il est désagréable, mais il va faire les courses. Mon conjoint, il me tape, me donne des coups de pieds, il me viole mais il me fait à manger, il fait mon dîner. Mon conjoint, il paye le loyer - même s'il me prend mon allocation de compensation. Si je veux partir, où je vais aller ?

En France, il n'existe aucun lieu accessible pour les femmes en situation de handicap qui subissent des violences. Je me bats depuis quatre-cinq ans pour qu'il y ait des lieux accessibles. Donc, la femme handicapée, elle va supporter ces maltraitements...

Les violences qui touchent les femmes handicapées sont aussi bien

- domestiques : coups de pieds, coups de poings,
- sexuels : viols, de toute façon une femme handicapée, on ne lui demande jamais son avis : il faut qu'elle fasse ce qu'on a décidé de faire pour elle.
- institutionnels : dans les institutions, il y a beaucoup de violences envers les femmes handicapées.

« *Je me suis amusée* » à faire une petite enquête auprès des aides-soignantes, infirmières, infirmiers qui m'ont répondu qu'effectivement, l'homme âgé ou l'homme handicapé, on le respecte. Il a une image de patriarche, de père. La femme handicapée, elle, nous ennuie, c'est notre mère acariâtre, c'est notre mère qui nous a fait des réflexions quand on était jeune. Lui donner une gifle ou un coup de poing, ou la priver de nourriture ou se venger parce qu'elle a fait dans ses couches ou pipi dans son lit... elle ne dira rien. Tout ça c'est de la maltraitance. Et ces maltraitements, nous voulons les éradiquer dans notre association.

- Il y a également les violences financières : quand l'autre jour j'ai eu un coup de téléphone d'une femme qui a réussi à se séparer de son conjoint violent (elle a quand même vécu vingt et un ans avec lui) elle n'arrive pas à récupérer son allocation compensatrice que son ex-conjoint avait fait verser sur son compte bancaire personnel. Parce qu'il y a la violence administrative - celle dont on parlait tout à l'heure - qui fait, que c'est extrêmement difficile, lorsque l'allocation tombe sur un compte et faire changer de compte.
- Il y a également les violences médicamenteuses : Priver une diabétique, une femme diabétique, de son traitement, par exemple.

Toutes les violences qui existent sont supportées et subies par les femmes handicapées. Alors voilà je voulais vous montrer ces trois courts métrages parce que les femmes en situation de handicap vivent les mêmes violences que les autres. Simplement, leur vulnérabilité rend les choses encore plus compliquées et difficiles.

Projection de 3 films de courte durée : Violences du silence

- **Chantal** : <https://www.youtube.com/watch?v=YG9Hb7FmxvY&feature=youtu.be>
- **Olivia** : <https://www.youtube.com/watch?v=uWIFkRf5k1E&feature=youtu.be>
- **Claire** : <https://www.youtube.com/watch?v=TCWzPN-oanA>

[Lien direct avec tous les films. [Femmes pour le Dire Femmes pour Agir - FDFA](#)]

Nous avons donc décidé avec notre association de mettre en place le numéro d'écoute 01 40 47 06 06. Nous recevons beaucoup d'appels et vraiment, il faut se dire que c'est un numéro qui est « *genré* », c'est pour cela que nous avons voulu le mettre en place.

Nous travaillons également avec le 39-19, le 39-77 Je crois que les écoutantes que nous avons, qui sont spontanément venues nous donner un coup de main, qui nous ont proposé d'être bénévoles, sont soit psychologues, psychanalystes ou pédiatres, avocates etc., sont là après avoir suivi une formation sur les différents formes de handicap et les différentes formes d'écoute. Si vous connaissez des personnes qui veulent venir travailler dans l'association, dites-leur qu'on a besoin d'écoutes. C'est un numéro national. Et nous disons toujours que les violences sont interdites. Le coupable, c'est l'agresseur, ce n'est pas la femme qui subit des violences. Si vous entendez ou si vous voyez une femme qui a des bleus, ne croyez pas ce qu'elle dit. Moi, je suis aveugle, je ne me cogne quasiment jamais.

Il faut que nous toutes et tous ici, soyons attentifs-ves pour permettre aux femmes en situation de handicap qui ont encore plus de mal à parler à les accompagner pour porter plainte pour se défendre. Et donnez-leur ce numéro !

N'oubliez pas que quatre femmes sur cinq en situation de handicap subissent des violences.

Merci !

[Applaudissements]

Femmes en situation de migrations

Françoise POUJOLET

Déléguée régionale (Alsace Lorraine) de la CIMADE

Son parcours est un parcours universitaire divers entre la philosophie, la théologie l'économie sociale et solidaire et un diplôme en ingénierie sociale. Elle a travaillé huit ans à Nantes dans une association qui était de type « accueil d'hommes » avec un encadrement divers, ensuite en pays Montbéliard, Franche-Comté comme déléguée nationale de la CIMADE. Elle est à Strasbourg depuis neuf ans.



J'ai relevé avec elle quelque chose qui m'a beaucoup touchée. Elle s'est plus engagée au niveau du militantisme de l'accueil et de l'accompagnement des femmes, notamment des femmes issues de l'immigration lorsqu'un jour, en s'intéressant aux femmes étrangères victimes de violences conjugales, elle a eu l'occasion de rencontrer une femme camerounaise qui avait été expulsée suite à la séparation avec son mari particulièrement violent. Suite avec cette rencontre avec cette femme-là, un certain nombre de choses ont bougé dans la vie de Françoise. Elle s'est alors plus intéressée à cette « spécificité », si tant est que s'en soit une - d'être femme étrangère demandeuse d'asile ou n'ayant pas de titre de séjour, issue de l'immigration avec toutes les difficultés que cela suppose. Avec pour certaines d'entre elles une double violence : celle des violences conjugales. (NDLR : présentation faite par Dominique GUILLIEN modératrice)

Juste pour rebondir à ce que tu viens de dire, en fait je n'ai jamais rencontré cette femme. Cette femme, elle a été victime de violences très graves de la part de son conjoint. Elle a été hospitalisée suite à cela puisque qu'elle a été partiellement scalpée. Elle a été expulsée. Donc expulsée, ça veut dire enfermée, ça veut dire humiliée et son conjoint n'a jamais été inquiété. Je reconnais qu'à l'époque, c'était une rage impuissante qui s'est transformée en colère et de cette colère, il faut faire quelque chose. C'est comme ça que j'ai décidé de m'intéresser à cette question et d'accompagner ces femmes et puis de réfléchir, faire un travail universitaire sur cette question des femmes étrangères victimes de violences conjugales.

Le public dont je parle, c'est donc les femmes primo-arrivantes qui rentrent en France dans le cadre du mariage donc - soit avec un français soit avec un étranger qui a un titre de séjour et qui est régulier depuis plusieurs années en France.-

Alors, pourquoi est-ce qu'on parle de spécificité quand on parle des femmes étrangères victimes de violences conjugales ? Qu'est-ce qui les distingue au final des femmes françaises dans la même situation ?

- **Le premier élément, il est évident, c'est celui de la migration.**

Migrer, c'est quoi ? C'est laisser derrière soi une terre connue pour un lieu inconnu avec des traditions, des habitudes, une langue et un fonctionnement différents. Et dans ce nouvel environnement les femmes étrangères qui ont été victimes de violences conjugales, disent leur isolement, leurs difficultés à cause du manque de maîtrise de la langue française, mais aussi, à cause de la méconnaissance de leurs droits et des dispositifs existants.

Et ces difficultés sont des facteurs d'aggravation et d'accroissement des violences subies. Il est évidemment beaucoup plus facile pour un conjoint violent de contrôler une personne qui vient d'arriver sur le sol français, qui n'a pas- ou peu - de connaissances de la société d'accueil, et qui n'a pas de relation sinon avec son conjoint et éventuellement la famille de son conjoint. Au final, ces femmes, ne peuvent pas parler de ce qu'elles vivent, et elles ne savent pas à qui demander de l'aide.

Et puis il faut dire aussi que le recours à des services sociaux, ce n'est pas forcément une pratique culturelle habituelle et - au final - certaines de ces femmes manquent souvent de moyens de défenses. L'une d'entre elles, qui était turque, que j'ai rencontré dans le cadre de mon travail, me disait ces difficultés dans cette situation. Et elle disait :« à qui parler de mes problèmes ? J'en ai un peu parlé à ma voisine. Je voulais voir un psychologue mais mon mari a dit non. Il était fâché. Et puis la langue était un obstacle. Je ne pouvais pas aller voir des associations ou des assistantes sociales et de toute façon je ne connaissais pas tous ces trucs-là. La seule solution que j'ai trouvé, c'est de faire une tentative de suicide. Alors, j'ai été hospitalisée et c'est comme ça que j'ai été prise en charge par mon frère ».

Pour se sortir d'une situation inextricable, une situation de silence et d'isolement forcé, sa seule solution a été la tentative de suicide. Comme elle ne pouvait pas parler, elle ne pouvait pas s'exprimer. Elle a fait parler son corps.

A cela s'ajoute un autre paramètre, particulièrement important, qui est celui de la dépendance administrative.

Les femmes qui entrent en France par le biais du mariage, ont un statut qui dépend de leur situation conjugale. C'est-à-dire que, s'il y a séparation avant les quatre premières années de vie commune, la personne étrangère perd son droit au séjour. Et cette dépendance administrative, peut évidemment aggraver la situation en cas de violence au sein du couple. Ces femmes sont liées administrativement à leur conjoint et le quitter, c'est risquer de perdre son droit au séjour, d'où le chantage aux papiers des conjoints violents : « Si tu me quittes, tu perds tes papiers ». Et cette dépendance va empêcher - ou retarder- la décision des femmes de partir pour échapper aux violences. Alors certaines vont partir, quand même, ou alors vont être mise à la porte par leur conjoint et elles vont devenir des sans-papiers.

Alors **cela veut dire quoi être sans-papiers ?**

Une autre des femmes, que j'ai accompagnées, mise à la porte par son conjoint, disait de son mari « il m'a fait perdre la vie » ! Cette parole peut se comprendre à différents niveaux. Elle signifie la perte d'un statut. Celui qu'elle avait en Algérie où elle travaillait avant le mariage. Le mariage aurait dû lui conférer un autre statut social, mais aussi un statut administratif. Et par le divorce, elle se retrouve sans aucun statut, c'est-à-dire sans aucune reconnaissance sociale. Elle se retrouve sans-papiers, donc dans une précarité extrême. Etre sans-papiers, c'est aussi ne pas avoir droit au travail et ne pas avoir le droit à l'hébergement sinon 115. Mais cette parole nous en dit davantage sur ce que c'est d'être sans-papiers. Ça veut aussi dire qu'il y a un manque d'être, un défaut d'existence. Cette femme - parce que sans-papiers - se considère comme morte, dépossédée de sa vie, comme paralysée ne pouvant agir sur son environnement.

Et je fais ici une petite parenthèse à la fois législative et politique.

Il y a eu des évolutions législatives sur la lutte contre les violences conjugales, on va dire en gros, ces quinze dernières années, avec des avancées significatives. L'évolution de ces lois, repose sur un discours politique qui est accepté par l'ensemble des politiques- de façon générale - et qui situe l'origine de la violence conjugale - ainsi que toutes les autres violences faites aux femmes - dans les inégalités femmes/hommes.

Mais, dans le droit des étrangers, à aucun moment le législateur ne remet en cause la dépendance administrative, qu'il a inscrite dans la loi et qui introduit, de fait, une rupture d'égalité au sein du couple. Il y a ici un paradoxe, que le législateur n'arrive pas à dépasser. La dépendance, cela acte la domination d'un conjoint sur l'autre, en lui attribuant un pouvoir, celui de donner un statut administratif ou pas : c'est lui qui a la possibilité de fournir ou non - les documents nécessaires à la régularisation, c'est lui qui va accepter - ou non -, chaque année, de se rendre en préfecture pour prouver la véracité de la vie commune afin de renouveler le titre de séjour de sa conjointe.

Cette dépendance administrative, bien réelle, peut aussi revêtir des aspects d'une dépendance psychologique. Les acteurs et actrices, comme les associations et les avocats-es qui accompagnent ces femmes dans leurs démarches admiratives et juridiques, s'étonnent quelquefois des points de blocage à cause du pouvoir que ces femmes attribuent aux hommes, pouvoir complètement surestimé.

Une des avocates avec laquelle on travaille régulièrement disait : « J'ai eu des situations, où les femmes prêtent tellement de pouvoir à l'homme ! Ça me marque. Elles me disent : « lui me dit que..., lui pense que... Et donc c'est lui décide. Elle, elle ne peut rien faire ». Quand on leur dit qu'elle a des droits et que la Loi se situe différemment, pour elle, c'est difficile de l'admettre ! C'est un lien de dépendance extrême et souvent, ce qui le rompt, c'est la peur de mourir sous les coups.

La situation de ces femmes fait que, souvent, elles ne sont pas en capacité de prouver les violences qu'elles ont subies. De par leur situation, elles ont du mal à rassembler les éléments qui peuvent certifier la véracité de ce qu'elles ont vécu. Elles vont entreprendre des démarches tardivement, ou elles ne vont pas en faire, parce qu'elles sont isolées, par absence de réseaux, par manque de maîtrise de la langue ou par manque de connaissances

qui pourraient les aider, ou aussi parce que leurs priorités sont ailleurs. Je vous rappelle que lorsqu'on est sans-papiers, la première chose vient à l'esprit, c'est « où est ce que je vais dormir ce soir ? ».

Vous ajoutez à cela la peur d'aller porter plainte à la police soit à cause des représailles du conjoint, soit parce qu'elles sont sans-papiers car quand on est sans-papiers, la police, ça fait peur. Souvent, ces femmes ne font pas les démarches, ou bien elles le font tardivement ce qui fait qu'elles se retrouvent sans preuves, ou alors avec des preuves peu probantes, c'est-à-dire des preuves un peu bancales.

Alors pourquoi je parle de preuves ? Cette question de la preuve est essentielle. Parce que ces femmes peuvent obtenir un droit au séjour sur le fondement des violences. Il y a un article de loi dans le C.E.S.E.D.A. (code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) qui prévoit cette possibilité. S'il n'y a pas de preuves des violences subies, il n'y a pas de possibilités d'obtentions de titre de séjour sur cette base-là. Ce qui arrive de façon fréquente dans les situations que je rencontre dans le cadre de mon travail.-

Alors, qu'est-ce qu'on fait dans ces cas-là ? Quand je dis « on », c'est à la fois les acteurs associatifs, qui travaillent dans l'accès au droit et des avocats. On va essayer de trouver d'autres fondements sur lequel on va justifier une demande de régularisation :

- Il y a la durée de présence en France.
- Il y a les enfants scolarisés.
- Il y a le travail.
- Il y a les études.
- Et en tout dernier recours, il y a la santé.

En tout dernier recours, parce qu'obtenir un titre de séjour sous le fondement de la santé, est particulièrement difficile. Et puis, c'est un titre de séjour précaire qu'il va être difficile à faire renouveler au cours des années. Mais c'est un fondement, qui est justifié.

Les violences conjugales, la violence administrative, vont, tous deux, dégrader le corps et l'esprit de ces femmes.

Un des psychiatres, avec lequel nous travaillons, pour évoquer les souffrances de ses femmes, parle de « symptomatologie d'ordre du traumatique, » avec des angoisses, des cauchemars, des troubles cognitifs. Cela entraîne des dépressions, des états anxieux, qui sont à la fois le résultat des violences conjugales subies, et au fait d'être sans-papiers. Le risque d'être renvoyée, placée en rétention, augmente évidemment l'anxiété de ces femmes.

A une époque, j'animais un groupe de paroles pour ces femmes-là, et dans ce groupe, il y en a avait une qui se plaignait de troubles à la tête. Une autre qui disait qu'elle avait des douleurs au ventre, au dos, de l'eczéma, qui lui sortait sur le dos, sur les bras. Une autre encore qui disait qu'elle avait des maux de têtes et qu'elle avait envie d'arrêter. Une autre encore, qui se sentait comme une merde.... Et c'est cet état de santé dégradé qui est mis en

avant lorsqu'un titre de séjour est demandé sur cette base. Et au final, le corps de ces femmes va devenir vecteur de droits.

Didier FASSIN, médecin et sociologue écrit : « pour l'étranger qui est tenu de faire état de sa maladie ou de sa souffrance afin d'obtenir un titre de séjour, le corps est devenu ce qui atteste une vérité ». Et si la parole des femmes n'a pas été entendue par l'administration, par défaut de preuves, leur corps, lui, peut l'être, même s'il est le témoignage d'une histoire qui ne sera jamais reconnue.

Je remercie juste mes trois copines, aurais-je envie de dire, en tout cas copines de lutte - ça s'est sûr -et je redonne la parole à notre charmant fil rouge pour la suite des évènements.

[Applaudissements]

Echanges avec la salle

- **Question à Marie-Jo BONNET :**

Il s'agit d'une remarque sur l'importance d'un point souligné par Marie-Jo BONNET, qui a parlé des questions de procréation assistée. Je voulais dire que c'était important, qu'elle ait abordé ça, parce que je pense, qu'il y a eu des violences, qui augmentent beaucoup actuellement - ce sont les violences technologiques, technoscientifiques, contre le corps des femmes. Et en particulier toutes ces femmes, par exemple au Pakistan, où il y a des usines de fabrication de bébés : les femmes sont enfermées pendant neuf mois, n'ont aucun droit, accouchent à une date programmée de césarienne. A la naissance, on leur prend leur bébé, on leur donne une somme d'argent, considérable par rapport au contexte dans lequel elles sont (pauvreté absolue) mais dérisoire au regard des bénéficiaires de la filière d'exploitation de ces femmes. C'est encore une nouvelle forme de violence. Il faut voir que le corps des femmes est, je le dis, - vraiment, colonisé. Toutes les formes, les colonisations de ce que j'appelle « l'humanité femelle », ne font que se transformer. Actuellement, elles ne diminuent pas dans le monde. Des formes de violences sont nouvelles, qui se métamorphosent. Il est important de voir l'ensemble du système.

⇒ **Réponse de Marie-Jo BONNET :**

Je voulais dire - à propos - que nous n'appelons pas ça la GPA, mais les « contrats de mères porteuses », parce que c'est un commerce. Je dis « nous », ça veut dire le « collectif pour le respect de la personne »²¹ auquel j'appartiens. Et si vous allez sur Facebook, on a un site collectif pour le respect de la personne, le corps. Nous organisons une campagne

²¹ collectifcorp.canalblog.com

internationale pour l'abolition universelle des contrats de mères porteuses. Donc, nous allons faire un colloque au mois de février à l'Assemblée Nationale -déjà avec un certain nombre d'élus. - C'est une campagne qui va être relayée aux Etats-Unis etc. Donc je pense que ça va être un des grands mouvements d'avenir. C'est pour la fin de l'esclavage et je fais appel à votre conscience féministe pour faire connaître cette campagne. Merci beaucoup !

- Question à Maudy PIOT.

Elle concerne la question de l'accompagnement sexuel pour les personnes handicapées. C'est un débat qui apparaît aujourd'hui autour aussi de la question de la loi par rapport à la prostitution. J'aimerais savoir ce que ce genre d'associations en pense. Est-ce qu'elle-même aussi, en tant que femme en situation de handicap, pense de ces demandes, car souvent j'entends des hommes qui en font la demande.

⇒ Réponse de Maudy PIOT :

En ce qui concerne l'assistantat sexuel, nous sommes la seule association en France, du moins au démarrage, à nous être prononcé contre l'assistantat sexuel car nous ne pensons pas que ça soit une bonne réponse.

Vous avez à Strasbourg, un certain monsieur qui organise des formations pour que les personnes en situation de handicap puissent avoir une réponse à leur pulsion sexuelle. La demande est 99% masculine pour environ 1% de femmes. L'association se bat depuis six ou sept ans contre cela : j'ai écrit beaucoup d'articles, je suis passée à la radio souvent, mais nous sommes et continuons à être ridiculisées. On rejoint ce que disait Florence MONTREYNAUD : nous les bonnes femmes handicapées - de quoi nous mêlons nous ? Pourquoi voulons-nous parler de pulsions sexuelles de ces messieurs en situation de handicap ? L'assistantat sexuel, c'est de la prostitution !

Le 18 novembre va passer - je le sais en primeur - à l'assemblée nationale, encore le vote²² pour l'abolition de la prostitution et l'abolition du système prostitutionnel. Si la France gagne, si enfin la France est abolitionniste, notre association prendra- je ne veux pas dire les armes - je n'aime pas ce mot - mais prendra tout son courage pour lutter contre l'assistantat sexuel. Ce qui ne veut pas dire que les personnes en situation de handicap n'ont pas de droit à la sexualité. Elles ont droit à la sexualité, elles ont droit à l'éducation sexuelle mais arrêtons de nous enfermer dans une ghettoïsation. Les personnes en situation de handicap aussi lourdement qu'elles soient handicapées savent rencontrer les autres si l'environnement est accessible. Elles savent séduire les autres dans le sens noble du terme. Elles savent échanger avec les autres. Nous n'avons pas besoin de passer par la prostitution pour pouvoir vivre une vie sexuelle épanouie.

Notre association est abolitionniste et nous sommes contre l'assistantat sexuel organisé, contre la formation que fait un certain monsieur, tout près de Strasbourg, pour former des

²² La Loi a été votée le 6 avril 2016

personnes, qui ont rencontré des personnes en situation de handicap à quinze heures le vendredi, par exemple, et on pourrait se demander pourquoi on aurait un désir à quinze heures le vendredi et ça coûtera cent cinquante euros. -Et bien nous sommes contre ça ! –

- Plusieurs remarques du public complémentaires à l'intervention de Monique MAITTE :

- **Les violences policières :**

On parle des violences qui viennent des hommes, mais on ne remarque pas la violence de la migration pour les femmes migrantes, émigrées. Situation évoquée celle d'un divorce en France, la policière a indiqué : « *vous ramenez votre violence de là bas* ». A l'écoute des propos de la police, il est très difficile de ne pas prendre la fuite...

Et notamment celles faites aux femmes au moment des dépôts de plaintes pour viols, quelque soit la situation de la femme (à la rue, prostituée, ...).

- **Violences administratives :**

Difficulté à faire reconnaître la violence et montrer la vérité dans les situations de mariage dans les classes aisées (il est fait référence à de possibles manipulations du dossier). Recherches éperdues de preuves toujours difficiles à fournir

⇒ Réponse de Monique MAITTE :

Effectivement beaucoup de gens en situation de faiblesse ou les minorités subissent des violences policières. Nous en avons justement dénoncées il n'y a pas longtemps. Il y a quelques élus-es dans la salle, qui nous ont soutenues - heureusement - puisque à six heures du matin c'est hyper « *chiant* » pour les sans-abris d'être réveillé par la police municipale. C'est le grand truc en ce moment - parce que c'est pour préparer le Noël du partage, il faut absolument qu'ils réveillent les gens à six heures ?... ou alors qu'ils viennent avec un café, ou autre chose, parce que là, c'est infect.

Les violences policières existent effectivement. Parfois ce sont des ordres, comme celui-là : réveiller tout le monde ou parfois c'est ciblé : un public (ex : les Roms), ou un quartier : là avec Noël, la cathédrale, le centre-ville, place Kléber etc... Puis on a de temps en temps, le commerçant qui se met en colère... Alors après, il y a le contact, la façon dont c'est fait. Ce n'est pas seulement un réveil - c'est ce qui suit après - ou l'attitude. On a vu effectivement la police avec parfois insulter et à être assez violente avec les gens. Elles existent bien ces violences policières, elles sont là, c'est un fait. Et c'était bien d'en parler.

Sur la remarque : « *vous ramenez votre violence de là-bas* » je voudrais quand même rappeler que la violence ce n'est pas l'apanage d'une culture. Elle est le résultat d'un système de domination masculine. C'est bien dans cette perspective que nous nous plaçons aujourd'hui.

Sur la violence administrative, il y a beaucoup à dire. Que la préfecture exige des preuves, ça semble relativement normal ; mais à aucun moment, elle ne montre d'intérêt, d'empathie ou de compréhension sur la situation de ces femmes, sur la difficulté qu'elles peuvent rencontrer pour produire ces preuves. Par contre, elle va se montrer particulièrement conciliante quand le conjoint va écrire des lettres de dénonciation, disant : « ma femme est venue en France uniquement pour les papiers, elle n'est pas venue pour autre chose ». Curieusement, là c'est pris en compte ! C'est assez insupportable.

⇒ Complément de Maudy PIOT

Je voulais dire que, depuis un an ou deux, certaines associations féministes, et nous-mêmes, « *Femmes pour dire, Femmes pour Agir* » faisons une formation aux commissaires de police, et entre guillemets « les flics » et à la police en général sur les violences. Ce n'est pas facile. Je veux dire qu'il y a quand même une ouverture. Ces formations sont facultatives, c'est un problème, parce que viennent ceux qui sont déjà ouverts.

Et par rapport aux violences policières, les policiers sont violents qu'ils soient hommes ou femmes - je suis désolée de dire ça - mais nous pour les femmes handicapées, la police est violente d'abord dans le fait qu'elle ne croit pas que les femmes handicapées subissent des violences. Nous sommes des menteuses et des hystériques, c'est ce qu'on nous répète tout le temps ; parce que lorsqu'on est une pauvre handicapée, qui aurait envie de taper dessus ? On est déjà tellement laide et moche, comme m'a dit un policier, ça ne veut pas aller plus loin. Je crois qu'il faut être très vigilant à lutter contre les violences et proposer que ces policiers viennent suivre ces formations puisqu'elles existent.

■ Table ronde : Espace public / genre et sentiment d'insécurité

Intervenants-es : Yvette PALATINO, Patricia LEGOUGE, Gilles DIETERLEN

Isabelle MEHL, association Le Planning Familial 67

Modératrice de la table ronde

Je pourrais dire dernier round avec Yvette, ancienne athlète de haut niveau - plutôt dans l'action que dans la parlotte - : Quatre fois championne de France de boxe française, une fois championne du monde en Kick-boxing.

A part ces titres, elle est directrice de l'ASS-Robertsau, association qui compte tout de même 2500 membres, mais là dit-elle, c'est le boulot. En 2011 elle crée avec Pascal COQUIS, l'association « Allez les filles ». Un coup de fil et la voilà toujours prête à remonter sur le ring pour apprendre aux filles à se défendre. Elle a aussi une vie de famille, et de temps en temps, elle raccroche les gants, mais comme elle me dit « jamais pour très longtemps ».



Femmes et self défense

Yvette PALATINO

Présidente de l'association « Allez les filles »

Je vais vous présenter l'association « Allez les filles » à travers un diaporama. L'association « Allez les filles » a été créée en 2011. Vous avez deux thématiques :



La partie sportive, qui est la pratique de la boxe féminine, et notamment surtout la promotion de la boxe anglaise féminine, qui elle, était interdite aux femmes, il y a encore dix-huit ans, jusqu'à ce que je sois pionnière, et que je puisse bousculer un petit peu la porte de la fédération et des hommes, pour qu'enfin, nous, les femmes nous puissions pratiquer la boxe anglaise féminine et en compétition aussi.

Le deuxième thème de l'association est venu après de façon induite : je faisais que ce qui était pratique de la boxe dans les quartiers, mais également aux environs. Suite à la demande de femmes, et surtout des filles qui sont venues me voir pour leur maman, elles m'ont demandé de mettre en place des spécificités. « Ma mère n'est pas sportive. Elle a un certain poids. Elle n'arrive pas à bouger. Elle n'a pas du tout envie de faire des poings et des pieds. Par contre, il y a d'autres problèmes, il faut que je puisse..., il faut que maman puisse se défendre. »

Alors, bien entendu, j'étais très sensible. Sensible, parce que l'espace public, l'espace privé et les violences, j'ai l'expérience aussi, comme je l'ai aussi eu dans l'expérience sportive. Je me suis dit, un jour je vais faire quelque chose, je vais créer quelque chose pour les femmes suite à tout ce que j'ai pu subir quand j'étais jeune Et pour moi, c'était du long terme. Et puis suite à l'insistante de ces filles, de ces femmes, qui sont venues me voir, je me suis dit « je ne peux pas attendre ».

Donc, je vais le faire maintenant ces actions, c'est maintenant. Ce n'est pas plus tard. Je me suis vraiment sentie vraiment obligée... la nécessité de faire quelque chose pour elles. J'ai mis en place et on a créé avec toute mon équipe qui est là l'association « Allez les filles ».

Pratique dans les quartiers aussi, beaucoup de femmes sont venues me voir pour dire « oui, mais les sports de combats, le sport, c'est beaucoup en ville, pourquoi est-ce qu'on ne vient pas nous voir ? Pourquoi est-ce qu'on ne fait rien chez nous ? Pourquoi ? »

Il y a aussi beaucoup d'à priori : quand on va au Neuhof, très souvent, j'ai des gens qui disent « au Neuhof, on ne vient pas ». « Pourquoi Madame, vous n'y allez pas ? » Moi, j'y vais, je suis là-bas, je me gare, je fais les cours. Vous croyez que j'envoie aussi mon équipe faire des cours où il y a danger ? J'ai dit « non ». Je vous assure que c'est un cours que moi je veux garder pour moi parce qu'il y a de la solidarité, qu'elles s'enrichissent, qu'il y a de l'harmonie, du partage et beaucoup d'écoute. C'est un cours qui est vraiment sympathique. Alors que ce soit le Neuhof ou la Cité de l'Ill ou à la Robertsau, on est vraiment partout.



Nous avons nos objectifs : encourager la boxe féminine et surtout la démocratiser. Pourquoi ? Parce que quand la boxe anglaise était interdite et que j'ai pris mon bâton de pèlerin, mon parcours était vraiment parsemé d'embûches et d'obstacles par les hommes.

Quand j'ai voulu passer mon diplôme d'Etat, il y a dix-huit ans, la fédération française, à la création de mon dossier m'a dit « Ecoutez non, il n'y a pas de femmes, c'est interdit, il n'y a pas de boxe anglaise ». Entre temps, « Jeunesse et sports Strasbourg », que je remercie beaucoup, parce que c'est aussi avec eux qu'on a pu ouvrir cette autorisation... m'a dit « Non, il n'y a aucun souci, on va vérifier ; comment ça se fait que l'on ne vous autorise pas à y aller ... ». Ils m'ont rappelé, quelques temps après, ils m'ont dit « dans les textes de loi, il n'y a pas marqué « boxe anglaise interdite aux femmes » donc vous y allez. » Alors j'étais embêtée, j'ai dit : « Qu'est-ce vais faire ? ». Alors, bon y va. Détermination !

Je suis partie à Paris et j'arrive au stage où il y avait cinquante hommes. J'étais la seule femme, la seule, l'unique qui y est arrivée. Ils m'ont prise pour la secrétaire. Et je leur ai dit : « non, je suis comme vous, je fais le stage ». J'ai passé huit jours d'enfer...heureusement qu'il y avait des animateurs et des encadrants... Heureusement que j'ai fait de la boxe anglaise avant, que j'étais prête, que j'avais une condition physique, que

je savais boxer. Et j'ai été humiliée, on me disait que je n'avais rien à faire ici : « On ne sait pas ce que tu fais là, tu dois être derrière les fourneaux, une femme c'est fait pour être à la maison, pour faire le ménage, garder les enfants... »,

J'ai du répondre : « *j'ai un enfant de dix ans, une famille qui boxe, je sais faire le ménage, je suis d'origine italienne, donc je sais ce que c'est le travail et être maîtresse de maison aussi... je sais faire « la pastachuta » et le baeckeofe aussi. Pourquoi est-ce que je ne ferai pas de boxe, P. CANDELORO, lui c'est bien le patinage artistique ? Pourquoi nous on ne pourrait pas faire de la boxe ? »*

Après plein d'humiliations et sur le ring aussi, au niveau technique, mais j'étais déterminée... J'ai eu quelques temps après un colis qui est arrivé par la poste : une serpillère et des gants de ménage, qui me renvoyaient derrière les fourneaux...je m'en suis servie ! Et quelques temps après, j'ai réussi mon diplôme d'Etat et j'ai eu droit aux honneurs de tous les médias : Jean Luc DELARUE, Mireille DUMAS,... et j'ai eu droit à des excuses de certains qui m'avaient humilié au stage dont un homme qui m'a félicité d'avoir réussi mon diplôme d'état alors que lui avait échoué !

Après, on a travaillé ensemble, hommes et femmes : ce n'est pas parce que j'ai été discriminée qu'après j'allais me venger. Aujourd'hui, j'ai un petit dilemme. Je dis aux filles des quartiers que je viens chez elles faire des cours mais qu'elles doivent aussi faire des échanges inter quartiers. Elles ont eu du mal. Maintenant, au fur et à mesure, elles sortent de chez elles. Ce lien et ce vivre ensemble sont importants et on avance.

Ce qui nous intéresse surtout, en dehors de la boxe elle-même, c'est la pratique de prévention la pratique de prévention. Ce sont des séances de sensibilisation et prévention protection-défense contre les violences faites aux femmes. J'essaye justement dans ces cours-là, dans ces stages un peu spécifiques, de sensibiliser les femmes, quel que soit le relationnel, de les sensibiliser. Prendre une claque, être maltraitée, être humiliée, elles le sont par les paroles, qu'on soit projetée contre le mur, qu'on vous mette la main autour du cou, ce n'est pas normal. Les femmes, elles sont habituées... Elles s'habituent : « *c'est mon mari. Je l'aime, il m'aime* ». On essaye de mettre le poing dessus et les enfants, qui sont là voient, sont témoins. Je leur dis que non, ce n'est pas normal. On vous doit le respect. Le respect, c'est mutuel, c'est universel. Travailler un peu sur la prévention c'est travailler sur le comportement, l'attitude, la façon d'être, la vie périphérique aussi.

Je me rappelle d'une fille qui m'a appelée et qui me dit « *il faut absolument que je vous voie, je ne sais pas comment je vais faire, j'ai peur...* », parce qu'elle passait au tribunal, et qu'elle ne savait pas comment faire, elle a dit « *j'ai peur, je me baisse, je ne peux pas regarder mon agresseur* ». Elle m'a demandé de venir au tribunal à huit heures du matin. J'y suis allée et j'ai continué à la préparation que nous avons engagé un peu de temps avant. Au tribunal, elle avait même peur d'aller aux toilettes, de traverser la salle. Je lui ai donné des petits conseils, des petites consignes. Il fallait surtout la mettre en confiance. Or ce jour-là, son agresseur était là. Mais elle a su se redresser, parce qu'elle fuyait. Elle était complètement renfermée. « *Maintenant tu te redresses, tu es là, tu mets bien les épaules droites, la tête et surtout ne baisse pas la tête ! Tu l'as dans le périphérique,... mais rien que*

le fait que tu ne baisses plus la tête, tu n'escalades pas les murs et tu te caches derrière. Ça c'est important. Parce que là tu as marqué un point fort ». Effectivement, après elle s'est sentie vraiment beaucoup plus rassurée. Le comportement, ce n'est plus d'être complètement recroquevillée sur soi - au contraire –c'est s'ouvrir et avoir un regard périphérique.

La protection, c'est comment je me protège. Vous allez aussi apprendre dans ces fameux stages : comment est-ce que je me protège, protéger les points vitaux, parce qu'on a des points vitaux. Si vous prenez des coups, - et je sais de quoi je parle - vous avez des points vitaux derrière les oreilles, vous avez sous le menton, le plexus, et le foie. C'est ce qu'on appelle des K-O. Alors quand on me dit, quand feu Jean Luc DELARUE, me disait : « mais c'est dur la boxe, il y a quand même des K-O ». Moi je peux vous dire, vous assurer que j'ai pris plus de coups, dans le cercle privé et public, que dans la boxe.

Moi, j'aime ce sport et je le promotionne. C'est ce que vous allez aussi apprendre, comment est-ce que je vais me protéger, comment, et surtout aussi comment réagir. Me défendre aussi. Je me protège et je me défends. Il faut vous imaginer qu'autour de vous, vous avez une bulle. Si vous autorisez à ce qu'on la franchisse, c'est vous qui l'autorisez, c'est votre corps : mon corps m'appartient, je fais ce que je veux. Si vous n'autorisez pas, et qu'on passe cette bulle, il y a effraction, infraction et violation. Vous êtes en mesure de vous défendre, tout de suite, par des gestes simples. Il y a le côté sportif, mais il y a aussi le côté simple. Tout simplement avec vos armes naturelles.

Comment je fais, comment je réagis ? Les bénéficiaires ? Ce sont toutes les jeunes filles et les femmes de manière intergénérationnelle. C'est vraiment pour tout le monde, toutes les cultures aussi, toutes les origines, toutes les nationalités, on est toutes là ; sur le tapis, on ne fait plus qu'un. Et puis bien sûr, toutes les classes sociales... Et croyez-moi, ce n'est pas que dans les quartiers, qu'il y a de la violence conjugale, non ! Même chez les notables...Croyez-moi : elle est partout, on en parle moins. C'est peut-être plus caché, mais elle est là.

Et je dirai aussi que c'est pour toutes les personnes présentant un handicap peuvent aussi participer. L'autre jour, en train de faire des démonstrations et des initiations de boxe pour toutes les filles dans un parc, un groupe passe : des monitrices et des filles handicapées, en fauteuil, qui passent et qui nous regardent. Je leur propose de venir faire de la boxe avec nous. Elles me regardent incrédules mais on a accepté de venir après que je les ai cherché et leur ai dit qu'elles en étaient capables. Quand moi j'ai vu, comment elles souriaient, comment elles étaient superbes ! Donc, c'est pour tous les publics. Et puis quelle que soit la morphologie aussi : parce que pour la prévention, il n'y a pas d'âge, pas de type de morphologie, c'est pour tout le monde.

La pratique de la boxe féminine est ludique et codifiée, ça c'est la partie sportive. Nous faisons aussi des séances spécifiques de débats et des conférences. Bien sûr, je vais dans les écoles. On a monté des groupes de travail avec les écoles (école REUSS, centre européen de la jeunesse) et je réunis des groupes de filles et également des garçons pour parler des violences. Dans chaque classe, on se met en situation « qu'est-ce qui vous est

arrivé ? Est-ce que vous vous êtes déjà fait agresser ? » .On voit comment elles réagissent, auraient réagi et on leur montre ce qu'elles auraient pu faire pour leur apporter des petites choses, des petits gestes.



Tout cela est fait de façon ludique. A la fin de ces conférences et de ces débats, c'est aussi notre objectif,- c'est de pouvoir faire délier les langues. Parce que pour moi, à mon époque, je remonte à quarante ans, il n'y avait pas toutes les associations d'aujourd'hui. Des associations comme ça où on pouvait être aidé.

On ne pouvait pas appeler, se plaindre, et puis c'était tabou ; et puis on avait honte, on ne parlait pas ! Même pas à la famille proche... Donc aujourd'hui, je suis contente, contente de vous voir, contente de voir l'évolution et qu'enfin on puisse en parler. Quand elles sont dans l'urgence, et l'urgence, c'est tout de suite ! Je ne vais pas attendre huit jours, je vais les voir tout de suite, même très souvent seule à seule. Après je les dirige vers vous, ou vers les institutions, donc à la police - bien sûr - aussi, pour tout ce qui est dépôt de plainte ou si elles ne veulent pas : main courante.

Moi, très souvent j'ai pris des urgences en compte des urgences : quand elles disent : « oui je sais, je sais,..., je vais le faire, je vais voir,... sauf qu'il va revenir ce week-end, et il va me frapper. Alors qu'est-ce que je fais ? » Quand vous prenez une claque, vous en prendrez une deuxième, il faut fuir, faut arrêter ! Faut arrêter avant qu'il ne soit trop tard ! Parce que quand je vois la presse - tous les jours, je lis la presse - ça m'horripile de voir toutes ces femmes qui meurent sous les coups !

Ca me fait repenser à plein de choses et je me dis que j'ai eu de la chance, mais je me suis aussi donné une chance : celle de pouvoir pratiquer. J'ai envie maintenant de faire passer la passion, oui, du côté sport. J'ai envie de vous dire que vous êtes capable de vous défendre aussi, capable d'avoir ces tous petits automatismes, ça aussi c'est important ! Et avec les armes naturelles. Pensez bien à cette bulle.

Les résultats aussi obtenus, c'est cette prise de conscience, que justement j'essaie de faire passer aux femmes de dire : « Défendez-vous, ce n'est pas normal ; il faut quitter ; il faut arrêter cela tout de suite !...Pour vous, surtout pour vos enfants ! » Il faut après, c'est vrai, les motiver, leur donner quelque chose : Oui mais moi... non ! Pour vous et vos enfants, qui ont besoin de vous, mais déjà pour vous ! Le gain de confiance, oui ! Par la pratique du sport ou le fait de venir à ces séances, elles vont avoir plus d'assurance, plus la sécurité.

Un père m'a appelée et m'a dit que tant que sa fille de 16 ans ne pratiquerait pas un sport de combat, il lui interdirait de sortir en boîte ! Cette fille est venue et elle est devenue compétitrice ! Je peux aussi renvoyer les femmes et les filles vers d'autres clubs aussi, si elles veulent aller plus loin, ou si elles recherchent la performance Et, on aimerait développer ces séances, spécifiques, justement de protection - protection et défense pour les sécuriser : on me tire le sac à main, qu'est-ce que je fais ? Comment je fais ? Qu'est-ce que j'ai droit de faire ? Comment je vais le faire ? Toujours, bien sûr, dans le cadre de la législation.

Moi je pensais que ça allait mieux, mais quand on voit, aujourd'hui, et encore aujourd'hui, ce qui se passe dans la vie sociétale... Je crois que c'est important, qu'on ait même un petit quelque chose, un petit bagage, un petit réflexe, un réflexe d'automatisme. C'est un petit, petit quelque chose. Important, mais qui peut vous sauver ! Rien que ça, la tenue déjà, des petits détails. Je ne peux pas, bien sûr, vous faire une séance.

Notre association est innovante, parce que nous avons combiné le sport pour ces femmes et en même temps, ces séances de sensibilisation.

Alors, bien sûr vous avez entendu parler de karaté défense ? De judo défense ? De krav maga ? Tout ça c'est bien. C'est super parce que faire un sport, parce que vous allez être deux fois plus tonique, savoir agir et réagir. Tout cela s'apprend, donc c'est bien.

Lors de séances, c'est tout simplement : « Voilà je suis agressée dans la rue, qu'est-ce que je fais ? Je sais que je suis violente à la maison ; je sais qu'il va me tirer par les cheveux ; ça y il va venir- il aura bu ou il n'aura pas bu – Mais voilà, il va me mettre par terre, il va me frapper ! Comment vais-je pouvoir me protéger au sol ? Tu sais quelles sont les parties - on va vous l'apprendre- on va vous le dire - comment je vais pouvoir me protéger ; comment je vais réagir et comment je vais vite partir ! »



Voilà, ces actions avec cette équipe d'expérience permettent d'être réactives sur ce qui se passe, que ce soit la marche internationale des jeunes filles, que ce soit quand il y avait l'attaque Charlie hebdo.- Tout ça c'est important et ça nous unit ; ça nous fait vivre ensemble, tout le monde s'enrichit, et c'est aussi beaucoup de solidarité. Parce que souvent les copines parlent pour l'autre et ça c'est important.

Voilà l'expérience du point de vue sportif. Voici notre expérience du point de vue social. Oui, j'ai subi aussi le racisme. Quand j'étais petite, on me barrait la route pour aller à l'école. Je n'avais pas le droit d'aller à l'école. Pourquoi ? Parce que j'étais italienne. Et j'ai reçu des coups de bâtons et des claques. On me traitait de « *sale spaghetti* » et quelque chose qui m'est restée,-on a dit des gros mots ce matin, donc ça je peux dire, ce n'est pas trop... « *Spaghetti frise* », ça je me rappelle. C'était beaucoup et je n'en parlais pas.- On n'avait pas le droit.- C'était tabou, j'avais honte !

J'ai aussi connu la discrimination, bien sûr, dans mon sport, dans la boxe. Et puis dans une agression sexuelle aussi. J'ai été agressée. Je peux vous dire que...je ne faisais pas...Je n'avais pas encore tous ces titres en boxe encore, j'étais plus jeune. Je faisais de la danse. Je démarrai la boxe. Je n'avais pas les diplômes, je n'avais pas fait les championnats. Sur le capot de la voiture, je peux vous dire que j'ai réagi. Je pense qu'il y a eu un moment, un blocage, parce qu'on ne sait pas ce qui vous arrive. Mais tout de suite après, j'ai eu une réaction. J'ai pu le repousser, j'ai pu partir,... j'ai pu le retrouver aussi... tout de suite après,

parce qu'on l'a poursuivi. Et j'ai eu ce réflexe, justement cet automatisme, que vous allez pouvoir apprendre en pratiquant, ou en venant juste à ces séances de prévention. Et ça peut vous aider, tout comme moi, à vous sortir de situations délicates... aussi dans le cercle privé. Parce que quand on se retrouve dans la rue à trois heures du matin avec un bébé de deux mois dans les bras qu'on est à moitié dévêtue, les pieds nus et que vous courez dans les rues parce que vous voulez fuir les coups, et que vous ne voulez pas être étranglée, pour toutes ces violences-là, je pense qu'il est important d'avoir ces petites notions.

Je voulais donc en venir à ce stage de prévention, stage de prévention-défense féminine, encadré par les spécialistes. Je travaille avec un grand spécialiste qui vient du RAID, et qui pourra vous expliquer aussi, comment avoir le droit de se défendre, à quel moment. Pas le lendemain bien sûr parce que du coup, c'est vous qui devenez agresseur. Et en peu de temps vous pouvez ressortir avec un mini bagage.

Alors moi ce que je voulais vous dire tout simplement, c'est que, n'oubliez pas vous êtes tout à fait capables. Faites passer le message. Venez ne serait-ce qu'une seule fois, mais venez s'il vous plaît, je vous assure que ça peut vous aider à vous sortir de situation délicate. N'oubliez pas une chose : que c'est votre corps, d'accord ? Et mon corps... Mon corps m'appartient et je le protège. Merci !

[Applaudissements]

Reprise de parole par Isabelle MEHL :

Merci Yvette de rappeler un peu le slogan c'est vrai « mon corps m'appartient® ». Et tu nous as pas mal parlé de contrôle. On va peut-être parler un peu plus d'émancipation, là, dans cette dernière table ronde de cet après-midi.

Très rapidement, là je ne me suis pas du tout présentée tout à l'heure, parce que j'avais effectivement l'impression d'être dans un ring et que le gong avait sonné. Donc effectivement je travaille au Planning Familial. Je voudrais quand même souligner que c'est une association qui va fêter l'année prochaine ces soixante ans d'existence.

Soixante ans, ce n'est pas mal. En plus, on a de la relève.- Donc tout va bien. - On va essayer d'être toujours aussi vigilant.

[Applaudissements]

Egalité dans la rue et dans l'espace public

Patricia LEGOUGE

Sociologue, enseignante à l'Université de Strasbourg, fondatrice et Vice-présidente de l'association « Rue'L »

Gilles DIETERLEN

Trésorier de l'association



Patricia LEGOUGE et Gilles DIETERLEN, vice-présidente et trésorier de l'association mixte et dans sa fondation et dans ses activités « Rue'L ». Cette association veut - entre autre -, l'égalité dans l'espace public et en finir avec les discriminations telles que l'hétérosexisme, le racisme et l'islamophobie.

Bonsoir à toutes et tous,

Je m'appelle Patricia LEGOUGE, co-fondatrice et vice-présidente de l'association « Rue'L », et j'enseigne aussi. Je suis sociologue et j'enseigne cette année à l'université de Strasbourg. - D'ailleurs je salue - j'ai vu certaines de mes étudiantes qui sont là - et les remercie d'être là. Ça veut dire qu'il y a bien effectivement un intérêt de la part de la jeunesse sur ces questions. Donc il y a de l'espoir !

Bonsoir, Moi, Gilles DITERLEN : professionnellement je suis référent règlementaire dans un Pôle Emploi à Mulhouse et trésorier de l'association « Rue'L ». Nous saluons aussi Laetitia BUOB notre présidente qui est aussi aujourd'hui dans la salle. L'association « Rue'L » est une association jeune qui a été créée en été 2014 et est basée à Mulhouse. Élément important : elle est créée par un collectif mixte : donc les sept membres créateurs : il y a quatre femmes et trois hommes.

P LEGOUGE : Notre combat effectivement c'est de lutter pour une plus grande égalité dans l'espace public, y compris symbolique. Pour nous l'espace public, c'est effectivement les médias, les arcanes du pouvoir, à revers des discours et des pratiques sexistes, racistes, homophobes et transphobes. Et pour nous effectivement, un des moyens, c'est favoriser l'éducation collective et la responsabilité collective.

G DIETERLEN : le cœur de notre engagement : c'est le harcèlement de rue. C'est par là qu'a commencé notre rencontre et la création de cette association. Avant de vous parler exactement du harcèlement de rue, on a créé une page Facebook « *stop au harcèlement de rue à Mulhouse* » qui regroupe près de 900 personnes. On l'a appelé « stop au harcèlement de rue à Mulhouse » parce qu'on voulait une action locale, qui soit vraiment ancrée sur le terrain.

P LEGOUGE : Le harcèlement de rue, je pense que vous commencez à situer un petit peu de quoi il s'agit, parce que ça fait à peu près un an en France, qu'il y a un ensemble de collectifs. C'est ça qui était intéressant. Sans concertation, il y a eu un ensemble de collectifs, qui se sont créés en France. - Nous on s'est créé en mai 2014. -

Le harcèlement de rue, de quoi il s'agit ? Effectivement, c'est cet ensemble d'insultes, de bruitages, d'agressions verbales et malheureusement parfois physiques, souvent adressées aux femmes, mais pas seulement. Clairement, pour nous, ce n'est pas un phénomène nouveau le harcèlement de rue.

Vous discutez avec vos mères, vos grands-mères, elles vous diront qu'effectivement, si elles se baladaient à certaines heures, elles se sentaient bien qu'elles n'étaient pas légitimes dans la rue. Pour nous, ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est et je trouve ce qui est du coup porteur d'espoir, c'est que les femmes ne le supportent plus.

On va mettre les choses au clair tout de suite car il y a toujours cette question qui revient : Qu'est-ce qu'on doit penser du compliment qui est adressé dans la rue, notamment à une femme, sans salutations ? Pour nous, il agit comme une validation/sanction.

Alors certes validation du travail effectué sur le corps par la personne qui reçoit le compliment : elle est bien en conformité avec les normes de genre. Le problème, c'est qu'elle va du coup pérenniser ces normes et, du coup aussi, exclure les individus qui ne seraient pas conforme à ces normes. Mais ce compliment, il agit aussi comme une sanction parce qu'en fait-il opère une rechute, une relégation dans une catégorie subalterne et donc - quelque part - il pérennise aussi une forme d'androcentrisme.

G DIETERLEN : Le harcèlement de rue est vraiment une manifestation des stéréotypes, c'est une incarnation des inégalités femmes/hommes et une matérialisation d'hétéro-sexisme. Le harcèlement de rue ce n'est pas une création venue de nulle part. Ce n'est pas sorti du chapeau comme ça. C'est vraiment le miroir d'un sexisme ambiant, aussi bien à la télé, dans les magazines, dans la presse, dans les séries, les films...

P LEGOUGE : A l'assemblée nationaleAussi ! Ça marche à chaque fois . A chaque fois, on situe bien de quoi on parle. Je suis désolée, on ne va pas pouvoir se passer de définition, puis comme ça mes étudiantes vous prenez des notes ...

Qu'est-ce qu'on entend par hétéro-centrisme ? C'est un système dans lequel l'hétérosexualité est pensée comme une référence sans avoir besoin de se nommer. Une de ses manifestations : on doit dire son homosexualité, on ne dit jamais son hétérosexualité.

Au café le matin, on ne dit pas, « *faut que je te dise, j'ai quelque chose à te dire : je suis hétérosexuelle* », c'est ça l'hétéro-centrisme. L'hétéro-sexisme selon Éric FASSIN : est un système social inégalitaire, qui valorise une sexualité au détriment d'une autre. On dépasse ici la problématique de la haine individuelle (ce qu'était l'homophobie) pour appréhender de manière plus systématique les logiques sociales au fondement des rejets psychologiques. L'hétéro-sexisme permet de comprendre l'inscription institutionnelle des hiérarchies sexuelles.

Pourquoi ? Parce qu'il y a des bénéfices qui sont associés à l'hétérosexualité. Et la revendication du mariage pour tous, c'était bien aussi de pouvoir accéder à ces bénéfices. Alors ce n'est qu'une étape dans l'agenda mais qui, pour certains, est nécessaire.

Enfin, l'hétéro-normativité qu'est-ce que c'est ? C'est ce qui fixe et qui va prescrire une norme hétérosexuelle exclusive. Et les individus, par exemple, hétérosexuels et on s'en veut pas d'être hétérosexuel, mais effectivement, il y a une inscription dans les corps de cette norme. Un homme hétérosexuel doit utiliser son corps d'une certaine manière, va utiliser son anus notamment et une femme doit utiliser son corps d'une certaine manière. S'ils sortent de cette norme, ils remettent en jeu leur hétérosexualité.

Je suis sociologue mais je ne suis pas la seule à m'intéresser à ces disciplines dans le collectif. Laetitia notamment était quelqu'un qui était vraiment mobilisé sur ces questions. L'action de « Rue'L », pour nous, c'est effectivement de transposer dans l'action les apports de recherches les plus récentes en matière de genre et intégrer la dimension intersectionnelle des inégalités.

Qu'est-ce que ça veut dire transposer les recherches les plus récentes ? 'est aussi reconnaître, que nous, notre collectif par exemple, sommes héritiers de quarante ans de féminisme et de ses acquis fort heureusement, mais aussi les femmes et les hommes de maintenant. Pour nous, il faut prendre en compte les transformations, si petites soient-elles, car à dire que rien ne change, tout d'abord c'est faux, même si c'est minime. Le risque, c'est d'essentialiser et démobiler.

Par ailleurs, pour nous, intégrer les recherches en terme d'intersectionnalité, c'est-à-dire de bien comprendre que, certes on peut lutter, en fait, sur les oppressions de manière articulée : à la fois sur le sexisme, à la fois sur le racisme, à la fois sur l'homophobie notamment. C'est effectivement pour déjouer les chausse-trappes des discours racistes et élitistes. Ce que j'entends par là : un des pièges de la lutte contre les inégalités hommes /femmes et, malheureusement il y en a eu souvent la démonstration, c'est qu'on a la sensation qu'on force les individus à choisir. C'est soit vous défendez les égalités hommes/femmes, soit vous défendez la lutte contre le racisme.

Nous on ne souhaite pas choisir (*G DIETERLEN*)

Le problème, c'est qu'un certain discours féministe, a parfois des relents racistes. Et un certain discours en matière d'égalité sexuelle, c'est-à-dire un recul de l'homophobie, a parfois des relents racistes. Et effectivement, il était hors de question de tomber dans ces pièges !

On est ambitieux, c'est comme ça ! (*Gilles DIETERLEN*)

Non, c'est possible, c'est un courant de recherche qui s'appelle « la sociologie matérialiste », qui existe depuis trente ans en France et qui va très bien. Les deux bornes de l'action : c'est considérer que d'un côté (on est très clair avec ça) les assignations de genre concernent les femmes et les hommes. Pour autant, si tous les hommes ne sont pas sexistes,

tous les hommes bénéficient du sexisme comme dit Patrizia ROMITO²³ : c'est-à-dire que les conséquences des rapports de genre ne sont pas symétriques, le « Bon Dieu » avait tort sur cette question.

G DIETERLEN : Par exemple, moi je ne suis pas sexiste. - Quand bien même je profite des égalités hommes/femmes. Par exemple en termes de salaire tout simplement : on sait bien que les hommes sont mieux payés que les femmes à travail égal.

En termes de harcèlement de rue, on en parlait. Moi quand je sors le soir, quand je me promène je ne me pose pas des questions sur ma tenue, sur mon trajet. Ce sur quoi je fais attention, c'est éventuellement à mon portable, mais jamais à mes fesses. Un exemple, peut-être un petit peu plus rigolo, mais pas anecdotique : je ne sais pas si vous allez à des festivals de musique. Si j'ai besoin d'aller aux toilettes, je ne vais pas faire la queue pendant une demi-heure. Pour les hommes qui ont besoin d'aller aux toilettes : ça prend cinq minutes. Mais on voit une longue queue devant les toilettes des femmes qui attendent pendant une demi-heure.

P LEGOUGE : Rapidement, quelques recherches stimulantes sur le harcèlement de rue. L'année dernière je sais que vous avez reçu Yves RAIBAUD²⁴, qui est un géographe qui travaille à Bordeaux, et effectivement qui travaille sur cette question. Je vais vous parler aussi de ces travaux sur la « fabrique » des garçons. Marylène LIEBER²⁵, avait déjà publié en 2008 « *genre, violences, et espace publics* »²⁶. C'est un ouvrage, où déjà, elle aborde le harcèlement de rue comme étant un rappel à l'ordre sexué.- Et vraiment, en ce qui nous concerne, cela a été nos bases intellectuelles pour réfléchir sur l'action.

G DIETERLEN : Une question d'éducation ? C'est important, une éducation garçon/fille inégalitaire dès la petite enfance. Patricia vous parlait de l'hétéro-normativité qui est transmise, en fait, - comme je viens de vous le dire - dès la plus jeune enfance, voire même avant la naissance. Lorsque les parents vont connaître le sexe de l'enfant, ils vont déjà fantasmer cet enfant à travers la chambre qui va être rose, qui va être bleue. On a vraiment une éducation qui est inégale.

Par contre, on constate quand même des progrès, qui sont mineurs sur ce point. On a regardé récemment les catalogues des jouets qui sortaient pour le Noël à venir, et pour la première fois, moi j'ai vu, des boîtes de jouets avec le petit fer à repasser avec un garçon sur la boîte. J'avais déjà vu ça, il y a quelques années en Angleterre, mais là, il y en a un en France. Je l'ai vu aussi dans les cuisines : la petite machine à laver avec le petit garçon sur le paquet et la boîte qui n'est pas toute rose. Il y a donc des petits progrès, ça vient tout doucement... On a comparé les catalogues, cette avancée ne concerne pas toutes les marques : pour certaines on n'y est pas du tout mais ça vient doucement.

²³ Patrizia Romito, professeure de psychologie sociale à l'Université de Trieste,

²⁴ Géographe, intervenant au Colloque 2013 « Les violences faites aux femmes : dévoiler ce qui est rendu invisible »

²⁵ Sociologue, intervenante au colloque 2013 comme M. Y RAIBAUD (cf note 24)

²⁶ « *Genre, violences et espaces publics, La vulnérabilité des femmes en question* » Coll. Académique (Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2008)

P. LEGOUGE : Pour nous l'éducation n'est pas restreinte au cercle familial. Bien évidemment, le genre c'est un processus social fondamental qui traverse toutes les sphères sociales.

Qu'est-ce qu'on peut entendre par la « fabrique » des garçons ? La « fabrique » des garçons, c'est effectivement cette transmission aux hommes, de ce que certains, par exemple, appellent des masculinités. Il va y avoir des masculinités hégémoniques et des masculinités subalternes. Effectivement, on va transmettre aux garçons, un ensemble de normes qui vont borner son identité. Tout à l'heure je vous ai parlé des pratiques corporelles : un garçon ne doit pas avoir certaines pratiques corporelles. Si c'est le cas, il serait effectivement déchu de sa masculinité. C'est la même chose pour les filles, on le verra aussi. Et du coup, on pourrait aussi s'inspirer d'un concept qui s'appelle « la maison des hommes », qui avait été travaillé par Maurice GODELIER²⁷, et repris, de manière plus récente, par Daniel WELZER-LANG²⁸, qui est un chercheur de Toulouse.

[Sifflements dans la salle²⁹]

Oui, oui je sais très bien. Je ne parle pas de la personne, je parle de ses apports. J'arrive à faire la différence. Et je sais très bien pourquoi vous sifflez, vous avez certainement raison, je ne parle pas de ça : je parle juste effectivement de ces apports théoriques. « La maison des hommes », tel que le présente WELZER-LANG. Je n'ai pas sifflé durant vos interventions quand bien même je n'étais pas d'accord.

[Applaudissements]

Franchement,... ce que vous avez dit cela m'a beaucoup clivée - et je ne suis pas la seule - je vous le dis tout de suite. Et j'ai respecté,...j'ai respecté la parole parce que les arcanes universitaires, c'est ce qu'elles m'ont apprises... Effectivement, on peut considérer la rue comme une maison des hommes.

Qu'est-ce qu'on entend par ce terme « maisons des hommes » ? C'est un lieu, où se pratique une compétition permanente des hommes, dont les enjeux sont la production et la consolidation de l'identité masculine et des privilèges qui leur sont attachés. C'est considérer que dans la rue, avec le harcèlement de rue, il se joue autre chose que de simples insultes.

²⁷ Anthropologue auteur de « La Production des grands hommes

Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée » éd. Fayard 1996 Essai

²⁸ Sociologue et spécialiste français de l'identité masculine : D. Welzer-Lang a été accusé d'avoir agressé sexuellement des étudiantes sous sa responsabilité pédagogique et/ou alors qu'il était leur employeur dans le cadre de l'association "Les Traboules". Il a également été mis en cause pour des pratiques déontologiquement inacceptables.

²⁹ Sifflements dans la salle à l'audition du nom de D. WETZLER LANG qui a été accusé d'avoir agressé sexuellement des étudiantes (cf. note 28).

G DIETERLEN : Prouver que l'on est un garçon, c'est quelque chose que je connais, donc je peux vous en parler. Avant tout montrer que l'on n'est pas une fille : « Pleure pas, t'es pas une fille ! », c'est une phrase que j'ai certainement dû entendre, que mes parents m'ont dite. Peut-être même, vous-même dans cette salle, vous l'avez déjà prononcée et dit à un petit garçon : « *Pourquoi tu pleures, t'es pas une petite fille !* ». On demande aux garçons de cacher leurs émotions, leurs douleurs pour éviter d'être déchu de sa masculinité et jusqu'à l'insulte suprême, qu'il s'agit ici d'interroger : « *femmelette, tapette, PD...* »

P LEGOUGE : Et effectivement, notamment cette injonction de la preuve de la masculinité, c'est bien une pression qui pèse sur les garçons et une piste pour expliquer les conduites à risque. Notamment, Yves RAIBAUD nous rappelait qu'on a une surreprésentation des garçons dans la population carcérale, une surreprésentation des décès au volant parmi les garçons, parmi les toxicomanes, parmi les personnes qui sont en situation d'addiction. Et de se dire que la version ultime de cette pression mène aux conduites à risques, pression qui va peser sur les garçons puisqu'ils vont toujours devoir prouver leur masculinité.

Une des pistes, qu'on peut envisager, c'est que, peut-être, le moyen le plus rapide et le plus confortable pour prouver qu'on est bien un garçon, c'est justement de tenter de dominer ceux et celles qui ne le seraient pas. C'est essayer de faire cette distinction, de faire cette différence. Celles et ceux qui ne le seraient pas, ce sont les filles, certes, bien évidemment, mais c'est aussi les individus qu'on va penser comme n'étant pas de vrais garçons, c'est-à-dire notamment les gens qu'on va penser comme étant gays ou comme étant trans-identitaires.

De la même manière quarante ans de recherche féministe sont là pour qu'on ne puisse que souligner l'héritage de ce champ de recherche : la féminité, c'est aussi une définition restreinte de l'identité. Pourquoi ? Parce que cette féminité, on sait qu'elle est aussi bornée.- D'un côté, elle doit toujours être respectable, ne doit pas dépasser certaines limites. Deux bornes, la première borne c'est le garçon manqué et la deuxième borne c'est la fille facile. Et effectivement cette féminité doit s'inscrire entre ses deux bornes, surtout pas les dépasser. Il suffit aussi de remarquer que ce ne sont pas les filles qui doivent prouver qu'elles ne sont pas des garçons. On entend rarement l'expression : « Pleure, tu n'es pas un garçon ! » mais au contraire, ce sont les garçons qui doivent prouver qu'ils ne sont pas des filles !

Rapidement je pense que si vous étiez là l'année dernière, Yves RAIBAUD vous en avait parlé³⁰. Un point sur les équipements collectifs, qui sont justement un signe qui construit du fait que l'on a un sentiment d'illégitimité dans l'espace public. Ce qui est construit justement à renfort d'une distribution inégale dans les équipements collectifs. On sait que les équipements collectifs vont présenter une surreprésentation des hommes et on peut se demander si, quelque part, ça ce n'est pas vouloir minorer l'intégration pour les

³⁰ Voir actes du colloque 2013 : *Violences faites aux femmes : dévoiler ce qui est rendu invisible* : <http://www.strasbourg.eu/vie-quotidienne/egalite-droits-lutte-contre-discriminations/droit-femmes-egalite-genre/colloque-violences-faites-aux-femmes>

femmes citoyennes. C'est pour cela qu'on essaye de penser l'espace public de manière à la fois matérielle mais aussi symbolique.

Je vais vous donner un chiffre. C'est dans le dernier ouvrage d'Yves RAIBAUD de 2014 : Tous loisirs confondus, les hommes sont bénéficiaires des deux tiers de la proposition publique pour les loisirs des jeunes. Bien évidemment, on nous dira les espaces sont ouverts aux femmes mais ce qu'on essaye d'interroger - c'est pourquoi elles n'y vont pas... Et notre interrogation, c'est justement : est-ce que cette illégitimité des femmes, dans l'espace public, ne se traduit pas par une « hyper-légitimité » justement des garçons, mais de certains hommes seulement, à l'exclusion d'autres ?

Pour nous, effectivement, il s'agit de favoriser une utilisation égalitaire de l'espace public, qui annulerait justement le caractère exotique et suspect, voire immoral, de la présence des femmes dans cet espace quelle que soit l'heure, la luminosité, la fréquentationSi on a des femmes tout le temps, partout, au même titre que les hommes, celles qui y seront, ne seront plus considérées...il n'y aurait plus ce caractère justement ce caractère exotique, qui serait codé justement par un ensemble de représentations sexuelles.

G DIETERLEN : Des exemples pour dire comment les médias peuvent mettre ça en lumière : on peut parler de la joggeuse, malheureusement, qui va subir une agression ou peut être tuée lors de sa sortie. Je ne sais pas si vous avez remarqué, quand ça arrive, ça fait les premiers titres. On parle de ça aux premiers titres aux infos, dans la presse - pour bien dire qu'il ne fallait pas qu'elle y aille - alors que l'on sait bien que le danger n'est pas dehors. Je ne sais pas si vous en avez parlé ce matin, mais par exemple les femmes tuées par leur conjoint, ce n'est pas une par an !

P LEGOUGE : C'est en effet une tous les trois jours et celle-ci ne fait pas les gros titres ! Donc, il y a cette construction, du coup, du sentiment d'insécurité qui est réelle et qui est fondée malheureusement. Il y a cette construction médiatique, mais pas que médiatique, qui va venir signifier aux femmes : Attention le danger est à l'extérieur avant tout ! Danger effectivement surévalué mais malheureusement, au plus proche. Et les inégalités hommes/femmes se matérialisent partout.

On existe depuis juin 2014 et on est allé assez rapidement « tapé à la porte » des pouvoirs publics- parce qu'en fait, pour nous, c'est aussi d'une responsabilité des pouvoirs publics de changer ces choses-là .Puisque« C'est notre responsabilité d'aller taper... », il faut aussi dire: « Vous avez des moyens, donc vous allez nous aider à changer ça ! »

En fait, la mairie de Mulhouse, et là, on peut vraiment la saluer, a été vraiment réceptive, avec notamment l'adjoint chargé de cette question. Et en fait sur notre page Facebook nous avons diffusé une campagne photo (puisque notre secrétaire est photographe de formation) et en avons parlé à la mairie de Mulhouse qui a manifesté son grand intérêt. On l'avait lancé en septembre et, en fait, en mars 2015 - autour du 8 mars - la mairie de Mulhouse a relayé cette campagne photos dans 180 panneaux sucettes en Ville pendant deux semaines. -Alors, vous voyez bien - que la campagne en elle-même n'est pas simple (*projection de photos sur écran*).



G DIETERLEN : Est-ce que vous reconnaissez par exemple la marque qui est détournée ? (*projection en fond de scène*) .C'est une marque qui s'est permis de donner une leçon aux femmes - comme si elles n'avaient pas déjà assez d'injonctions ! - : on a mis en scène un homme en reprenant le même graphisme - avec HDR en haut, le « harcèlement de rue » et à la place des leçons - ce sont des normes - comme cette petite voix, que les femmes, que les filles qui sortent peuvent entendre. Par exemple, sur cet exemple-là, on va vous en montrer d'autres... Il y a marqué : « *Je rentre tard, je vais plutôt mettre le pantalon* ». Voilà, donc un homme ne va jamais se poser cette question ! Mais les femmes, si ! Puisque toutes les photos qu'on va vous montrer- il y en a quelques-unes - elles sont issues de témoignages qu'on a eu à travers la page Facebook : Il y a eu des filles, qui sont venues nous voir, qui nous ont dit : « Oui, moi je fais comme ça....J'ai cette stratégie, quand je sors, je fais attention à ça ! » et donc on a voulu inverser cette image en mettant un homme en position. Effectivement là vous voyez la photo a été reprise dans toute la Ville de Mulhouse pendant deux semaines, au mois de mars, autour de la journée de la femme.

P LEGOUGE : Puisque effectivement l'idée c'était de rendre dicible et visible le harcèlement de rue. Parce qu'en fait les femmes ont tout un ensemble de stratégies, même celles qui vous disent : « Non, non, je n'ai pas peur ! », on sait qu'elles ne vont pas rentrer à la même heure que les hommes. Elles vont se poser des questions. Et ça on le sait que c'est une vraie restriction de leur mobilité, et donc c'est bien une restriction de leur liberté. Et l'idée c'était de le rendre partagé...

Comme disait l'humoriste ³¹ tout à l'heure, en début d'après-midi, : « Il faut partager nos peurs ! » - justement pour les faire taire. C'est vraiment ça, le but de notre campagne.

³¹ Karen CHATAIGNER

C'est de dire : « Ce n'est pas normal que les femmes se posent ces questions-là ! », et en plus, il y avait des hommes, qui n'avaient pas conscience de ça.

G DIETERLEN : Justement, parce qu'à travers les échanges que l'on a eu, on a rencontré des couples et, en fait, les conjoints-hommes apprenaient ça de leur femmes : « Ah bon tu fais attention à ça ? » « Ah bon tu choisis tes chaussures en fonction, si tu rentres avec moi ou si tu rentres seule ? »... C'est assez hallucinant ! On a quelques autres exemples : celle-ci qui dit : « *Lesquelles font le moins de bruit sur le trottoir ?* ». (*Il s'agit de chaussure*). Elles se posent la question avant de partir...on sait bien qu'en baskets, on va faire moins de bruit, être plus discrète...on ne va pas toutes vous les présenter...



P LEGOUGE : Autre exemple, celle sortie après l'été 2015. Comme on vous la dit on travaille sur le sexisme mais on pense les choses en termes de système hétéro-sexiste. On est engagé contre la transphobie. On avait aussi des témoignages de personnes trans-identitaires sur Mulhouse, qui nous disait, parce qu'on a un club à Mulhouse (club de nuit, où on peut danser etc) et qui nous disait : « *nous à quatre heures du matin, quand on sort, les flics sont obligés d'être là, pour qu'on puisse être accompagnées en toute quiétude* ». Quelqu'un nous a dit : « *Voilà, quand je sors à Mulhouse dans ma trans-identité, en fait, je dois me poser la question, où je vais me garer, pour être au plus près de la soirée pour être en sécurité* ». Ça c'est pareil, ce n'est juste pas acceptable.



Idem avec des stratégies qui ne sont pas dites et qu'on voulait vraiment mettre à jour. Elles sont sur la page Facebook, et là, vous voyez (*projection d'image sur écran*), c'est vraiment une personne trans-identitaire, qui est en voie d'être pratiquement près : Il a déjà le vernis, la perruque et les bottes sont encore là. Il s'apprête à sortir, mais il regarde le plan pour se demander, où il va devoir se garer pour être le plus en sécurité.

(Autre projection sur écran) c'est une des dernières qu'on a sortie parce qu'on travaille aussi avec des associations gays de Mulhouse. C'est pareil, c'est insupportable de se dire qu'on ne peut pas montrer qu'on est amoureux dans la rue, quand bien même le mariage a été ouvert aux couples de même sexe. L'idée c'est : « *OK vous êtes visibles, mais pas trop. - Vous n'allez pas trop nous déranger.* »-

Dernièrement il y avait eu un cas, sur un quai de la SNCF, où deux filles s'étaient embrassées, et un personnel les avait rappelées : « Non, ça vous ne faites pas ! ». Ce n'est pas acceptable ! –

G DIETERLEN : Puis les deux dernières, qu'on vient de sortir il y a deux- trois semaines, aussi, suite au témoignage, où des femmes, nous disaient qu'elles prenaient leur MP3 pas uniquement par amour de la musique mais pour s'isoler des injures ou pour feindre de ne rien entendre. C'est-à-dire qu'en fait, elles mettent leur MP3 sans qu'il y ait du son juste pour faire semblant d'écouter du son, pour être tranquille, mais pour pouvoir quand même entendre ce qui se passe. Du coup, elles constatent qu'en faisant ça, elles subissent moins les insultes dans la rue, les cris, les...

P LEGOUGE : Pour nous, le harcèlement de rue et l'inégalité de l'usage de l'espace public ce n'est pas anecdotique. Ce n'est pas une question, seulement, de sécurité. Le harcèlement de rue pour nous, ça ne laisse plus de place à la séduction et c'est bien dommage. Pourquoi ? Parce qu'il y a l'effet cocotte-minute. Vous savez quand vous êtes une femme, notamment, et que vous avez dix hommes dans la même journée qui vont vous faire un ensemble de compliments déplacés, des insultes, le onzième qui va faire tout ce qu'il faut « Bonjour Madame, est ce que vous avez cinq minutes ? ». Du coup, il va se faire rembarrier : c'est ce qui s'appelle l'effet cocotte-minute. Et le onzième, s'il était en situation de séduction (nous n'avons pas de problème avec la séduction). Le but, si on fait baisser le harcèlement de rue, effectivement la séduction pourra retrouver sa place.

Et enfin pour nous, évidemment, c'est une question de liberté, d'égalité et de fraternité. Pourquoi ? Parce que pour nous la lutte contre le harcèlement de rue, c'est une responsabilité collective. Il s'agit effectivement de favoriser une responsabilité et une éducation collectives. Pour nous, le fait d'avoir besoin de lutter contre le harcèlement de rue, ce n'est pas le symptôme d'une régression sociale, mais c'est bien le fait qu'on va aller chercher jusqu'au bout les derniers espaces d'inégalités. Il en reste encore plein et c'est un problème. J'ai une tendance optimiste mais je pense que c'est ce qui anime mon action

Je pense qu'il faut aussi considérer le fait que les femmes se mobilisent, et elles se sont mobilisé toutes seules sur cette question. Il y a eu un gros ras le bol, et je trouve que c'est vraiment un signe : On ne veut plus tolérer aucune inégalité ! Et pour nous, il s'agit effectivement de dialoguer, d'échanger y compris avec des auteurs de harcèlement de rue. Parce que je pense que le dialogue est possible quasiment avec tout le monde sauf avec un groupe terroriste. Sinon, je pense qu'il est possible de discuter avec tout le monde. Et du coup pourquoi on est à un collectif mixte ? Pourquoi on a cet engagement ? Pourquoi justement on parle d'hétéro-sexisme ? Et de « fabrique » des garçons ? Parce qu'il ne s'agit pas pour nous seulement d'énoncer les comportements des hommes. C'est une étape nécessaire et obligatoire. Il s'agit pour nous de déconstruire, avec eux, les normes qui ont présidés à ces comportements.

G DIETERLEN : Depuis un an, on a déjà eu pas mal de petites actions sur Mulhouse. Les prochaines à venir :

- animation du groupe de paroles avec des collégiens, des usagers des centres socioculturels.
- la semaine prochaine, nous participerons avec Laetitia BUOB, présidente de l'association, à un forum lycéens.
- Et le 30 novembre 2015, nous lançons la journée mondiale sans télé.

P LEGOUGE : C'est la première journée mondiale sans télévision - je vous assure, cela n'existe pas-. Pourquoi ? Parce que, pour nous, la télévision, c'est un espace public. Ce qu'on vise vraiment sur cette journée, ce ne sont pas les émissions de divertissements mais ce qui nous gêne, c'est le traitement de l'actualité. On n'a pas de problèmes avec la télévision et on n'appelle pas au boycott massif de la télévision, C'est une pratique de consommation populaire, il n'y a pas de soucis avec ça, les gens font ce qu'ils veulent. Et notamment là depuis un an, on devait soit disant ne pas faire d'amalgame dans les médias. On n'a fait que ça : le mariage pour tous a été relayé d'une manière où parfois on se demandait pourquoi on accordait autant de crédit, et autant de place à certains discours.

On pense à la promotion qu'a pu avoir Éric ZEMMOUR³² sur les plateaux, - enfin c'est quand même assez insupportable, surtout qu'en face il n'y avait pas du tout d'experts, qui pouvaient faire avec lui du « fake check in ». Ca ce n'était pas tolérable. Donc pour nous, le traitement télévisé de l'actualité se targue de la décrypter. Vous savez - toutes les émissions-débats - c'est « on va vous décrypter l'actualité ». Non, non, trop souvent, qu'est-ce qu'ils font : ils la recodent de manière réactionnaire - et pour nous - on se dit, si dans un monde parfait que « Rue'L » devient une association, qui intéresse beaucoup de monde ; c'est de se dire : un jour ça va cartonner la journée sans télévision. Une fois par an, le 30 novembre en France, il y a un tiers des français qui ne regarde plus la télé. Les annonceurs publicitaires vont dire aux chaînes de télévision « ah non, non, on ne vous vend plus ce jour-là ». En fait on considère que c'est un manque à gagner. L'idée, c'est de leur envoyer un message. Parce que pour nous, il est possible d'avoir un traitement de l'actualité grand public progressiste.

G DIETERLEN : Si ça vous intéresse, cette journée mondiale sans télé :_Vous pouvez laisser votre télé éteinte le 30 novembre - les autres jours aussi si vous le voulez - Et puis surtout sur la page Facebook de l'association « Rue'L », il y aura l'évènement. Vous trouverez l'évènement Facebook de cette journée sur lequel vous pouvez vous inscrire, inviter vos amis...

P LEGOUGE : On fait ça avec des partenaires locaux. Je ne sais pas si vous reconnaissez l'œuvre de Joan³³, qui est le dessinateur de Mulhouse de « la petite Lucie », mais qui publie dans Spirou régulièrement, peut être que vous connaissez son graphisme. On relaie aussi cette activité avec des associations locales - notamment d'éducation aux médias.

Merci ! Merci beaucoup !

[Applaudissements]

³² Écrivain, essayiste et journaliste politique français

³³ Joan, diplômé des Beaux-arts de Mulhouse publie dans divers magazines et auteur de la « Petite Lucie » incluse dans les pages de l'hebdomadaire Spirou depuis 1994.

Echange avec la salle

- Question à Patricia LEGOUGE :

Quelle réaction préconisez-vous face à ces réflexions qu'on se prend continuellement ? Est-ce qu'il faut être passive ?

⇒ Réponse de Patricia LEGOUGE :

Effectivement, c'est une question que l'on s'est posé au début. Je pense que ce qui est important, c'est de se dire ce qu'il est en train de se passer à la personne. Lui dire notamment, lorsque c'est une réflexion sur le physique : « votre avis ne m'intéresse pas », ce n'est pas de dire « merci » si c'est un compliment, parce que sinon on valide. Il faut que la personne comprenne que avec les femmes, on n'est pas au salon de l'agriculture, à se faire taper sur le cuissot pour savoir si on correspond bien à ce qu'il faut ou pas.

Moi, je vous avoue j'ai déjà été beaucoup plus hargneuse. J'ai déjà dit « tu es sûr que tu veux qu'on parle de physique maintenant ? Parce que moi je vais donner mon avis sur ton physique. ». Le but, ce n'est pas de se mettre en danger, mais je pense que c'est important de dire « ton avis ne m'intéresse pas » et que quand il y a une vraie situation de harcèlement, c'est de le dire « ne me harcèle pas » « ne me harcelez pas ». Et effectivement, c'est de faire du bruit. Alors parfois c'est désespérant. Il m'est déjà arrivé de m'énerver avec du monde autour de moi et personne ne réagi. Je me suis dit que ca n'était pas possible

C'est vrai qu'il y a eu un mouvement aux Etats-Unis aussi qui s'appelaient « S-Sister ». L'idée était par exemple, quand on sent qu'il y a quelqu'un dans la rue en train de se faire harceler c'est de dire, en tant que témoins: « *Madame ou Monsieur* »- si vous avez l'impression que la personne est gay - de dire « est ce que tout va bien ? » Et de ne pas s'adresser à l'auteur, mais s'adresser à la personne, parce que c'est vraiment important de sentir qu'on n'est pas toute seule dans la rue à ce moment-là.

C'est exactement ce qui a été relié dans la campagne contre le harcèlement de rue³⁴, contre le harcèlement dans les transports publics. Je pense que les pouvoirs publics ont bien entendu le travail des associations.

Et après, quand c'est vous qui êtes concerné, c'est important de le dire. Mais c'est vrai que nous, nous essayons de travailler effectivement sur les discours à tenir. Mais après ça dépend de chacun. C'est-à-dire ...moi je ne veux pas non plus inciter les gens à se mettre en danger.

Voilà, mais en tout cas moi je sais que je réponds -à titre personnel.-

³⁴ <http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/harcelement-transports/>

⇒ Intervention de Marylin BALDECK :

Je suis intervenue ce matin sur la question du consentement sexuel et en une minute, je voudrais donner quelques explications au public ce qui s'est passé pendant la dernière intervention. Etant donné mon engagement, les idées que je porte et le métier que je fais, je suis absolument habituée à discuter, échanger avec des personnes, dont je ne partage pas les idées. C'est d'ailleurs une grande partie de mon activité que d'aller croiser le fer dans les tribunaux. Je rencontre tous les jours des personnes avec qui je ne suis pas d'accord.

Ce n'est pas ça le problème dans l'absolu. Mais je voudrais que le public comprenne la réaction que certaines d'entre nous avons pu avoir. Quand nous avons entendu le nom d'un chercheur universitaire qui s'appelle Daniel WELZER-LANG. Alors, ça me tient vraiment à cœur, c'est un chercheur, qui a été mis en cause par ses étudiantes, ses doctorantes, dont il était directeur de thèse pour des agissements de harcèlement sexuel, d'agressions sexuelles. L'AVFT³⁵, l'association que je représente aujourd'hui était le soutien de ses femmes. Il a porté plainte contre toutes les personnes qui ont soutenu ces femmes, ces jeunes femmes, ces étudiantes. Il a porté plainte pour diffamation. Il a perdu son procès.

C'est pour ça que c'est légèrement dérangeant. Vous avez compris : c'était un euphémisme dans ma bouche, pour moi, d'entendre qu'on puisse se prévaloir de lui dans un colloque sur les violences faites aux femmes, qu'on cite au titre des références possibles en matière d'égalité femme/homme, de recherche sur les études de genre. Mon féminisme à moi, c'est que l'on ne peut pas séparer les idées des personnes qui les portent.

[Applaudissements]

Juste un mot pour terminer...

C'est vraiment une question ouverte. Est-ce qu'on se permettrait de citer dans un colloque sur le racisme par exemple un penseur, qui fait référence peut être dans le domaine de la pensée anti racisme, anti colonialisme si, par ailleurs en civil, dans le privé, il avait des comportements ouvertement racistes ?

Moi, je n'ai jamais vu ça. Et c'est donc exactement là l'effet que ça nous fait. Et pour terminer, je voudrais quand même dire que ces femmes-là, qui sont aujourd'hui des femmes qui ont trente –cinq, quarante ans- dont certaines n'ont jamais parlé des violences qu'elles ont subies de la part de cet homme- tellement de violences qu'aujourd'hui elles ont encore peur de lui. Elles savent que des chercheuses universitaires un peu partout en France continuent de le citer dans les colloques et je peux vous dire que pour elles c'est une violence inouïe.

[Applaudissements]

³⁵ Association des femmes victimes au travail AVFT

⇒ Réponse de Patricia Legouge.

Je pense que vous avez tout à fait raison de recadrer l'histoire et vous avez raison évidemment de souligner cette injustice certainement qui est faite aux femmes, à ces femmes-là qui ont été malheureusement aux prises dans cette affaire. Pour autant, les travaux de Daniel WELZER-LANG sur la masculinité sont quand même assez intéressants.

Alors je suis désolée, je vais dire quelque chose qui est politiquement incorrect, mais tant pis, je l'assume. Votre position n'est pas, ne fait pas l'unanimité par exemple dans le milieu universitaire, puisque cette année il y avait un poste ouvert au concours auquel j'avais postulé à Toulouse, concours qui a été annulé. Je vous rassure, je n'allais même pas à l'oral. Il y a si peu de poste actuellement. Mais ce que je veux dire c'est qu'après que cette affaire ait été reportée au public, le poste a été annulé. Je suis désolée. Ce qui est difficile dans cette affaire et vous le savez bien, c'est que ce n'a pas été jugé.

Bien sûr, je ne suis pas en train de vous dire que ça n'existe pas, ce n'est pas ça. Ce que je veux vous dire c'est que votre position de dire que je ne cite plus Daniel WELZER-LANG par ce qu'il est violent alors que ces travaux sur la masculinité et sur la manière dont les hommes le fait qu'ils doivent être violents. Je suis d'accord, mais moi je fais la différence. Parce que je trouve que...en tout cas, pour penser la masculinité, il y en a d'autres mais ça a été intéressant. Je veux dire dans ces cas-là, l'année dernière on avait invité Yves RAIBAUD, on n'inviterait pas Yves RAIBAUD parce qu'il cite Daniel WELZER-LANG? Je suis désolée, Yves RAIBAUD reprend « la maison des hommes » : vous l'avez invité l'année dernière.

Je trouve, que moi, j'arrive à faire la différence et vous avez raison. Mais en même temps je suis désolée, votre position ne fait pas l'unanimité, voilà. Je ne suis pas totalement immorale en disant cela et je l'assume.

[Applaudissement]

Conclusion de la table ronde par Elena SUZAT

On avait une intervenante qui parlait de boxe, on avait fini par un mini combat de boxe à l'oral mais rien que de très inoffensif après tout. Je vais remercier les intervenantes de cette table ronde.

Je vais moi-même conclure la journée avant de passer la parole. Juste pour vous dire que personnellement j'étais très heureuse de pouvoir animer cette journée qui finalement, je trouve, a eu la caractéristique d'être aussi empreinte d'humour. On a eu de l'humour ironique, de l'humour noir, de l'humour tendre et de l'humour « kung fu jedi » et vraiment ça c'est un message porteur d'espoir. Le féminisme a de l'humour, les femmes ont de l'humour. Alors je vais passer la parole à Mine GÜNBAY ainsi qu'à Anna MATTEOLI, qui est juriste au centre d'information pour les droits des femmes et des familles, le CIDFF.

■ Conclusion de la journée

Anna MATTEOLI, association CIDFF

En tant que représentante du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, je tenais tout d'abord à remercier l'ensemble des associations et des personnes qui composent le collectif de préparation de ce colloque aux côtés de Mine GÜNBBAY. Je tiens à les remercier pour m'avoir chargée, au nom du collectif, de présenter les propos conclusifs de cette journée.



Que nous a démontré cette journée ?

Cette journée nous démontre qu'avoir utilisé le slogan du MLF, « *mon corps m'appartient*® » comme une partie du titre de ce colloque, ne place pas notre démarche dans une démarche historique voire nostalgique.

Toutes les interventions d'aujourd'hui l'ont démontré. Au moment du mouvement de libération des femmes, les questions portaient essentiellement sur le viol. D'ailleurs, il me semble ici important de rappeler ce que Mathilde DUBESSET nous a appris. En Grèce ancienne, on n'avait pas de mots pour le viol. Au moment du MLF, il était également question de l'interruption volontaire de grossesse et de la contraception. Depuis ces années soixante, soixante-dix, les lois ont évolué.

Ainsi avec la loi « NEUWIRTH », du 19 décembre 1967, l'usage des contraceptifs est autorisé. Avec la loi Veil du 17 janvier 1975, il y a une dépénalisation de l'avortement, sous conditions. Enfin, la loi du 23 décembre 1980 définit le viol.

Pourtant, le colloque nous montre que ces questions sont toujours actuelles. L'intervention de Marilyn BALDECK met en évidence cet aspect à travers la question du consentement sexuel. En parallèle, les questions liées au corps des femmes se renouvellent et prennent en compte d'autres aspects. Ainsi, on a parlé du viol de guerre. On a également parlé des violences sexistes et symboliques publiques.

Différentes intervenantes en ont montré des exemples et Florence MONTREYNAUD a montré le sens caché des insultes et des publicités. Il a été également question de mutilations sexuelles. Marie-Jo BOURDIN nous a rappelé que toutes les quinze secondes, une femme ou une fillette, est victime de mutilation sexuelle. Ensuite, dans ce colloque, une nouvelle question a émergé au travers de la violence symbolique envers les lesbiennes. Marie-Jo BONNET nous a fait comprendre les enjeux de cette question.

Karen CHATAIGNIER, quant à elle, a utilisé la dimension artistique et humoristique pour faire apparaître la fréquence quotidienne de ces violences symboliques envers les lesbiennes. A été également invoqué le sentiment d'insécurité dans l'espace public. Yvette PALATINO a présenté l'apport de la boxe féminine pour que les femmes retrouvent une place dans l'espace public mais également privé.

En dépassant la dimension de sécurité, Gilles DIETERLEN et Patricia LEGOUGE, à travers leur association « Rue'L », ont quant à eux, posé leur regard de manière appuyée sur le harcèlement de rue, dans l'objectif de rétablir l'égalité dans l'espace public en utilisant l'outil « genre. ». Monique MAITTE, Maudy PIOT, Françoise POUJOLET ont pu exposer des situations dans lesquelles le corps des femmes est exposé de manière extrême. Il s'agit des femmes à l'épreuve de la rue, des femmes en situation de handicap et des femmes en situation de migration.

Quelques éléments de leur intervention montrent le caractère extrême. 80 % des femmes handicapées vivent des violences comme nous l'a rappelé Maudy PIOT. Monique MAITTE nous a parlé de femmes, qui sont au quotidien, dans la peur d'une agression sexuelle. Enfin, Françoise POUJOLET a montré la difficulté pour les femmes étrangères de connaître leurs droits et les dispositifs existants, et a précisé que la dépendance administrative peut aggraver la situation en cas de violences par le biais du chantage aux papiers. Ce n'est pas la partie la plus drôle. Donc, les interventions n'ont pas été que descriptives et explicatives.

On peut aussi relever différentes propositions. Tout d'abord, il a été proposé que la recherche du consentement positif devrait être la règle dans le cadre des atteintes sexuelles. Il faudrait alors dépasser la règle du droit français, qui implique que, dans le doute, les femmes sont consentantes.

Une deuxième proposition a été de renouveler nos expressions, (...) et je reprendrais ici la proposition de Florence MONTREYNAUD ou de sa fille, (...) il faudrait aujourd'hui utiliser l'expression, (...), et c'est un peu délicat. Ca me « *sèche la chatte* » au lieu de « *ça me casse les couilles !* »

[Applaudissements]

Alors, si vous n'étiez pas là ce matin, je vous laisse interroger vos voisins, vos voisines pour comprendre tout le sérieux de ces propositions. Enfin, à plusieurs reprises, il a été parlé de résister, d'agir, de manière individuelle et collective.

En conclusion, j'aimerais rappeler que travailler à l'égalité entre les femmes et les hommes est un travail partenarial, solidaire et sorore. L'organisation du colloque le montre. La diversité des intervenants en est également la preuve.

Pour réellement finir, j'aimerais vous proposer un slogan. Vous avez remarqué, il y a beaucoup de slogans cette année, donc dans le titre Florence MONTREYNAUD, et puis on a eu d'autres slogans, qu'on a critiqué et je trouve que le slogan qui symbolise le mieux le colloque et tout le travail fait ensemble qui va se poursuivre est le suivant : « **on n'est pas sérieux quand on est féministe** ».

Je vous rassure. Nous ne sommes pas à la recherche de nos dix-sept ans. Quoique, peut être.... Mais nous sommes persuadés que la dimension artistique et humoristique est importante dans nos réflexions.

Karen CHATAIGNIER et Anne-Cécile MAILFERT l'ont montré avec talent. Et je peux vous assurer également que lors de la préparation de nos colloques, on met en pratique ce slogan avec sérieux.

Avec Ayfer, Françoise, Mine, Isabelle, Isabelle, Diabou, Nicole, Dominique, Irène, Marisa, Carole, Bernadette et Nathalie. Et il est aujourd'hui important, voire vital, de ne pas être sérieux, de sortir, d'aller voir des concerts, des matchs de foot, d'aller boire des verres en terrasse – s'il ne pleut pas - de débattre, d'aller faire des stages de boxe donc dimanche, de ne pas allumer sa télé le 30 novembre. Et surtout d'être féministe.

Merci !

[Applaudissements]

Mine GÜNBAÏ, Adjointe au Maire en charge des droits des femmes et de l'égalité de genre, de la démocratie locale et de la participation citoyenne

Difficile de parler après Anna. Juste deux trois mots pour conclure cette journée parce que je reste dans l'institution alors il faut bien que l'institution conclue. C'est comme ça qu'on a décidé dans la plénière.



Tout simplement pour vous remercier toutes et tous d'être là. Les bancs sont très clairsemés au regard du nombre d'inscriptions. Mais merci à vous d'avoir été là. C'est aussi une forme de résistance d'être là aujourd'hui. En même temps les personnes qui ne sont pas là ont aussi des bonnes raisons certainement de ne pas être là.

En tout cas, d'années en années la mobilisation ne fait qu'accroître sur ce colloque. Preuve que nous ne sommes pas défaitistes, preuve que nous savons faire des constats, preuve que nous savons être dans la réalité et en même temps que nous sommes porteuses d'espoir, que nous savons que le changement est possible.

Je voudrais remercier les services de la ville, Mathieu, Nathalie, Eléna, Bernadette et l'ensemble des personnes de la Ville que vous avez vu circuler avec des micros ou qui vous ont accueilli.

Il faut savoir que c'est un engagement bénévole de ces personnes, c'est-à-dire qu'elles sont là en participant, qu'elles viennent, donnent un coup de main. Parce que le service public, c'est aussi être garant de l'égalité entre les femmes et les hommes. Et je tiens aussi à remercier très chaleureusement les agents et agentes de la Ville qui tout au long de l'année, malgré beaucoup de difficulté aussi en interne, continuent à porter haut cet étendard qui est le service public.

[Applaudissements]

Je voudrais évidemment remercier les intervenantes qui nous ont fait le plaisir d'être là, l'artiste Karen CHATAIGNIER qui nous a beaucoup fait rire et remercier évidemment les associations comme vient de le faire Anna MATTEOLI, les associations de la commission plénière avec lesquelles nous travaillons toute l'année pour pouvoir porter ce colloque. Et nous avons aussi, en interne des débats, très vifs. Parce que j'ai senti quelques personnes tendues à la fin. Mais non, il ne faut pas être tendu. Dans les mouvements féministes, il y a des débats, c'est très sain. Et je pense qu'il ne faut pas tomber dans ce piège, de ne pas avoir peur du débat. Marylin a dit clairement « *nous avons l'habitude de débats, nous avons l'habitude de ne pas être d'accord* » et je pense aussi qu'il faut pouvoir assumer ce conflit.

Ce n'est pas parce qu'on est des femmes qu'on ne sait pas être en conflit. Débattre pour pouvoir partager. Comme cela nous a été proposé dans la journée.

Alors « mon corps m'appartient® : du contrôle à l'émancipation », c'est un slogan du MLF. Quarante-cinq ans, je n'étais même pas née. Et pourtant je me revendique de cet héritage. Mais comme l'a dit Anna, pas dans un héritage nostalgique, dans un héritage en mouvement. Et je crois que le meilleur exemple c'est Florence MONTREYNAUD, qui fait partie de cet héritage là mais qui a créé « Zéro macho » donc en s'adaptant au temps d'aujourd'hui avec des hommes qui s'impliquent dans les luttes féministes. Voilà, je pense que c'est important de le redire et merci Florence pour ce travail-là.

Je voudrais aussi - en conclusion - puisque tout à l'heure quelqu'un a parlé de la police. Evidemment, il y a encore beaucoup de travail à faire. Evidemment la précarité, les grandes vulnérabilités entraînent un certain nombre de violence policières, administratives. On en a beaucoup parlé, qui sont inacceptables, qu'on doit dénoncer. Et nous politiques, on qu'on doit entendre pour pouvoir agir dessus.

Mais j'aimerais vous raconter une anecdote - qui n'en n'est pas une selon moi -.b L'année dernière, à cette tribune, le capitaine FRIEDRICH est intervenu. Et je l'ai croisé par hasard il y a un mois. Et il me dit « *ah ben tiens, c'est drôle que je vous vois parce que hier une femme est venue au commissariat. Cette femme voulait absolument me voir. Il s'avère que je ne fais pas d'accueil. Donc je n'ai pas accepté de la voir et je l'ai renvoyé vers un de mes collègues* ». Il s'avère que cette dame n'en n'a pas démordu, elle n'est pas partie du commissariat sans le voir. « *Je veux vous voir vous et personne d'autre* ».

Branle-bas de combat. Finalement le capitaine se déplace et vient rencontrer cette dame. Cette femme lui dit « *voilà, je viens de quitter mon domicile, je n'en peux plus des coups, je n'ai rien sur moi* » et elle lui a tendu le programme du colloque de l'année dernière sur lequel est inscrit son nom en disant « *vous avez dit que vous pouvez aider les femmes victimes, donc je suis venu vous voir, il faut que vous m'aidiez* » C'est une anecdote d'une femme présente parmi mille participants et participantes.

[Applaudissements]

Pourquoi je vous raconte cela ? Parce que pour nous, organisateurs-trices, politiques, c'est parfois compliqué d'évaluer l'impact d'un colloque. Mais nous restons persuadés-es, et j'en reste convaincue, que par ce type de journée, par la rencontre dans l'agora associative, des liens se créent par les intervenantes et les propositions qui vous sont proposées, qu'on soit d'accord ou pas, qu'on y réfléchisse. En tout cas des portes et des réseaux peuvent se créer.

Et je crois que c'est bien aussi qu'on ne puisse pas mesurer d'un point de vue quantitatif au sortir de la journée combien de personnes vont être sauvées.

La question, ce n'est pas ça, la question c'est notre liberté. La question c'est l'émancipation et que chacune et chacun puisse aller vers le choix qui lui convienne en ayant certaines clés des lectures.

Nous n'avons pas la prétention dans la journée de pouvoir tout aborder. Effectivement un certain nombre de sujets n'ont pas été abordés mais je vous propose aussi de nous faire des mails pour nous dire quels sont les sujets que vous souhaitez aborder,

parce que c'est aussi comme ça, qu'avec le comité d'organisation, on organise tous les ans ce colloque.

Pour terminer, vous dire, que certes les constats sont parfois accablants, que certes des choses ont évolués, que la loi a évolué, pas encore assez, on l'a bien vu ce matin, en matière de consentement nous avons encore des choses à revendiquer. Il n'y a toujours pas de loi sur le sexisme en tant que tel. Nous avons encore des choses à revendiquer. Par rapport à d'autres pays, il est clair que nous avons un attirail législatif et juridique relativement conséquent. Reste de passer de l'égalité formelle à l'égalité réelle.

Donc moi je vous invite à nous retrouver tout au long de l'année mais également l'année prochaine, car on va continuer à se mobiliser, continuer à se mobiliser avec cette même force, avec ce même espoir que collectivement, tout est possible.

Je vous remercie !

[Applaudissements]

J'aimerais juste que toutes les associations viennent à la tribune. Elles ne l'ont pas souhaité mais on parlait d'indivisibilité dans la journée et je crois qu'un acte serait vraiment de les accueillir ici parce que c'est elles qui ont fait tout ce travail aussi toute l'année.

[Applaudissements]

Et puisqu'on nous l'a redemandé, celles et ceux qui veulent rechanter l'hymne des femmes le fasse, ça peut nous donner la pêche pour partir.

Je vous remercie !

[Applaudissements]



*Nous qui sommes sans passé, les femmes
Nous qui n'avons pas d'histoire
Depuis la nuit des temps, les femmes
Nous sommes le continent noir.*

Refrain :

*Levons-nous femmes esclaves
Et brisons nos entraves
Debout, debout, debout !*

*Asservies, humiliées, les femmes
Achetées, vendues, violées
Dans toutes les maisons, les femmes
Hors du monde reléguées.*

*Seules dans notre malheur, les femmes
L'une de l'autre ignorée
Ils nous ont divisées, les femmes
Et de nos sœurs séparées.*

*Le temps de la colère, les femmes
Notre temps, est arrivé
Connaissons notre force, les femmes
Découvrons-nous des milliers !*

*Reconnaissons-nous, les femmes
Parlons-nous, regardons-nous,
Ensemble, on nous opprime, les femmes
Ensemble, Révoltons-nous !*

Refrain



***Le texte de l'Hymne des Femmes a été écrit en 1971 par un groupe de femmes du Mouvement de libération des femmes (MLF) et a été plébiscité et chanté pour la 1^{ère} marche internationale des femmes qui a eu lieu le 20 septembre de cette année là.
La musique est celle du « chant des marais » crée par des déportés allemands dans un des premiers camps de concentration situés en Allemagne pendant la 2^{ème} guerre mondiale pour traduire la plainte des antifascistes et des juifs, premiers internés dans ces camps.***

**Ce colloque est organisé par la ville de Strasbourg
en partenariat avec les associations :**



Home Protestant

Centre
d'Hébergement
et de Réinsertion
Sociale



Centre FLORA TRISTAN



le planning
familial 67



Aide aux victimes
Accès au Droit
Médiations
Ecrivain public

ASSOCIATION DES FEMMES POUR DES VIOLENCE ET FEMME, 17 RUE DE LA PAIX 67000 STRASBOURG



CEMEA
ALSACE



la lune
association de femmes homosexuelles de Strasbourg

Violences Femmes Info :	3919
SOS Viols Femmes Informations :	0 800 05 95 95
Sexualité, contraception, IVG :	0 800 08 11 11